

Recherches sur les phases récentes de l'habitat protohistorique de Lattes

par Michel Py,
Michael Dietler
et Stéphanie Raux

1. Introduction

Le programme triannuel 1995-1997 a vu l'ouverture d'une nouvelle zone de fouille portant sur l'habitat protohistorique intra-muros du quartier Saint-Sauveur, à une cinquantaine de mètres à l'ouest de la rue principale 100 (voir le plan de situation, fig. 1). Ces travaux répondaient à plusieurs objectifs : tout d'abord fournir une documentation sur les périodes récentes de l'occupation protohistorique de Lattara, encore largement méconnues, et très peu touchées par les fouilles de ces dernières années. On recherchait là un ou plusieurs quartiers susceptibles d'illustrer les modes d'habitat des IIe-Ier s. av. n. è. Cette nécessité de rééquilibrer la documentation concernant cette phase de l'histoire de la ville était également attendue par les divers spécialistes de notre équipe travaillant dans la diachronie, notamment par les environnementalistes.

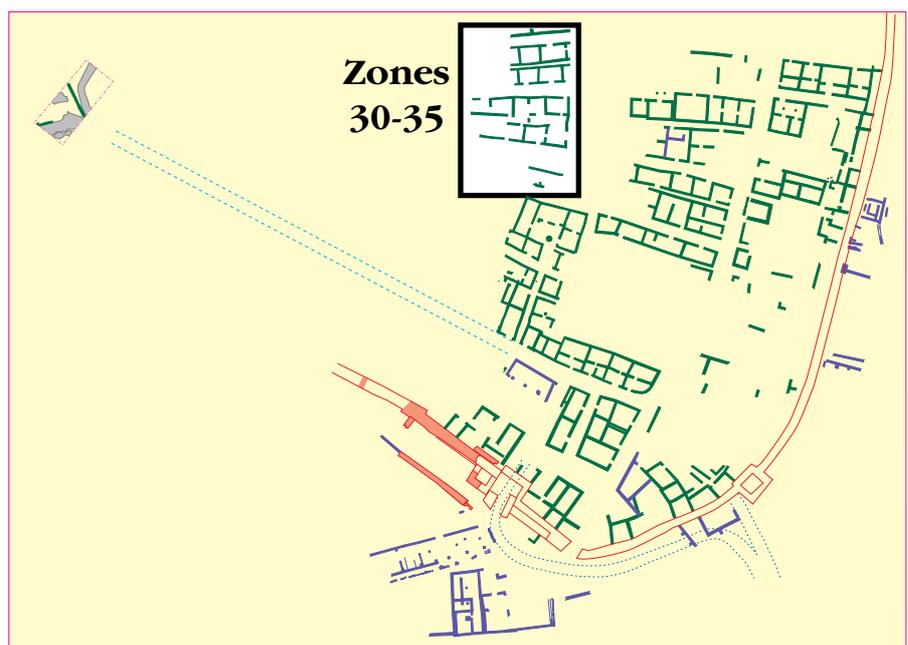
Un deuxième objectif était lié au programme sur l'urbanisme lattois dont une première synthèse a été donnée dans *Lattara 9*. Or, cette fouille pouvait apporter des nouveautés dans ces deux directions : en complétant d'une part le programme d'exploration extensive dans un espace encore non fouillé, où une prospection électromagnétique (due au Prof. Weidelt et à son équipe de l'Université Technique de Braunschweig) avait montré la densité de la trame urbaine ; en permettant d'autre part des observations originales sur l'évolution de l'habitat et de la voirie au cours de la période de romanisation.

L'aire de fouille ouverte dans le cadre de ce programme couvre actuellement 900 m², entre les coordonnées 92 à 117 nord/sud et 101 à 127 est/ouest. Elle recoupe du nord au sud (voir schéma général, fig. 2) :

- une rue secondaire (zone 129)
- un premier îlot longiligne (zone 31)

- une ruelle étroite (zone 128)
- un nouvel îlot d'habitation longiligne (zone 30)
- une deuxième rue secondaire (zone 104)
- un vaste îlot d'habitation plus profond (zone 35)
- un espace ouvert remblayé à l'époque romaine
- un troisième îlot d'habitation longiligne (prolongement de la zone 4-sud)
- une nouvelle rue secondaire (zone 108) séparant l'îlot précédent de la zone 9.

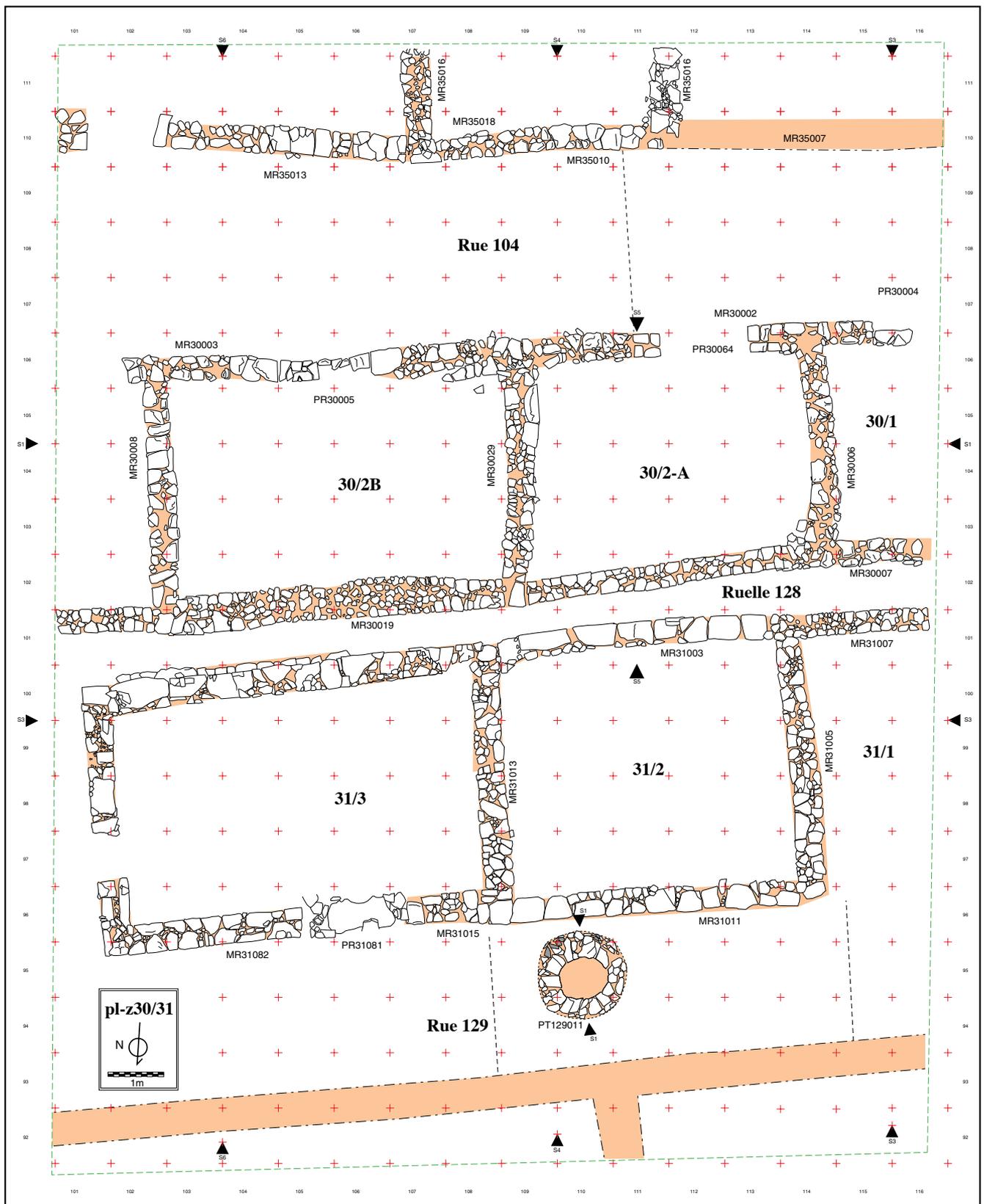
Les travaux ont porté sur les îlots 30 et 31 en 1995 et 1996, et sur l'îlot 35 en 1997. Les rues ont fait l'objet de sondages limités. La majorité des structures découvertes s'inscrit en chronologie dans les IIe et Ier s. av. n. è. On donnera d'abord ci-dessous un compte rendu détaillé des observations de fouille effectuées dans chaque zone et dans chaque secteur (§2 à 7) ; des statistiques élémentaires seront fournies sur le mobilier (§8) ; une note de synthèse (§9) tirera enfin les enseignements majeurs des trois premières campagnes consacrées à ce projet. L'examen des données de terrain procédera du nord au sud.



• Fig. 1 : Situation des zones 30-35 dans le chantier de Lattes-Saint-Sauveur.



• Fig. 2 : Plan général de la fouille extensive 1995-1997 couvrant les zones 30, 31 et 35.



• Fig. 3 : Plan des vestiges des îlots 30 et 31 et des rues 129, 128 et 104.

2. La rue 129

La rue 129, qui borde au nord l'espace exploré, a été dégagée sur une longueur de 16 m, et a été identifiée comme une rue charretière de type B, caractérisée par une largeur de 2,5 à 3 m (cf. Lattara 3, 1990, p.307). Elle est

délimitée côté nord par un îlot non encore numéroté dont les murs, au demeurant complètement épierrés, ont été enregistrés dans la zone 129 (MR129004 et MR129007). Elle longe au sud l'îlot 31 (fig. 3 et 4, en bas). Cette zone a fait l'objet de deux types de collecte d'informations, respectivement menés sur deux secteurs différents. Le sec-



• Fig. 4 : Les îlots 30 et 31 et les rues 129, 128 et 104 vues du sud.



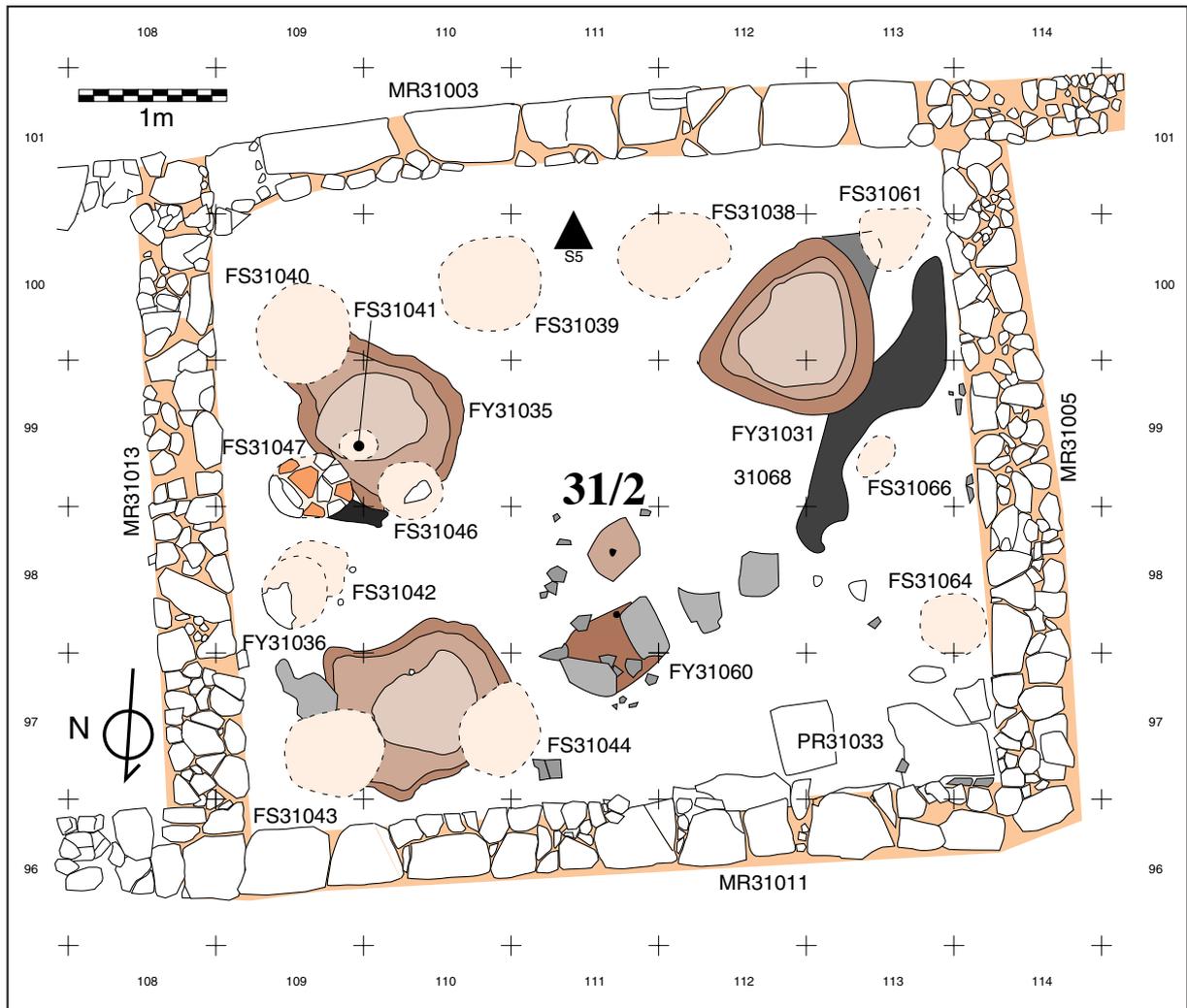
• Fig. 5 : La rue 129 bordant l'îlot 31 au nord. Le puits perçant le niveau de circulation est d'époque romaine.

teur 1 a été fouillé finement, jusqu'à observation d'un niveau de circulation cohérent. Le secteur 2 a été exploré en trois décapages artificiels, permettant de mettre en évidence l'élévation de la façade nord de la salle 3 de l'îlot 31 d'une part, et d'estimer le rythme de sédimentation de la rue d'autre part.

Secteur 1

Ce secteur occupe la moitié ouest de la portion de rue mise au jour ; il est situé en face de la pièce 31/2. Un premier niveau de circulation a pu être observé à la base des niveaux remaniés : il s'agit de lambeaux de cailloutis en galets villafranchiens liés par de l'argile brun-rouge [129001]. La majeure partie de ce sol de rue a été arasé par les travaux agricoles modernes. Il reposait sur un remblai de nivellement constitué par des apports de matériaux divers [129002] datés du deuxième quart du II^e siècle.

Le niveau de circulation sous-jacent [129012] se présente sous la forme d'un pavage de fragments de dolium à pâte rouge, disposés sur une bande d'environ 80 cm de large, parallèlement à la façade de la pièce 2 de l'îlot 31. Cet aménagement de sol présente un pendage vers le nord, suivant le profil légèrement en cuvette de la rue. Sur la bordure nord, le sol est matérialisé par un cailloutis, le long du mur MR129004. Ce niveau de rue est interrompu au sud par la fosse d'implantation d'un puits [PT129011], dont la partie supérieure a été épierrée [129010 et 129013]. Ce puits (fig. 4 en bas et fig. 5) est de plan ovale (diamètre intérieur de 75 à 85 cm). Le cuvelage [129014] est constitué de blocs et de moellons de calcaire dur et de quelques grès. La construction n'occupe pas entièrement l'espace périphérique de la fosse d'implantation [129011] : on note entre la paroi de cette dernière et le cuvelage appareillé la présence d'un blocage hétérogène qui fournit, en l'absence de fouille du comblement, les seuls éléments de datation (époque romaine).



• Fig. 6 : Plan du sol 31032 de la pièce 2 de l'îlot 31 (premier quart du IIe s. av. n. è.).

Secteur 2

Dans la moitié est de la zone, un sondage en profondeur (X=101 à 108) (fig.4, en bas à gauche) a été conduit sous forme de trois décapages artificiels d'une puissance moyenne de 20 cm (fig. 13, à gauche). Le premier [129016] livre dans la partie sud une couche épaisse de galets villafranchiens qui prolonge les lambeaux de sol observés en 129001 (première moitié du IIe s.). Sous la couche de galets, on observe, comme dans le secteur 1, la présence d'un pavage de fragments de dolium. Les deuxième et troisième décapages [129017 et 129018] sont constitués d'apports divers, soit anthropiques (dépotoir), soit naturels (poches de limon et de sable). Ils contiennent un abondant mobilier, principalement constitué de céramiques et de faune, et daté du dernier quart du IIIe s. A la base de 129018 se tient une couche de sable pur d'épaisseur et de pendage variables, correspondant apparemment à une phase de sédimentation naturelle.

Ces trois décapages ont permis de mettre en évidence le mur de façade de la pièce 31/3 et d'observer en particulier l'arrachement et l'épierrage du mur MR31124 avant la construction du mur MR31015, ainsi que le fonctionnement de la porte PR31081.

3. L'îlot 31 (IIe s. av. n. è.)

L'îlot 31 correspond à un quartier longiligne compris entre une rue au nord (zone 129) et une ruelle au sud (zone 128). On n'en connaît qu'une portion réduite : vers l'est, il devait s'étendre jusqu'à la rue principale 100 ; vers l'ouest, il se poursuit au-delà des limites de la fouille. Cet

îlot est composé de salles disposées en enfilade soit indépendantes, soit reliées à une pièce voisine. Dans la portion explorée, ces pièces ouvrent toutes au nord, vers la rue 129.

Deux pièces (secteurs 2 et 3) ont été explorées jusqu'à un état synchrone. Les occupations attestées entrent dans les limites du IIe s. av. n. è. (voir diagramme, fig.7 et liste des Faits de la zone, fig.12).

3.1. Un sol du début du IIe s. av. n. è. dans la pièce 2 de l'îlot 31

La pièce 31/2, au début du IIe s., est limitée par quatre murs intégralement connus : MR31011 au nord, MR31013 à l'est, MR31005 à l'ouest et MR31003 au sud. Une porte unique se situe dans l'angle nord-ouest et donne sur la rue 129 : la salle est donc isolée et constitue un espace architecturalement autonome.

Le sol le plus ancien fouillé [31032] (fig.6) appartient à une phase datée vers -200/-175. Il est en terre battue, fait de limon brun homogène et présente un pendage en cuvette probablement dû à des mouvements naturels du terrain. Précisons qu'il a été installé après la construction des murs contre lesquels il butte et après la pose d'un enduit de limon brun d'une épaisseur moyenne de 6 cm sur le parement interne de chacun d'eux [31026, 31027, 31028 et 31029].

Six étapes ont été distinguées dans l'occupation de ce sol, les quatre premières correspondant au déplacement du foyer dans la pièce :

- 1) Installation du foyer FY31035 dans l'angle sud-est.



• Fig. 8 : Plan du sol 31113 de la pièce 3 de l'ilot 31 (dernier quart du IIIe s.).

2) Déplacement du foyer dans l'angle nord-est [FY31036].

3) Déplacement du foyer dans l'angle sud-ouest [FY31031].

4) Installation finale d'un foyer central [FY31060] et creusement de plusieurs fosses sur le pourtour de la pièce.

Les trois premiers foyers, bien que successifs, sont de même nature et présentent une structure similaire en trois zones concentriques : au centre, une sole d'argile brûlée de couleur jaune orangée caractéristique du lieu de combustion ; à la périphérie, une couronne charbonneuse marron foncé à noir d'environ 10 cm de large ; entre les deux une zone de terre rubéfiée de couleur rouge. L'étendue de ces foyers et l'épaisseur relativement importante (en moyenne 8 cm) de la rubéfaction du sol autour de la sole centrale témoignent de l'intensité des feux et d'une certaine durée d'usage. Il en va de même de l'épandage linéaire de charbons de bois situé à l'ouest du foyer FY31031 [31068], qui correspond aux balayages successifs de la sole.

Le quatrième foyer [FY31060] se présente sous forme d'une trace rubéfiée lenticulaire, de couleur homogène brun foncé. Il est bordé à l'ouest par une adobe cuite, posée à plat. Cette adobe observée au contact du foyer n'est pas isolée : on en dénombre trois autres sur le sol dans un périmètre proche. Leur présence semble liée au fonctionnement du foyer dont elles auraient constitué un aménagement particulier (paravent ?).

Les fosses créées pendant le quatrième temps se répartissent sur toute la périphérie de la pièce. Elles sont contemporaines du foyer FY31060 ; leur creusement recoupe par contre systématiquement les trois autres foyers. Sept sont identifiables à des structures destinées à caler des doliums d'un diamètre moyen de 60 cm ; elles sont creusées sur 3 à 7 cm dans le sol, ont un fond plat et sont comblées par du sable

[FS31038, FS31039, FS31040, FS31042, FS31043, FS31044, FS31061]. Entre deux de ces fosses se tient une aire circulaire pavée de plaques de grès de plage et de fragments de doliums posés à plat et liés par du limon [SB31047], qui peut également avoir servi à soutenir un vase. Ces structures sont régulièrement réparties le long des murs, l'espacement entre chacune étant de l'ordre de 70 cm. Quatre autres fosses pouvaient être destinées à recevoir en outre des vases de petite dimension [FS31041, FS31046, FS31064 et FS31066].

5) Une cinquième étape dans l'occupation du sol voit une réfection concrétisée par des apports de sable du Lez (surtout en périphérie et à l'est de la pièce) et de limon gris clair et jaune (au centre et au nord), ces dernières séparées par une mince sédimentation [31034].

6) La sixième et dernière étape correspond à l'utilisation de la surface supérieure de la couche de sédimentation comme sol [31024]. Cette surface de terre compactée présente quelques tessons à plat et trois nouveaux foyers, de type lenticulaire [FY31030, FY31037 et FY31048] situés dans le quart nord-ouest du secteur.

L'ensemble de cette séquence d'occupation de la salle 2 de l'ilot 31 a donc laissé des structures particulièrement riches et parlantes. Rappelons que cette salle ne communique avec aucune autre et pourrait paraître à première vue constituer une habitation à pièce unique. Cependant l'abondance des traces d'utilisation qu'elle livre, même si celles-ci se répartissent dans le temps, pose la question sa fonction réelle qui paraît à chaque étape relativement spécialisée (préparation culinaire dans un premier temps et stockage par la suite). On peut donc se demander si l'on se trouve en présence d'une unité domestique indépendante ou d'une partie d'une habitation plus complexe incluant d'autres pièces voisines, en dépit de l'absence de communication directe.

3.2. Des formes d'occupation diverses dans la pièce 3 de la zone 31

Il s'agit d'une pièce rectangulaire contiguë à l'est de la pièce 2. L'architecture de cette salle est relativement complexe du fait de nombreux remaniements dans la construction, correspondant aux principales phases illustrées par la stratigraphie (fig. 13).

Premier état : une pièce d'habitation du dernier quart du IIIe s. (fig.8)

Tous les murs de la maison sont en place antérieurement au dernier quart du IIIe s. Ils se caractérisent par l'emploi de gros blocs de grès pliocène complétés par un blocage de plus petite taille. L'observation au sommet de ces murs d'une arase de pierres plates et de cailloutis laisse penser que ces solins sont conservés sur toute leur hauteur. La façade sud est aveugle [MR31086], de même que le mur mitoyen avec la salle 2 à l'ouest [MR31013]. Au nord-ouest se tient une porte d'entrée depuis la rue 129 [PR31081] encadrée par les murs MR31124 et MR31082 ; le piédroit ouest a cependant été complètement épierré et n'en reste que l'arrachement à l'angle de la salle. Enfin, une ouverture permettant une communication avec la pièce 4 voisine [PR31088] existe dans la cloison ouest, entre les murs MR31115 et MR31084. Ainsi délimitée, la salle 3 mesure 6,50 m de long et 3,90 m de large intra-muros, soit une surface utile de 25,35 m² (mensurations hors tout : 7,45 sur 4,90 m).

Le niveau d'occupation le plus ancien se présente sous forme d'un sol en terre battue, en limon brun, recouvert d'une chape de limon sableux jaune très clair [31113]. Dans son état actuel, la surface de ce sol présente un net pendage vers l'est et un aspect bosselé probablement dû à des phénomènes de tassement secondaires. La chape de limon clair est par ailleurs en partie détruite dans le tiers ouest en raison du nivellement de la salle durant la phase suivante, nivellement marqué égale-

ment par l'affleurement de structures antérieures (alignement de pierres et de tessons de vase le long du mur MR31013). Elle a enfin été entamée le long de la façade nord lors de la mise en place du mur MR31015 et du seuil de la porte PR31081. L'utilisation de ce sol est principalement marquée par des aménagements à caractère domestique. Un foyer central est construit dès l'origine [FY31112] (fig.9). Il est implanté dans une cuvette de forme circulaire [31121], d'un diamètre moyen de 1 m et d'une profondeur de 8 cm. Le comblement de la fosse [31120] est composé d'argile jaune à nodules calcaires blancs ; la partie centrale présente un aspect fortement rubéfié. Ce remplissage sert de support à un radier lâche et irrégulier de tessons de céramique non tournée et de dolium [31119]. La sole en terre cuite [31112] est incomplète à l'est, ce qui ne permet pas d'observer la forme générale du foyer, dont les dimensions étaient de toute manière supérieures à celles de la fosse sous-jacente. L'épiderme de cette sole porte quelques traces incisées peu prononcées et probablement fortuites. Le centre a été percé par une fosse postérieure.

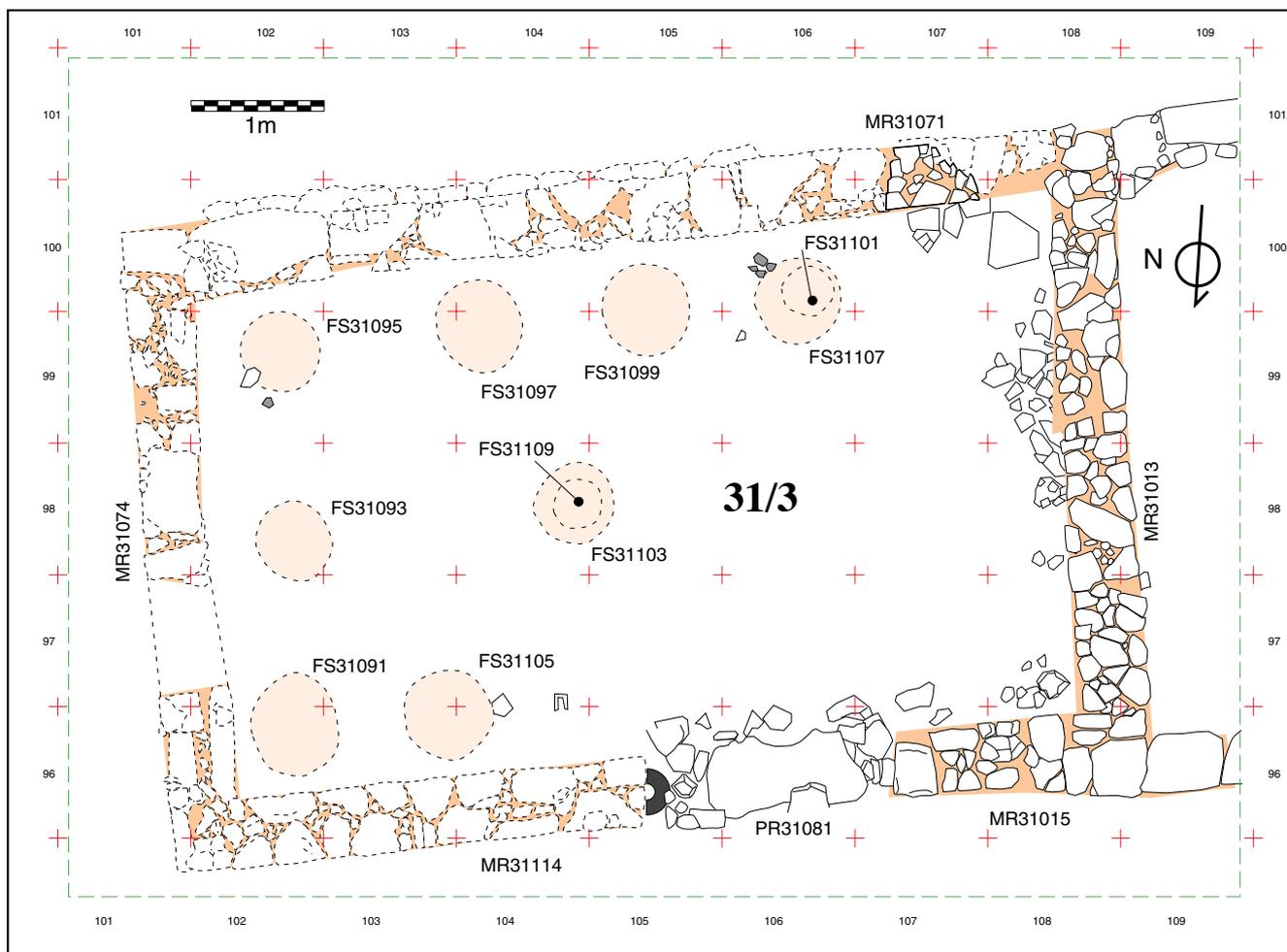
L'angle sud-est de la salle est occupé par une plaque d'argile crue [31117], de même nature que le comblement de la fosse d'implantation du foyer FY31112, aux contours irréguliers et de grande dimension (longueur moyenne : 1,20 m ; largeur moyenne : 0,80 m). Son épaisseur varie de 2 à 6 cm. On observe en surface des traces de cendres et de charbons de bois, concentrées en périphérie sud-est et diffuses sur le reste de la plaque. La fonction de cet aménagement n'est pas déterminée. Il se pourrait qu'on soit là en présence des restes d'un foyer détruit, remisés pour une raison inconnue dans un angle de la pièce.

Une lauze en calcaire dur, posée à plat sur le sol et cassée en quatre fragments, est située dans la partie sud du secteur. Il s'agit peut-être d'une base de calage pour un vase [SB31123]. On note également contre le mur MR31086 la présence de tessons d'une grande cruche massaliète, disposés à plat sur le sol suivant une forme semi-circulaire, et qui pourraient avoir eu la même fonction.

La durée d'utilisation du sol 31113 est concrétisée par des apports successifs de sédiments divers, sous forme de lentilles : sable gris clair, limon brun clair et argile jaune [31110], formant une couche d'une puissance moyenne de 10 cm, mais irrégulière. Cette sédimentation de struc-



• Fig. 9 : Zone 31, secteur 3 : foyer construit central FR31112 sur le sol 31113, percé par une fosse postérieure.



• Fig. 10 : Plan du sol 31078 de la pièce 3 de l'îlot 31 (premier quart du IIe s.).

ture feuilletée met en évidence une certaine durée de l'occupation correspondante. La présence d'amas de cendres et de charbons dans toute l'épaisseur de 31110, au centre de la pièce, va également dans ce sens : elle résulte de nombreux balayages du foyer FY31112 dont le fonctionnement perdue jusqu'au remaniement général de la salle qui clôt cette phase.

Cette première occupation, datée de la fin du IIIe s., est donc illustrée par un sol construit et sa sédimentation progressive. Ce sol livre des structures relativement lâches dont la plus importante est un foyer construit, unique et central. Les autres aménagements peuvent attester des fonctions diverses, à la fois de séjour (qualité du traitement du sol), de stockage (calages) et de cuisine (structures et traces de combustion). Malgré cette polyvalence, la salle 31/3 ne constitue pas à ce stade une unité domestique autonome puisqu'elle est reliée par une porte à la pièce 4, située immédiatement à l'est.

Deuxième état : un grenier du premier quart du IIe s.

La pièce 31/3 fait l'objet vers 200 av. n. è. d'un remaniement général, tant du point de vue architectural que de l'utilisation de l'espace intérieur (fig.10 et 11). Le mur MR31013, mitoyen avec la salle 2, est le seul qui ne subisse apparemment pas de transformation, ce qui correspond à une règle largement attestée dans l'habitat lattois pour les murs mitoyens situés entre deux lots bâtis différents.

Les élévations en briques des murs sud, est et nord son arasées, les matériaux sont évacués et de nouveaux solins de pierre sont reconstruits immédiatement sur les précédents (respectivement MR31071, MR31074, MR31114). Cependant, la majeure partie de ces solins a été récupérée après l'Antiquité, mis à part un petit tronçon au sud-ouest de la pièce. La porte d'entrée PR31081 est profondément modifiée : l'ancien piédroit oriental est complètement épierré et seul en subsiste un arrachement

dans le prolongement du mur MR31011. Un nouveau mur est construit sur l'épierrement [MR31015], sans doute plus court que le précédent afin de ménager une porte très large (1,90 m). Cette porte est alors munie d'un seuil monolithique formé d'une grande dalle de calcaire dur de contour irrégulier (L : 120 ; l. max. : 60 cm). Cette dalle est calée de part et d'autre par un blocage de moellons. À l'est, une demi meule est plaquée contre le piédroit du mur MR31082 et fait sans doute office de crapaudine. Notons que le mur MR31015, fondé sur une tranchée d'épierrement, subira un affaissement par la suite, et prendra un pendage accentué vers l'est. La pièce, bien que totalement rebâtie, garde exactement les mêmes dimensions que lors de la phase précédente.

Sur la sédimentation 31110, un nouveau sol [31078] est créé, à l'aide d'une couche de sable pur originaire des bords du Lez, d'épaisseur variable (de 1 à 5 cm). Ce sol porte dans le quart nord-ouest de la salle quelques traces de foyers lenticulaires de faible intensité. Contre les murs sud, est et nord, sont creusées sept fosses servant à l'implantation de doliums. Leur diamètre est semblable (entre 60 et 70 cm) et leur distance entre axes régulière (de 1,20 à 1,40 m). Une huitième fosse est située au centre de la pièce [FS31103], au-dessus du foyer antérieur. Toutes ces fosses étaient comblées de sable pur (type Lez) et stériles en artefacts, ce qui indique clairement leur fonction de calage pour des jarres à provision (le sable jouant le rôle d'isolant). Leur disposition implique que les deux tiers sud-est de la salle étaient totalement voués au stockage. Le reste de la surface ne livre aucune structure. Au cours de cette phase, les fosses FS31107 et FS31103 seront surcreusées par deux fosses plus petites (respectivement FS31101 et FS31109). Au centre, ce surcreusement vient entamer la sole du foyer antérieur.

On notera que le sol 31078 ne présente pas de sédimentation et livre très peu de mobilier, ce qui confirme, comme l'épandage de sable, une utilisation de la pièce essentiellement comme grenier. Les dimensions de la plupart des fosses correspondent d'ailleurs bien à celles connues pour les dolium de cette époque (cf. Lattara 7, p. 252), dont le diamètre maxi-



• Fig. 11 : Le sol 31078 de la pièce 3 de l'îlot 31, vu du sud.

mun tourne autour de 80 cm. La position des fosses FS31091 et FS31093, en face de l'ouverture de la cloison orientale, pouvait laisser un passage de l'ordre de 60 cm entre les deux vases, ce qui n'exclut pas que la porte PR31088 ait continué d'exister après la réfection du mur.

Réfection du deuxième quart du IIe s.

Une couche de remblai [31077] constituée de terre limoneuse marque une réfection de la salle et un changement dans son organisation. Cette couche contient de nombreux fragments d'adobes concassées et de terre rubéfiée. Son mobilier se rattache chronologiquement à la phase précédente. Un nouveau sol [31089] établi à la surface du remblai est fait d'une mince couche de sable pur. Ce sol, incomplètement conservé et dégagé sur une partie seulement de la pièce, ne présente aucune trace d'utilisation caractérisée. Il vient à l'est recouvrir les fosses à dolium, qui de fait ne devaient plus exister. Si l'on remarque une continuité dans le type de traitement du sol, il reste à ce stade difficile de déterminer la fonction exacte de la pièce. Le sol 31089 sera recouvert ensuite d'un remblai, également constitué d'adobes [31076], dont la partie supérieure a été écrêtée par les labours modernes [31069 et 31010].

Synthèse

À la fin du IIIe s., la salle 31/3 appartient à une maison constituée d'au moins deux pièces (secteurs 3 et 4), comme l'attestent la porte PR31088 et les tranchées d'épierrement des murs situés dans le prolongement est des façades (MR31080 et MR31122). Cette configuration est sans doute valable aussi pour les phases suivantes et n'empêche pas une variation notable dans la fonction des espaces puisque la pièce 3, d'abord séjour polyvalent, devient un grenier spécialisé. Il est vrai que cette transformation se fait à l'occasion d'une réfection quasi complète

de l'architecture qui prend elle-même en compte le changement de destination, avec la création d'une large porte de service ouvrant directement sur la rue. On ne manquera pas de faire le parallèle avec l'évolution de la pièce contiguë (secteur 2) pendant le premier quart du IIe s., ainsi qu'avec la maison 30/2A-2B de l'îlot voisin au début du Ier s. av. n. è.

4. La ruelle 128

Au sud, l'îlot 31 est séparé de l'îlot voisin (zone 30) par une très étroite ruelle/drain, numérotée 128 (fig. 14). Sa largeur varie de 50 à 80 cm. Elle a fait l'objet d'un sondage stratigraphique, entre les salles 1 et 2A de l'îlot 30 au sud, et les salles 1 et 2 de l'îlot 31 au nord.

Après nettoyage de surface [128001], une couche de limon d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, peu stratifiée, a été enlevée [128002] : elle contient des éléments mobiliers épars témoignant d'une sédimentation lente au cours des IIe et Ier s. av. n. è. Contre le mur MR31057 se tient un amas de blocs de pierre, parmi lesquels un fragment de meule. Dans la continuité de cette couche, un décapage de 10 cm d'épaisseur, contenant un mobilier plus dense, appartient au dernier quart du IIIe s. [128003]. Il s'appuie au nord contre le parement extérieur du mur MR31007, dont on peut observer l'élévation, et au sud contre des lambeaux préservés des murs MR30016 et MR30019, largement épierrés.

Sous cette couche a été mise en évidence une rigole étroite et peu profonde [CN128004], creusée dans les sédiments sous-jacents [creusement : 128005] et remplie de terre grise, avec de nombreuses inclusions [128004 : céramique, os, charbons épars, cailloutis ; vers -225/-200]. Cette observation confirme l'utilisation de la ruelle 128 comme drain. On remarque néanmoins que le remplissage de ce drain est contemporain

Secteur	Fait	Us	Nature	Secteur	Fait	Us	Nature
Secteur 1	MR31001	31001	Élévation de mur fantôme	Secteur 3	FS31091	31090	comblement de fosse à dolium
		31002	Comblement de tranchée d'épierrement de mur			31091	creusement de fosse à dolium
		31009	Creusement de tranchée d'épierrement de mur		FS31093	31092	comblement de fosse à dolium
	MR31007	31007	Élévation de mur en pierres liées à la terre			31093	creusement de fosse à dolium
31008		Arase en pierres	FS31095		31094	comblement de fosse à dolium	
Secteur 2	FS31038	31038			comblement de fosse à dolium	31095	creusement de fosse à dolium
		31049	creusement de fosse à dolium		FS31097	31096	comblement de fosse à dolium
	FS31039	31039	comblement de fosse à dolium			31097	creusement de fosse à dolium
		31050	creusement de fosse à dolium		FS31099	31098	comblement de fosse à dolium
	FS31040	31040	comblement de fosse à dolium			31099	creusement de fosse à dolium
		31051	creusement de fosse à dolium		FS31101	31100	comblement de fosse
	FS31041	31041	comblement de fosse avec du sable			31101	creusement de fosse
		31052	creusement de fosse		FS31103	31102	comblement de fosse à dolium
	FS31042	31042	comblement de fosse à dolium			31103	creusement de fosse à dolium
		31053	creusement de fosse à dolium		FS31105	31104	comblement de fosse à dolium
	FS31043	31043	comblement de fosse à dolium	31105		creusement de fosse à dolium	
		31054	creusement de fosse à dolium	FS31107	31106	comblement de fosse à dolium	
	FS31044	31044	comblement de fosse à dolium		31107	creusement de fosse à dolium	
		31055	creusement de fosse à dolium	FS31109	31108	comblement de fosse	
	FS31046	31045	creusement de fosse		31109	creusement de fosse	
		31046	comblement de fosse avec du sable	FY31112	31112	trace rubéfiée de foyer lenticulaire	
	FS31061	31061	comblement de fosse		MR31015	31015	élévation de mur en pierres liées à la terre
		31062	creusement de fosse	31016		arase de mur post-antique	
	FS31064	31064	comblement de fosse avec de la terre	31017	creusement de tranchée d'épierrement de mur		
		31065	creusement de fosse	31018	comblement de tranchée d'épierrement de mur		
	FS31066	31066	comblement de fosse avec du sable	MR31071	31070	élévation de mur en pierres liées à la terre	
			creusement de fosse		31071	creusement de tranchée d'épierrement de mur	
	FY31030	31030	trace rubéfiée de foyer lenticulaire	MR31074	31072	élévation de mur fantôme	
		31031	sole de foyer en terre cuite lisse		31073	élévation de mur fantôme	
	FY31031	31068	décharge de foyer [cendres et charbons]	31074	creusement de tranchée d'épierrement de mur		
		31035	sole de foyer en terre cuite lisse	31075	comblement de tranchée d'épierrement de mur		
	FY31036	31036	sole de foyer en terre cuite lisse	MR31082	31082	élévation de mur en pierres liées à la terre	
		31037	trace rubéfiée de foyer lenticulaire		31083	arase de mur antique	
	FY31037	31048	trace rubéfiée de foyer lenticulaire	MR31084	31084	élévation de mur en pierres liées à la terre	
		31060	trace rubéfiée de foyer lenticulaire		31085	arase de mur antique	
	FY31048	31060	trace rubéfiée de foyer lenticulaire	MR31086	31086	élévation de mur en pierres liées à la terre	
			31003		Élévation de mur en pierres liées à la terre	31087	arase de mur antique
	MR31003	31004	Arase de mur	MR31111	31111	élévation de mur en pierres liées à la terre	
		31005	Élévation de mur en pierres liées à la terre		MR31114	31017	creusement de tranchée d'épierrement de mur
MR31005	31006	Arase de mur	31018	comblement de tranchée d'épierrement de mur			
	31026	enduit de terre brut	MR31115	31114	élévation de mur fantôme		
MR31011	31011	élévation de mur en pierres liées à la terre		31115	élévation de mur en pierres liées à la terre		
	31012	Arase de mur post-antique	MR31124	31116	arase de mur antique		
31021	comblement de tranchée de fondation de mur	31124		élévation de mur fantôme			
MR31013	31025	comblement de tranchée de fondation de mur	PR31081	31081	ouverture de porte		
	31013	élévation de mur en pierres liées à la terre		PR31088	31088	ouverture de porte	
MR31013	31014	Arase de mur post-antique	SB31123		31123	calage de dolium avec des pierres et tessons	
	31020	comblement de tranchée d'épierrement de mur		Secteur 4	MR31080	31079	comblement de tranchée d'épierrement de mur
31028	enduit de terre brut	31080	creusement de tranchée d'épierrement de mur				
MR31056	31027	enduit de terre brut	MR31122	31118	comblement de tranchée d'épierrement de mur		
	31056	élévation de mur en pierres liées à la terre		31122	creusement de tranchée d'épierrement de mur		
MR31057	31058	Arase de mur					
	31029	enduit de terre brut					
MR31057	31057	élévation de mur en pierres liées à la terre					
	31059	Arase de mur					
PR31033	31033	ouverture de porte					
	31047	calage de dolium avec des pierres et tessons					

• Fig. 12 : Liste des Faits de la zone 31.

des niveaux d'occupation retrouvés à même hauteur dans l'îlot 31 (fin IIIe-IIe s.), et qu'il n'a pas été surcreusé au Ier s. av. n. è. pour protéger les sols de l'îlot 30, alors en contrebas.

5. L'îlot 30 (Ier s. av. n. è.)

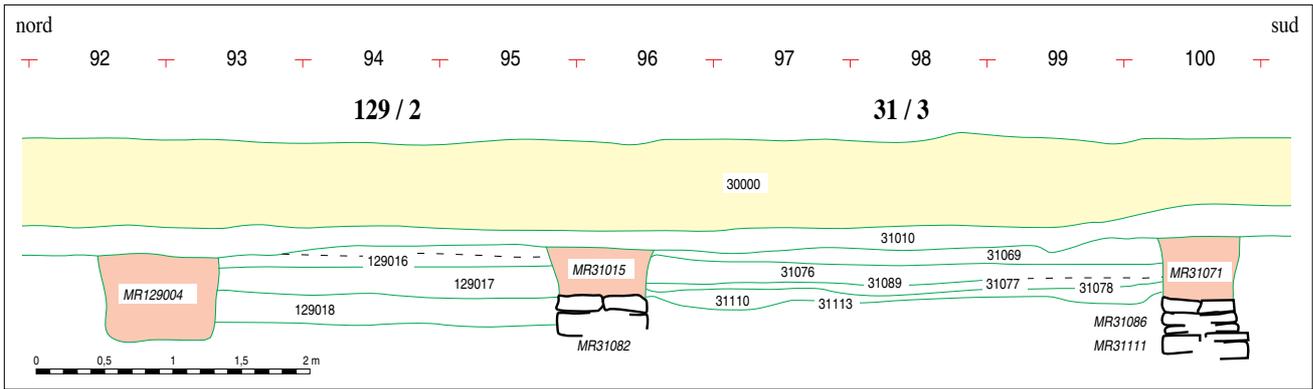
Orienté approximativement est-ouest (fig.3), l'îlot 30 a une largeur moyenne de 4,4 m. Ses extrémités ne sont pas connues ; cependant, les restes visibles en surface et les prospections magnétiques laissent penser qu'il pouvait, comme la rue 104, s'étendre à l'est jusqu'à la rue 100, ce qui lui confère une longueur d'une soixantaine de mètres au minimum, et certainement plus, si l'on tient compte de son prolongement vers l'ouest : on voit par là l'aspect très "filiforme" de ce quartier. Sa structure est d'un type connu : il est constitué de pièces allongées, aboutées par leur petit côté. On comparera cette disposition à celle de

l'îlot 31 voisin, et des îlot 4-nord (Lattara 3, p.211-246) et 8 (Lattara 7, p. 145-154), en tous points semblables.

Trois pièces, constituant autant de secteurs, ont été mises au jour :

- La pièce 1, à l'ouest, n'est que partiellement connue, du fait de sa position en bordure de l'aire décapée.

- La pièce 2A, au centre, a été intégralement dégagée ; pour ce qui concerne le dernier état conservé, on enregistre les structures suivantes : au sud, en façade sur la rue 104, un mur rectiligne et aveugle [MR30002], commun aux pièces 1, 2A et 2B de l'îlot ; à l'est, un mur en partie épierré [MR30029], dont la base est conservée, mitoyen avec la pièce 2B : ce mur était primitivement aveugle, mais a été dans un second temps percé par une porte [PR30038]. Au nord, le mur de façade de la pièce 2A sur la ruelle 128 [MR30016] est également épierré et se



• Fig. 13 : Stratigraphie du secteur 2 de la rue 129 et de la pièce 3 de l'îlot 31.



• Fig. 14 : Sondage dans la ruelle 128.

présente en négatif. A l'ouest enfin, le mur MR30006 est mitoyen avec la pièce 1 (voir la composition de ces Faits dans le tableau de la fig. 18).

• La pièce 2B, à l'est, est également connue dans sa totalité. Ses limites sont les suivantes : au sud, le long de la rue 104, la façade est constituée de deux tronçons séparés par une porte. Dans la partie occidentale, il s'agit du prolongement du mur MR30002 ; dans la partie orientale, c'est le mur MR30003. La porte [PR30005] est assez large

puisqu'elle mesure 1,65 m. Elle a fait l'objet d'une fouille fine qui en a restitué l'histoire. A l'est se trouve un mur de refend [MR30008], bien conservé, fait de moellons de calcaire dur équarris, assez gros et bien appareillés ; ce mur s'appuie contre MR30003. A l'ouest, la limite est constituée par le mur MR30029, mitoyen avec la pièce 2A. La façade nord, constituée par le prolongement du mur MR30019, est profondément épiercée et seuls quelques tronçons on pu en être observés.

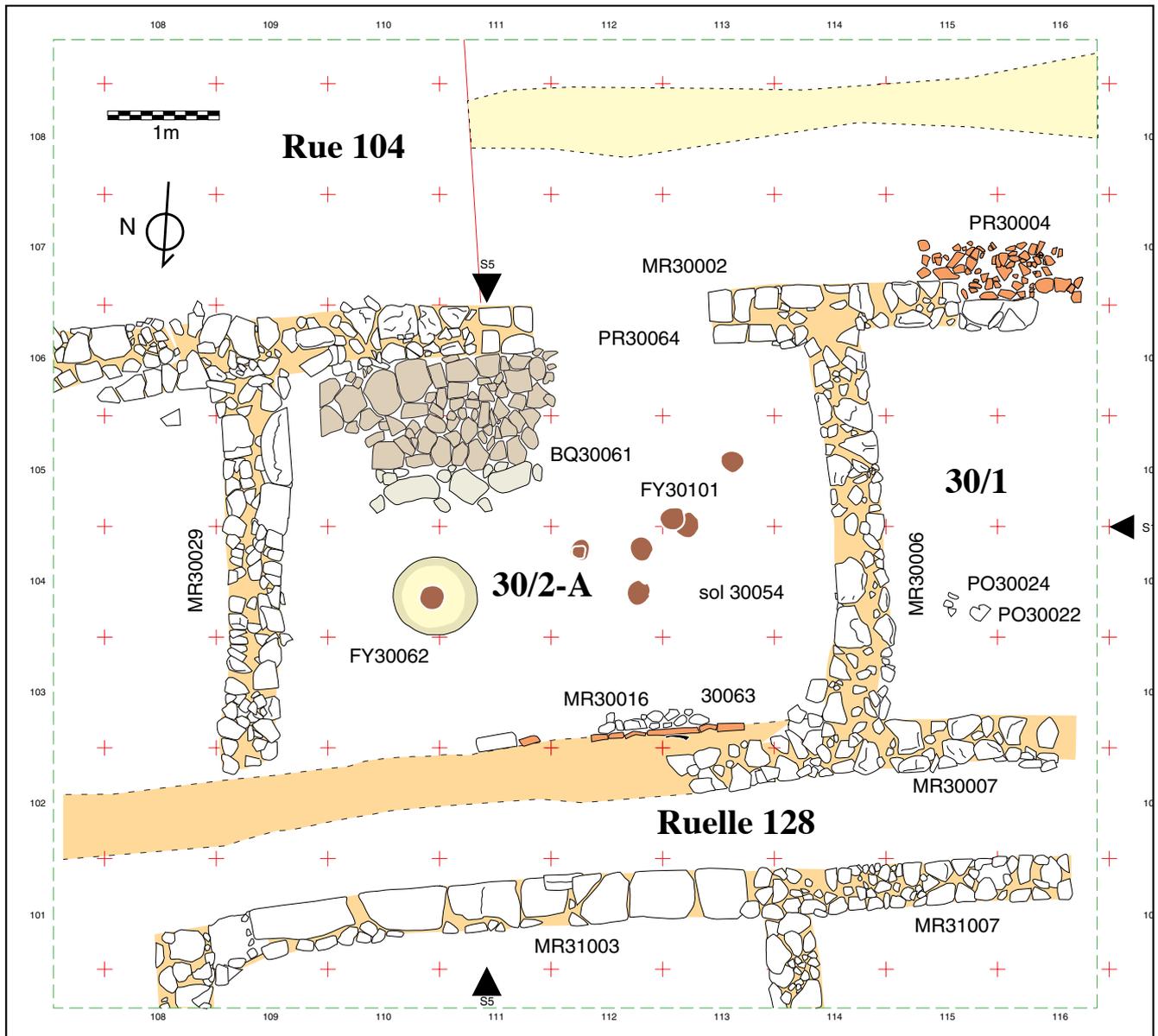
5.1. Exploration partielle de la pièce 1 de l'îlot 30

On a vu que la pièce 1 de l'îlot 30 n'avait été que partiellement fouillée, puisque seule son extrémité orientale était accessible. On donnera un aperçu de sa stratigraphie de ce sondage en procédant de bas en haut, dans l'ordre du temps (cf. diagramme, fig.17).

Le plus ancien niveau fouillé est un sol d'habitation en terre battue [30047], marqué par plusieurs aménagements : d'une part, contre la berge nord, on observe le reliquat d'un pavage de tellines, disposées cote à cote avec soin, face concave vers le haut, la plupart des valves se présentant encore soudées deux à deux en connexion anatomique. Si les coquilles ne tracent pas de dessin particulier, la disposition est suffisamment homogène pour donner l'aspect d'une mosaïque. Ce pavage est incomplet de tous côtés, si bien qu'on en ignore la forme et la surface primitives ; du moins a-t-il servi comme tel, puisque la plupart des coquillages sont brisés par le piétinement. Comme d'autres exemples lattois (cf. Lattara 5, p.135-136, et ci-après, zone 35, secteur 5A), sa fonction dut être essentiellement décorative. Au centre de la partie fouillée se tiennent deux trous de poteau remplis de pierres et de tessons. Le premier [PO30048] contenait plusieurs petites pierres et un tesson d'amphore italique ; le second [PO30050], de dimension semblable au précédent, était comblé par 26 galets, 6 cailloux de calcaire dur et 4 fragments d'amphore italique. Ces comblements sont originels : les trous n'étaient donc pas destinés à planter un poteau, mais à constituer un radier faisant office de soubassement stable.

Notons que ce niveau est en connexion avec la base du seuil construit de la porte PR30004, dont la partie inférieure est formée par un assemblage de dalles calcaires. A cette époque, le seuil était en élévation par rapport au sol de l'habitation et formait une marche pour accéder à la rue 104. L'utilisation de ce sol, qui a vécu aux alentours de 75 av. n. è., n'est pas clairement indiquée par les découvertes : l'élément de pavage de tellines, témoignant d'un souci décoratif, orientera de préférence vers une fonction de séjour / réception.

La couche suivante [30043] présente des traces de recharges multiples (alternance de lits de limon jaune assez pur et de lits de terre plus foncée, souvent cendreuse) surtout visibles au centre du secteur fouillé. Le long des murs se remarquent des apports localisés de remblai à base d'adobes. Il s'agit d'un exhaussement progressif du sol, avec plusieurs réfections intermédiaires. Le sol est néanmoins maintenu assez propre,



• Fig. 15 : Plan de la pièce 2A de l'îlot 30 au niveau du sol 30054.

sans traces d'activités spécifiques. Bien que pauvre en mobilier, cette couche est datable du deuxième quart du Ier s. av. n. è.

Vient ensuite une surface marquée par différents niveaux de limon jaune [30042] se présentant comme des recharges successives au centre de la pièce. Ailleurs, le sol est en terre battue, avec traces de deux foyers lenticulaires (terre rubéfiée) dans le coin nord-est ; un col d'amphore italique est planté dans le sol à 32 cm de MR30006 et 1 m de MR30007 (calage de piquet, à proximité des foyers ?). Sur le sol se trouve une mince sédimentation à base de cendres et charbons de bois pulvérulents (30036), de formation lente mais sans litage. Cette couche livre des tessons à plat à différentes hauteurs, et reste dans la même fourchette chronologique (vers -75/-50). La séquence se termine par un dernier sol cendreuse, marqué notamment par quelques os brûlés (30035). Cette sédimentation témoigne dès lors d'une activité culinaire, si l'on tient compte de la présence de foyers et de la densité des cendres et charbons nettement supérieure à celle de l'horizon sous-jacent.

La pièce subit par la suite une réfection, que concrétise l'apport d'un remblai de 10 à 15 cm d'épaisseur composé de terre limoneuse brune enrobant de nombreux morceaux d'adobes désagrégées de couleur jaune [30027]. Ce remblai butte contre les murs MR30006 et MR30007 et contre le seuil PR30004. Le mobilier, disposé en tous sens, est varié et un peu plus récent, puisqu'il appartient au troisième quart du Ier s. av. n. è. Cet épandage sert de soutènement à un sol très propre [30021], marqué

essentiellement par la présence de deux trous de poteau [PO30022, PO30024] au centre du secteur. Le premier, dont le plan est arrondi, les parois quasi verticales et le fond bombé, est comblé de terre brune avec blocs de calcaire, bord dolium, fond d'amphore italique et tessons divers, dont plusieurs plantés contre les parois. Le second est moins profond que son voisin ; sa forme est semi-circulaire, le fond en pente et le remplissage est fait avec des blocs de pierre, un fond d'amphore italique et quelques tessons. Ce niveau d'habitat sera recouvert par un nouveau remblai de même époque (troisième quart du Ier s. av. n. è.), écrêté par les travaux agricoles modernes.

5.2. Le secteur 2A de l'îlot 30 : une pièce à vocation domestique

La pièce 2A de l'îlot 30 a livré une stratigraphie bien lisible couvrant les trois premiers quarts du Ier s. av. n. è., où l'on distingue trois étapes, correspondant chacune à peu près à un quart de siècle (voir diagramme, fig.17). L'intérêt vient aussi de l'observation, à chaque étape, d'aménagements spécifiques à caractère domestique.



• Fig. 16 : La pièce 2A de l'îlot 30 au niveau du sol 30054, avec les aménagements liés; vue prise du nord.

Au début du Ier s., un espace de séjour

Le niveau d'occupation le plus ancien atteint dans cette pièce est le sol 30054 (fig. 15 et 16). Celui-ci vient buter à l'ouest à la base du mur MR30006 ; au sud, il est en relation avec les murs MR30055 et MR30066, constituant l'élévation de la façade primitive. Cette façade ancienne comportait une porte centrale sur la rue 104 [PR30064], peut-être munie d'un encadrement de bois qui serait marqué par un clou de grosse taille planté perpendiculairement au mur. A cette époque, la cloison séparant les salles 2A et 2B de l'îlot 30 [MR30029] était aveugle.

Le sol 30054 a fait l'objet d'un apport de limon de couleur jaune. Cinq petits foyers lenticulaires, d'une vingtaine de cm de diamètre, et pouvant correspondre à des traces de brasero, occupent la moitié ouest de la pièce [FY30101]. Un grand foyer circulaire [FY30062] est situé dans la moitié est. Il s'agit d'un foyer sur socle de limon en forme de tronc de cône aplati. Une trace rubéfiée arrondie visible au centre, de 20 cm de diamètre, suppose là encore l'usage d'un brasero. Le matériau constituant le socle est le même que celui du sol. Le quart sud-est de la pièce présente enfin une grande structure de forme quadrangulaire [BQ30061] faite d'un blocage serré de pierres et de quelques gros tessons de vases (amphore et dolium). Les pierres sont calées entre elles et disposées horizontalement. Le liant est fait de limon jaune. Apparemment, le lit de pierres est posé sur le sol 30054. Les bords dessinent un quadrilatère échancré ; côté nord, un parement aligné marque la limite primitive ; contre ce parement, trois gros blocs ont été rajoutés secondairement, et calés par des petites pierres, quelques tessons et un fragment de tuile de typologie italique (l'une des plus anciennes tuiles attestées sur le site). Cette banquette basse et large a pu servir de siège ou de structure de couchage. Deux amas contigus, composés de blocs et de galets, occupent l'angle nord-est de la pièce, le long du parement sud de MR30016. Ce même parement est bordé d'un blocage de tessons et de pierres plantées, visible sur la moitié ouest de son tracé [30063], qui dut servir de joint d'étanchéité.

L'abandon du sol est marqué par l'étalement, sur les deux tiers ouest de la salle, d'une couche de réglage [30046] contenant divers maté-

riaux inclus dans une matrice limoneuse : fragments d'adobes jaune, blocs et moellons parfois en tas, galets de 2 types (Lez et villafranchien), tessons disposés en tous sens et souvent recassés sur place. Des pendages obliques et verticaux, une faune abondante (gros os, coquillages), des charbons épars et de très nombreux fragments de vases mal cuits (conteneurs) indiquent la reprise de matériaux de type dépotoir.

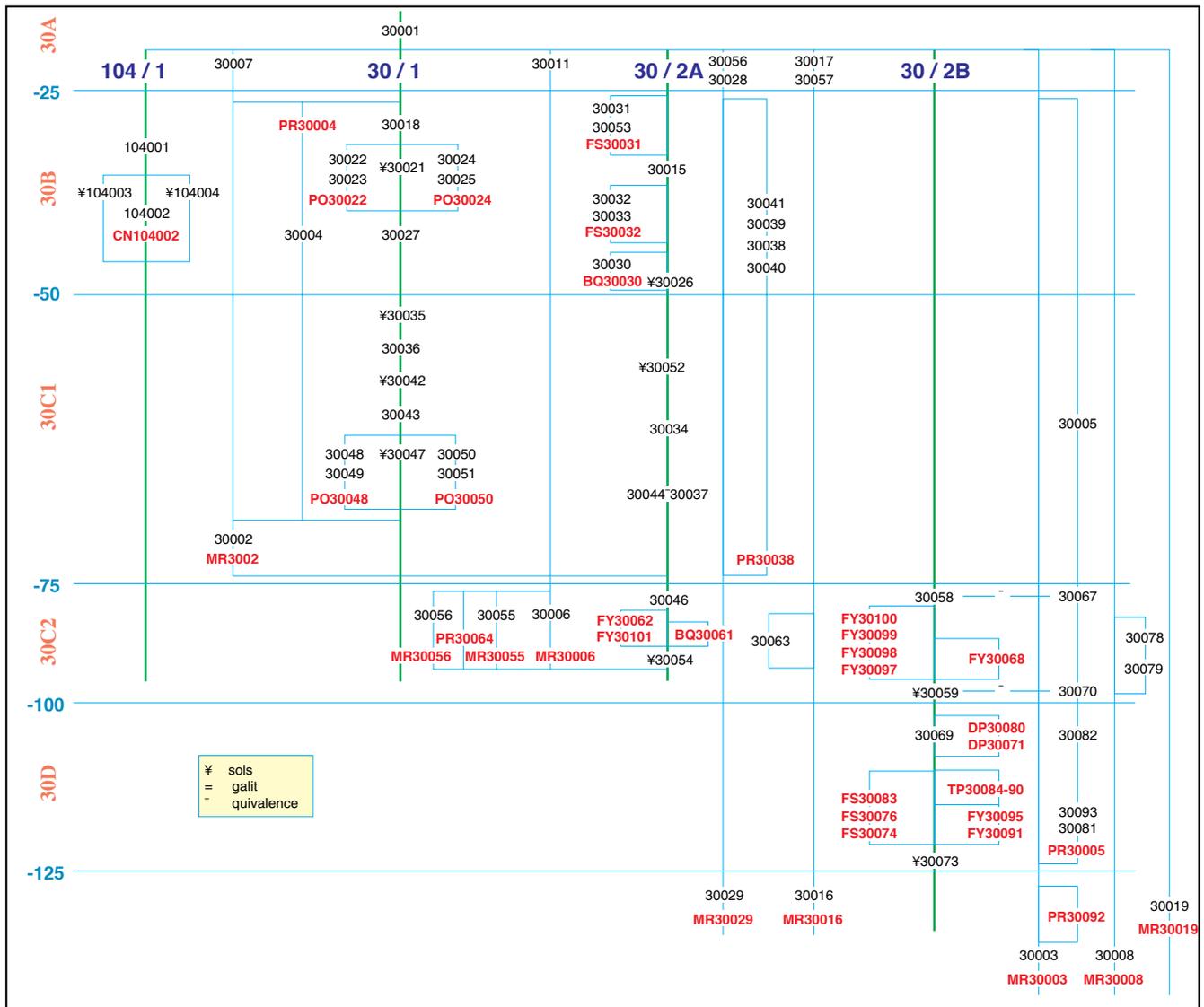
Vers -75/-50 : une réfection d'ensemble

Une réfection assez globale de l'habitation a lieu peu après. La façade sur la rue 104 est reconstruite [MR30002], et la porte primitive supprimée. La pièce 2A est par contre reliée à la pièce 2B par une porte [PR30038], ouverte au centre du refend MR30029.

Cette porte est munie d'un seuil fondé sur un radier de pierraille [30040] et constitué d'un bloc de pierre froide en forme de parallélépipède [30038], lui-même enduit de limon accroché sur des fragments d'amphore italique plaqués de chant [30039]. Contemporainement, une recharge de limon et de fragments d'adobes est disposée contre les murs est et nord de la salle [30041, 30037]. Enfin, c'est la mise en place au centre de la pièce d'un remblai de terre limoneuse gris-jaune [30034], avec fragments d'adobes épars et mobilier dispersé en tous sens, qui avait pour but de niveler les sédiments antérieurs et de fonder un nouveau sol limon gris-brun [30052]. Devant le seuil, ce sol (par ailleurs très propre) était décoré par un petit pavage de tellines disposées à plat [30041], face concave vers le bas, de manière jointive (la plupart des bivalves étant ouverts en connexion anatomique) ; ce "tapis" dessinait un rectangle allongé ; les coquillages étaient brisés sur place par piétinement. L'ensemble de cette phase s'inscrit dans le deuxième quart du Ier s. av. n. è.

Vers -50/-25 : des remaniements divers

Vers 50 av. n. è., le sol de la pièce subit une nouvelle réfection. C'est d'abord la construction d'une petite banquette dans l'angle sud-est de la



• Fig. 17: Diagramme résumant les étapes de l'occupation de l'îlot 30.

salle [BQ30030], contre le parement intérieur du mur MR30002, à l'aplomb de BQ30061 : le parement est fait d'une assise de moellons, tandis que le remplissage comprend un blocage de gros fragments de vases liés par de la terre franche. Il s'agit d'une banquette basse et étroite à fonction probable de rangement.

Vient immédiatement ensuite l'étalement sur toute la surface de la pièce d'une mince couche de limon sableux de couleur jaune-ocre, très pur [30026], conservé sur 0,5 à 2,5 cm d'épaisseur, la surface ayant été plus ou moins usée par le passage. Cet enduit de sol particulièrement soigné ne révèle aucune trace d'utilisation, si ce n'est une petite fosse placée devant la banquette [FS30032]. Sa forme est arrondie avec un diverticule allongé vers l'ouest, ses parois s'élargissent vers le bas ; on en ignore l'usage exact, le tamisage de son remplissage n'ayant apporté aucune indication.

Cette occupation est de courte durée puisqu'au cours du même quart de siècle, un nouveau remblai [30015] vient sceller le sol : ce remblai est formé, comme souvent à Lattes, principalement d'adobes désagrégées, auxquelles se mêle un abondant mobilier (céramique, faune, monnaies, métal). Le sommet a été arasé par les travaux agricoles modernes. Seule trace des événements ultérieurs : une grande fosse [FS30031], creusée dans l'angle des murs MR30002 et MR30006, et remplie de débris (mobilier, faune) et de matériaux de destruction (enduit, nombreuses pierres). Bien que postérieurs au remblai 30015, la création et le comblement de cette fosse s'inscrivent toujours dans le troisième quart du Ier s. av. n. è.

5.3. Le secteur 2B de l'îlot 30 : une pièce à vocation utilitaire

La stratigraphie de la pièce 2B, contiguë au sud de la pièce 2A, est moins subdivisée. On y distingue en gros deux horizons, l'un plus ancien que les niveaux rencontrés dans la salle voisine (fin du IIe s.), l'autre contemporain du premier état de cette salle (premier quart du Ier s.) (cf. diagramme, fig. 17). Durant toute cette période, la salle 2B est indépendante de la salle voisine 2A, le mur MR30029 étant alors aveugle.

Vers -125 / -100 : cuisine et réserves

La plus ancienne étape d'occupation reconnue dans la pièce 2A est matérialisée par un sol de limon brun clair présentant un pendage sub-horizontale [30073] (fig.19). Sur une surface laissée propre par les occupants, un foyer lenticulaire allongé de 100 x 30 cm [FY30095] est situé au centre de la pièce. Ce foyer est complété par une fosse à feu [FY30091] de forme oblongue, longue de 50 cm et large de 20 cm, implantée juste devant l'ouverture de la porte PR30005. Les angles nord-ouest, sud-ouest et sud-est sont respectivement occupés par les fosses à dolium

Secteur	Fait	Us	Nature
1	MR30006	30006	Élévation de mur en pierres liées à la terre
		30011	Arasement de mur
	MR30007	30007	Élévation de mur en pierres liées à la terre
		30012	Arasement de mur
	MR30055	30055	Élévation de mur en pierres liées à la terre
	PO30022	30022	Comblement de trou de poteau
		30023	Creusement de trou de poteau
	PO30024	30024	Comblement de trou de poteau
		30025	Creusement de trou de poteau
	PO30048	30048	Comblement de trou de poteau
		30049	Creusement de trou de poteau
	PO30050	30050	Comblement de trou de poteau
		30051	Creusement de trou de poteau
PR30004	30004	Seuil de porte en tessons	
Secteur			
Secteur	Fait	Us	Nature
2A	BQ30030	30030	Élévation de banquette en pierres
		30060	remplissage de banquette avec terre et tessons
	BQ30061	30061	structure bâtie de type amas de pierres
	FS30031	30031	Comblement de fosse avec des matériaux de destruction
		30053	Creusement de fosse
	FS30032	30032	Comblement de fosse avec de la terre
		30033	Creusement de fosse
	FY30062	30062	socle d'implantation de foyer en terre
	FY30101	30101	foyer [us composite]
	MR30002	30002	Élévation de mur en pierres liées à la terre
		30009	Arasement de mur
	MR30016	30016	Élévation de mur fantôme
		30017	Comblement de tranchée d'épierrement de mur
		30057	Épierrement du mur
		30063	blocaje dans tranchée de fondation
	MR30029	30028	Comblement de tranchée d'épierrement de mur
		30029	Élévation de mur en pierres liées à la terre
		30056	Creusement de tranchée d'épierrement de mur
	MR30066	30066	élévation de mur en pierres liées à la terre
		30038	Seuil de porte en pierres et tessons
	PR30038	30039	Enduit de seuil en terre sur tessons
		30040	Fondation de seuil en pierreaille
		30045	enduit de terre
	PR30064	30064	ouverture de porte
		30065	bouchage de porte en terre et pierres éparses

Secteur	Fait	Us	Nature
2B	DP30071	30071	contenu d'un dépôt fait d'ossements
		30072	creusement de fosse
	DP30080	30080	contenu d'un dépôt fait d'un squelette
		FS30074	30074
		30075	creusement de fosse à dolium
	FS30076	30076	comblement de fosse à dolium
		30077	creusement de fosse à dolium
	FS30083	30083	comblement de fosse à dolium
		30094	creusement de fosse à dolium
	FY30068	30068	foyer [us composite]
		FY30091	30091
		30096	creusement de fosse-foyer
	FY30095	30095	trace rubéfiée de foyer lenticulaire
		FY30097	30097
	FY30098	30098	trace rubéfiée de foyer lenticulaire
		FY30099	30099
	FY30100	30100	trace rubéfiée de foyer lenticulaire
		MR30003	30003
		30010	Arasement de mur
	MR30008	30008	Élévation de mur en pierres liées à la terre
		30013	Arasement de mur
		30078	comblement de tranchée de réfection de mur
		30079	creusement de tranchée de réfection de mur
	MR30019	30019	élévation de mur en pierres liées à la terre
		30020	Comblement de tranchée d'épierrement de mur
	PO30084	30084	poteau [us composite]
		PR30005	30005
	30067		comblement de porte
	30070	pas de porte sans emmarchement	
	30081	pas de porte sans emmarchement	
	30082	pas de porte sans emmarchement	
	30093	crapaudine de porte	
PR30092	30092	ouverture de porte	

• Fig.18: Liste des Faits appartenant à l'îlot 30 classés par secteurs et des Us qui les composent.

FS30074, FS30076 et FS30083, qui sont toutes trois comblées de sable pur. Leur diamètre varie de 50 à 80 cm. On note pour FS30083 deux creusements concentriques en cuvette, correspondant à l'implantation successive de deux doliums de module différent. Sept trous de poteau ou de piquet ont également été repérés (TP30084 à TP30090) ; l'un d'entre eux est muni d'un calage constitué de quatre moellons de calcaire dur (TP30084). Trois autres (TP30085, TP30086 et TP30088) sont disposés autour du foyer FY30095, mais la répartition de l'ensemble sur le sol ne permet pas de dégager une organisation interprétable. A cette étape de l'occupation de la pièce, le seuil primitif de la porte PR30005 (30081) succède à une porte plus étroite (PR30092).

A la fin de cette période, le sol est recouvert par une épaisse couche [30069], d'une puissance de 12 à 18 cm, composée de sable pur et homogène. Ce volumineux remblai, apporté depuis les bords du Lez, était visiblement destiné à l'isolation et à l'assainissement de la pièce. Dans un même temps, l'ouverture de la porte PR30005 est comblée par une couche de limon destinée à maintenir le seuil au même niveau que le sol intérieur [30082].

Deux dépôts rituels vers -100 ou -100/-75

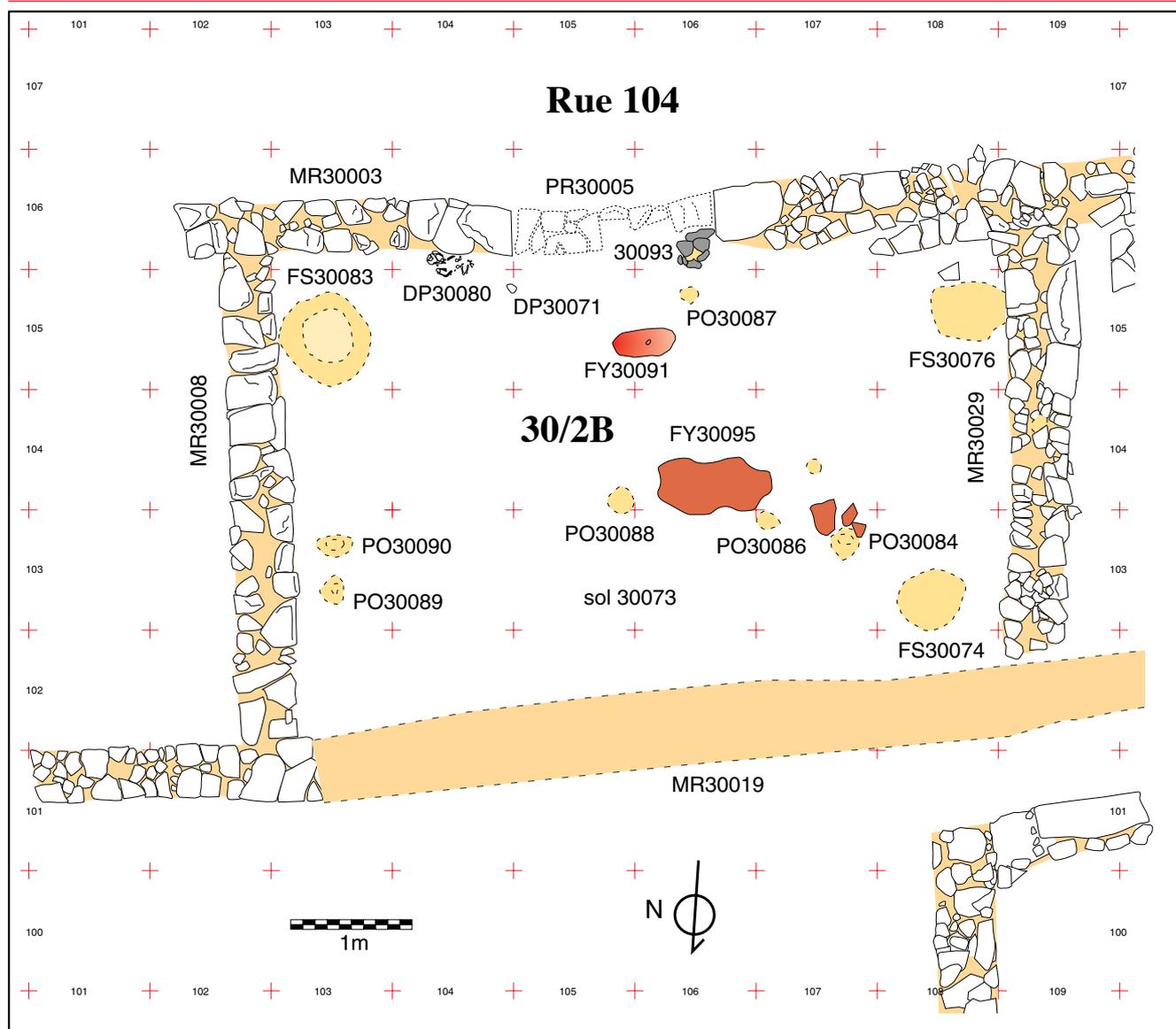
A 50 cm du piédroit est de la porte, contre le parement interne du mur MR30003, se trouvait une sépulture d'enfant mort en bas âge [DP30080] (fig. 20). Le squelette, assez bien conservé repose au niveau du sol 30073, mais il a en fait été enterré dans le remblai 30069 : il est donc au plus tôt contemporain de ce remblai. Aucune fosse n'a cependant été observée, ce qui permet deux hypothèses : soit que les traces de la fosse creusée depuis le sol supérieur aient disparu ; soit que le corps ait été déposé sur le sol juste avant le remblaiement.

Du même côté de la porte, non loin du piédroit est, un groupe d'ossements retrouvés en connexion attestent le dépôt (probablement rituel) de deux chiots [DP30071]. Les conditions d'ensevelissement sont proches de celles de la sépulture de nouveau-né (pas de fosse visible dans le remblai). Rien néanmoins n'indique une relation directe entre ces deux enterrements.

Vers -100/-75 : de faibles traces d'occupation

L'installation du sol 30059 sur le remblai de sable précédent constitue le début d'une deuxième phase d'occupation (fig.21 et 22). Dans l'ouverture de la porte, un lit de galets compacté, de fragments de doliums et d'amphores posés à plat et recassés sur place fait office de seuil de porte [30070] fonctionnant avec le niveau de sol 30059. C'est peut-être également au cours de cette étape que le mur MR30008 fait l'objet d'une réfection sur la totalité de sa longueur [tranchée 30079/30078].

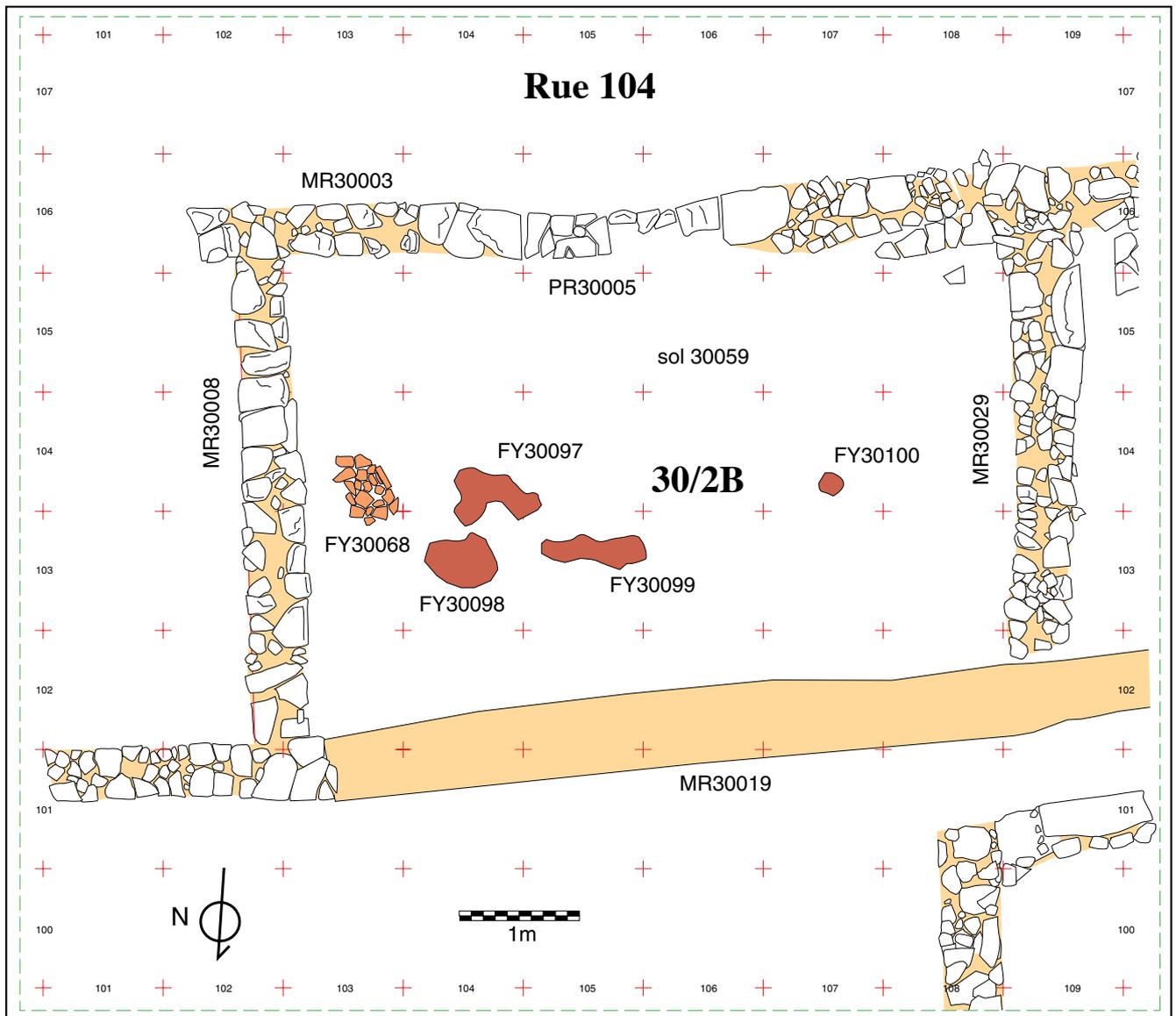
La surface du sol est exempte de déchets mais livre les traces de quatre foyers lenticulaires [FY30097 à FY30100]. Les trois premiers sont concentrés dans le quart nord-est du secteur, tandis que FY30100 est situé au centre de la moitié ouest. Ce dernier diffère également des précédents par sa forme circulaire et non pas oblongue et par ses dimensions beaucoup plus petites (20 cm de diamètre). Un foyer construit [FY30068] de forme ovale et d'une longueur de 60 cm est établi le long du mur MR30008, dans la partie centrale. Le radier est composé de tessons d'amphore italique posés à plat et liés entre eux par du limon ; la sole d'argile cuite, lissée en surface, n'est que très partiellement conservée. Il semble que ces foyers n'aient pas tous fonctionné en même temps mais il n'a pas été possible d'en déterminer plus précisément la chrono-



• Fig.19: Plan de la pièce 2B de l'îlot 30 au niveau du sol 30073.



• Fig. 20 : Inhumation de nouveau-né (DP30080) retrouvée dans le remblai 30069 de la salle 2B de l'îlot 30 (vers 100/75 av. n. è.).



• Fig. 21 : Plan de la pièce 2B de l'îlot 30 au niveau du sol 30059.

logie relative. Après un temps d'occupation relativement court, le sol 30059 est abandonné et rechargé par une couche de remblai [30058] à base de limon, d'éléments de destruction (fragments d'adobes) et de déchets (céramique, ossements).

Au deuxième quart du Ier s., le remblai 30059 témoigne d'un réaménagement de la pièce destiné à la création d'un nouveau sol ; ce dernier a cependant disparu du fait de l'arasement agricole. C'est lors de la création de ce sol que la pièce 2B sera reliée à la pièce 2A par l'ouverture de la porte PR30038 dans le mur MR30029. Parallèlement, l'ouverture de la porte PR30005 est comblée par un nouvel apport de limon [30067] suivi par la mise en place d'un seuil de tessons formant pas de porte à l'extérieur [30005].

5.4. Une ou deux unités domestiques ?

Les deux pièces intégralement fouillées dans l'îlot 30 (secteurs 2A et 2B) forment à partir des années -75 une même maison, suite à l'ouverture dans le mur mitoyen MR30029 de la porte PR30038 faisant communiquer les deux salles, et à l'obturation de l'ancienne entrée de la salle 2A par la construction du mur MR30002.

On ne connaît pas l'utilisation de la pièce 2B à cette phase récente, les sols correspondants ayant été détruits

par les travaux agricoles. La pièce 2A, pour sa part, paraît constituer dès lors une salle de séjour, caractérisée par des sols soignés, une absence de foyers, un seuil décoré d'un "tapis" de coquillages... Il est probable, si l'on suppose une complémentarité des espaces, que la salle 2B avait contemporanément une fonction de service, du type cuisine et/ou réserve.

Mais qu'en était-il auparavant, lorsque les deux salles étaient séparées et ouvraient toutes les deux sur la rue ? Leur réunion ultérieure n'implique-t-il pas qu'elles constituaient déjà une même unité fonctionnelle ?

De fait, on ne peut raisonner que sur la période -100/-75, où l'on possède des sols synchrones dans les deux salles. A cette époque, la pièce 2A possède une banquette large [BQ30061]. Son sol est fait de limon fin et livre des restes de foyer très particuliers, puisqu'il s'agit apparemment des traces d'un brasero plusieurs fois déplacé, ce qui implique d'ailleurs que l'espace était peu occupé. Les aménagements suggèrent une fonction de séjour et probablement aussi de salle à manger.



• Fig. 22 : Le sol 30059 de la salle 2B de l'îlot 30 vu du nord.

La pièce 2B a une organisation différente : plusieurs foyers de type culinaire (lenticulaires et construits) occupent la moitié est ; l'assainissement du sol avec une épaisse couche de sable peut par ailleurs indiquer une fonction complémentaire de réserve (cas plusieurs fois attesté à Lattes), en continuité avec la phase précédente où le sol 30073 fournit plusieurs fosses d'implantation de dolium.

On trouve donc déjà au début du Ier s. une répartition fonctionnelle des espaces équivalente à ce qu'elle sera dans la maison 30/2A-2B au milieu du siècle, entre une partie plutôt "service" (cuisine/réserve) à l'est et une partie plutôt "séjour" (séjour/ salle à manger/ chambre ?) à l'ouest. Bien que les deux salles soient encore architecturalement indépendantes et ne puissent communiquer qu'en passant par la rue, il est donc possible qu'elles aient appartenu à une même unité domestique, selon un schéma déjà illustré par plusieurs exemples sur le site (dans l'îlot 1 au IVe s. et dans l'îlot 4-nord aux IIe et au Ier s.). La permanence des fonctions des pièces sur des périodes très longues, transcendant les phases stratigraphiques et architecturales, constitue aussi une donnée courante dans l'habitat lattois.

6. La rue 104

De direction est-ouest, la rue 104 est à classer parmi les axes secondaires de type B distingués à Lattes (*Lattara 3*, p. 307). Cette rue compte parmi les plus larges de ce groupe : le dégagement de sa surface de circulation sur 16 m de long a permis de déterminer une largeur de 3,30 à 3,60 m. Cet axe se prolongeait vers l'est jusqu'à la rue princi-

pale 100, où son extrémité a été étudiée précédemment, tout au long de la façade nord de l'îlot 3 (*Lattara 3*, p.132-135). Un sondage (secteur 1) a concerné une portion de la rue sur 6 m de long et sur toute la largeur de la voie (coordonnées X110-116, Y107-110) (fig.3, en haut à droite).

Le premier niveau rencontré [104001] est un comblement de terre sablonneuse, avec taches de limon jaunâtre, des galets et quelques moellons de calcaire dur. On y recueille de nombreux tessons de céramique, parmi lesquels beaucoup d'amphore et de dolium. Le mobilier métallique est abondant, ainsi que la faune. Ce mobilier est particulièrement intéressant, car il constitue un lot homogène caractéristique des années 50/25 avant notre ère. Ce premier horizon sera interprété comme une sédimentation progressive de la rue, avec fréquents apports de type dépotoir.

Le niveau d'utilisation de la rue mis au jour sous 104001 est complexe ; il est en effet constitué de plusieurs éléments : au centre se tient une dépression linéaire bordée de pierres plus ou moins appareillées et alignées, formant un caniveau central [CN104002] destiné de toute évidence à drainer les eaux de pluie. Ce caniveau n'est que partiellement bâti et n'a pas de fond appareillé. Son remplissage est constitué de terre limoneuse grise avec cailloutis [104002]. On y recueille un lot de mobilier permettant de situer le fonctionnement du drain aux alentours du milieu du Ier s. av. n. è. Au sud du caniveau, le sol de la rue est empierré : lit de pierres brutes (souvent des éclats) disposées sans ordre spécial [104003]. Au nord du caniveau, la structure de la surface de la rue [104004] est plus complexe, car formée de matériaux hétérogènes : plages de petits galets du Lez, blocages de pierre (dont certaines parties appareillées évoquent des éléments résiduels de trottoirs ou de déflecteurs), lits de tessons dont plusieurs gros fragments d'amphore italique recassés sur place... Ces aménagements correspondent en fait à plusieurs actions successives qui ont été assimilées au sein d'une même Us. On notera enfin que les plages de tessons d'amphore concrétisant les seuils des portes d'entrée des salles 1 et 2B de l'îlot 30 [PR30004 et PR30005] s'interpénètrent avec les recharges de rue, qui les prolongent à certains moments : ceci indique sans doute que les aménagements de la rue ont été au moins en partie pris en charge par les riverains.

dépliant plan zone 35



• Fig. 24 : Vue général de l'îlot 35 prise du nord-ouest.

7. L'îlot 35 (IIe-Ier s. av. n. è.)

7.1. Présentation générale

L'îlot 35 prend place entre une rue secondaire au nord (rue 104) et un espace ouvert non encore numéroté au sud. Cet espace, remblayé à l'époque romaine, recouvre apparemment un ancien quartier arasé (prolongeant l'îlot 4-nord), ainsi que deux passages (rue 106 et ruelle 107), dont l'écho est visible dans la trame produite par la prospection électro-magnétique effectuée dans ce secteur préalablement aux fouilles.

Au nord et au sud, donc, l'îlot 35 est limité par deux longues façades rectilignes donnant sur des aires ouvertes permettant la circulation, sur lesquelles ouvrent plusieurs portes (fig.23 et 24). Ces façades ne sont cependant pas parallèles, mais accusent une très nette convergence vers l'ouest, leurs directions formant un angle d'environ 9 degrés.

Dans l'état le plus récent conservé, appartenant au Ier s. av. n. è., ce quartier est fermé au sud par un refend continu, percé seulement d'une grande porte dans le secteur 6. A cette époque, on a donc affaire à un îlot complexe, d'une grande largeur, composé d'espaces variés, fermés ou partiellement ouverts, couverts ou non, dont la fouille a tenté de comprendre l'articulation.

Mais l'analyse préliminaire du plan tel qu'il est apparu dès le décapage de surface a montré nettement qu'à

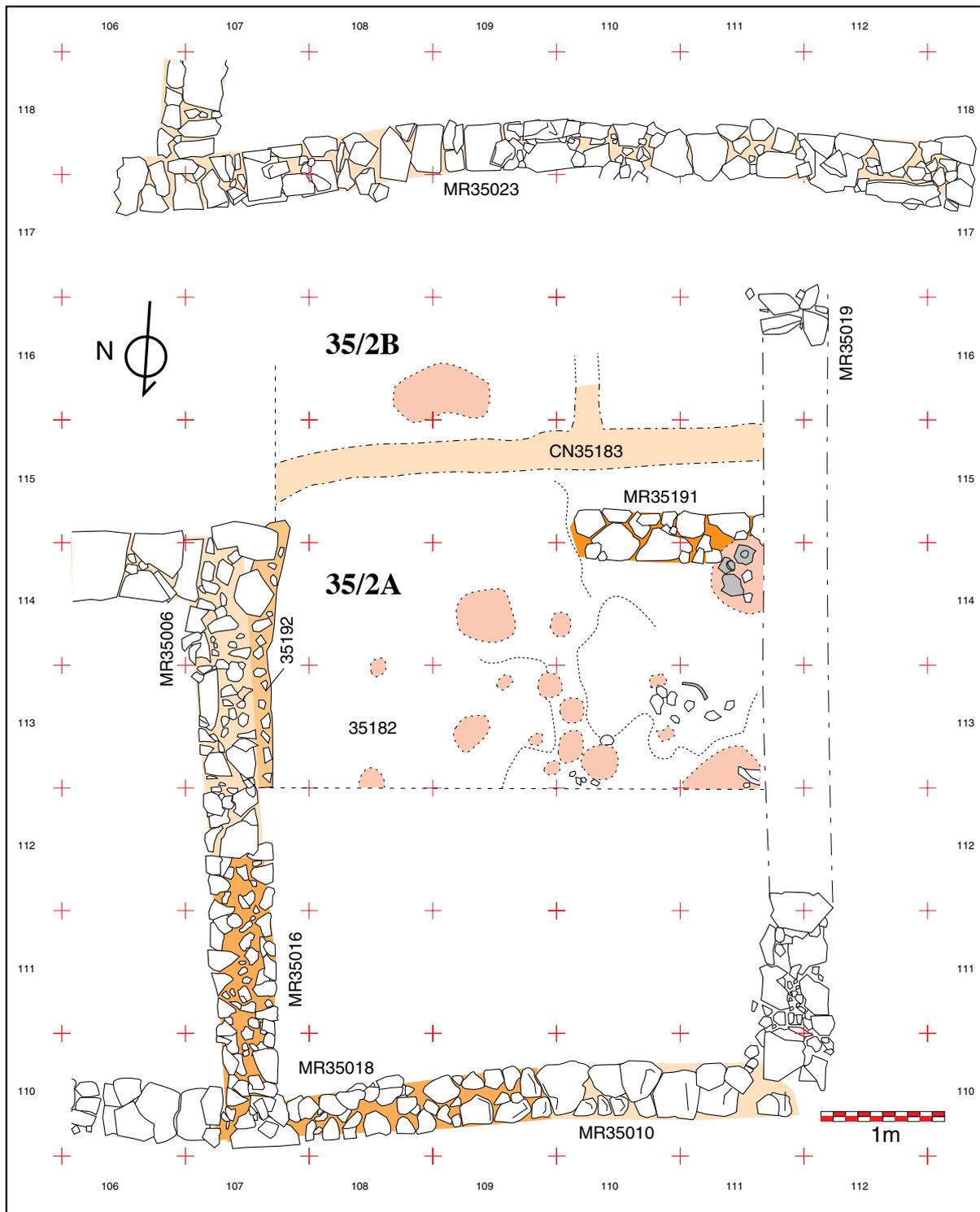
une époque antérieure, la zone 35 recouvrait en fait deux quartiers distincts (prolongeant les îlots 3 et 5 fouillés le long de la rue 100) séparés par une ruelle, partiellement conservée dans l'état récent à l'ouest (secteur 9), et prolongeant la rue 105 connue à son débouché sur la rue principale 100.

La fouille de cette zone offrait donc dès l'abord plusieurs problématiques connexes, d'une part dans la durée : quel type d'évolution aboutissait à l'état final visible en surface ? D'autre part dans la simultanéité : quelle organisation sous-tendait cet état récent, et à partir de quand ? Le traitement de ces questions est cependant apparu particulièrement complexe dès l'ouverture de la fouille, qui a révélé une destruction asynchrone des niveaux d'occupation d'est en ouest, les sols les plus récents (fin du Ier s.) n'étant conservés que dans la partie occidentale.

L'analyse des données actuellement acquises, qui doivent être considérées comme provisoires, procédera en conséquence d'abord par secteur de fouille, afin d'établir les concordances stratigraphiques entre les différents états. Dans un second temps, on proposera une première hypothèse sur l'évolution de la structure de l'îlot et sur le fonctionnement de ses différentes composantes. Six secteurs différents ont fait l'objet de fouille, principalement dans la partie est de la zone décapée.

Secteur	Fait	Us	Nature	Secteur	Fait	Us	Nature	
Secteur 1	MR35007	35007	élévation de mur fantôme	Secteur 5A	MR35067	35067	comblement de tranchée d'épierrement de mur	
		35008	comblement de tranchée d'épierrement de mur			35115	comblement de tranchée d'épierrement de mur	
		35009	creusement de tranchée d'épierrement de mur			35134	élévation de mur fantôme	
	MR35141	35141	élévation de mur en pierres liées à la terre		35208	comblement de tranchée de fondation de mur		
35144		comblement de tranchée d'épierrement de mur	35079		élévation de mur en pierres liées à la terre			
Secteur 2	FY35026	35026	radier de foyer en tessons et pierres		MR35079	35205	arasement de mur post-antique	
		35028	comblement de fosse d'implantation de foyer avec de la terre			35206	comblement de tranchée de fondation de mur	
		35030	creusement de fosse d'implantation de foyer			35072	comblement de tranchée d'épierrement de mur	
	MR35006	35030	creusement de fosse d'implantation de foyer		35081	élévation de mur en pierres liées à la terre		
		35004	comblement de tranchée d'épierrement de mur		35091	comblement de tranchée d'épierrement de mur		
		35005	creusement de tranchée d'épierrement de mur		35207	comblement de tranchée de fondation de mur		
	MR35006	35006	élévation de mur en pierres liées à la terre		MR35123	35123	élévation de mur	
		35192	creusement de tranchée de fondation de mur			35199	arasement de mur antique	
		35202	arasement de mur post-antique			35139	élévation de mur en pierres liées à la terre	
	MR35010	35010	élévation de mur en pierres liées à la terre	MR35139	35140	comblement de tranchée d'épierrement de mur		
		35011	comblement de tranchée d'épierrement de mur		35151	creusement de tranchée d'épierrement de mur		
		35012	creusement de tranchée d'épierrement de mur		35217	arasement de mur post-antique		
	MR35016	35015	arasement de mur post-antique	PR35138	35138	ouverture de porte		
		35016	élévation de mur en pierres liées à la terre		35172	comblement de porte		
	MR35018	35017	arasement de mur antique	SB35080	35179	comblement de porte		
		35018	élévation de mur en pierres liées à la terre		35080	structure bâtie de type indéfini		
	Secteur 2B	CN35183	35017	arasement de mur post-antique	Secteur 5B	FS35061	35061	comblement de fosse à dolium
			35019	élévation de mur en pierres liées à la terre			35092	creusement de fosse à dolium
			35020	creusement de tranchée d'épierrement de mur		FY35060	35060	radier de sole de foyer en tessons
			35204	arasement de mur post-antique		FY35114	35114	radier de sole de foyer en tessons
			MR35023	35023		élévation de mur en pierres liées à la terre	35117	creusement de fosse d'implantation de foyer
				35156		comblement de tranchée d'épierrement de mur	MR35063	35063
			MR35027	35157		creusement de tranchée d'épierrement de mur	35197	arasement de mur post-antique
				35196		arasement de mur post-antique	MR35065	35065
			MR35027	35027		élévation de mur en pierres liées à la terre	35198	arasement de mur post-antique
				35191		élévation de mur en pierres liées à la terre	MR35066	35066
			PR35031	35031		remblai à base d'apport de galets	35194	arasement de mur post-antique
				35203		ouverture de porte fantôme	MR35131	35131
			SB35033	35022		comblement de tranchée indifférenciée	35195	arasement de mur post-antique
				35032		creusement de tranchée d'épierrement de mur	MR35219	35219
	35033	structure bâtie fantôme		PR35064	35064	seuil de porte en pierres appareillées		
	Secteur 2B	CN35183	35183	creusement de caniveau	35200	ouverture de porte		
			35184	comblement de caniveau	PR35130	35129	bouchage de porte en pierres liées à la terre	
	Secteur 3	FS35174	35173	comblement de fosse	35130	ouverture de porte		
			35174	creusement de fosse	PT35038	35038	comblement de puits avec des matériaux de destruction	
		FY35111	35111	trace rubéfiée de foyer lenticulaire	35068	comblement de puits avec des matériaux hétérogènes		
			35013	élévation de mur en pierres liées à la terre	35162	cuvelage de puits en pierres		
		MR35013	35222	arasement de mur post-antique	35164	comblement de fosse d'implantation de puits		
			35025	élévation de mur en pierres liées à la terre	35201	creusement d'une fosse de puits		
		MR35025	35050	comblement de tranchée d'épierrement de mur	35181	calage de dolium avec des pierres		
			35053	creusement de tranchée d'épierrement de mur	Secteur 6	FS35075	35074	comblement de fosse à dolium
			35085	fondation de mur en pierres liées à la terre			35075	creusement de fosse à dolium
35088			comblement de tranchée de fondation de mur	MR35054		35054	reprise de mur hétérogène	
35221			arasement de mur post-antique	MR35055		35055	fondation de mur en pierres liées à la terre	
MR35071			35070	comblement de tranchée d'épierrement de mur		35102	comblement de tranchée de fondation de mur	
			35071	élévation de mur fantôme		35103	creusement de tranchée de fondation de mur	
MR35086			35073	creusement de tranchée d'épierrement de mur		35227	arasement de mur post-antique	
			35126	fondation de mur en pierres liées à la terre		MR35056	35056	élévation de mur en pierres liées à la terre
MR35209			35086	élévation de mur en pierres liées à la terre		35228	arasement de mur post-antique	
			35223	arasement de mur post-antique		MR35058	35051	comblement de tranchée d'épierrement de mur
PO35180			35209	arase en pierres		35052	creusement de tranchée d'épierrement de mur	
			35180	poteau [us composite]		35058	fondation de mur en pierres liées à la terre	
PR35014			35014	ouverture de porte		MR35083	35083	élévation de mur
		35113	seuil de porte	35226		arasement de mur post-antique		
PR35118		35121	comblement de porte	MR35084	35084	élévation de mur en pierres liées à la terre		
		35176	tranchée [us composite]	35225	arasement de mur post-antique			
		35185	fondation de seuil faite de pierres	PO35077	35076	comblement de trou de poteau		
		35220	seuil de porte fantôme	35077	calage de trou de poteau avec des pierres			
		35094	creusement de tranchée d'épierrement	35078	creusement de trou de poteau			
		35118	comblement de tranchée d'épierrement	35090	comblement de trou de poteau			
		35124	seuil monolithique	PO35098	35097	comblement de trou de poteau		
		35125	ouverture de porte	35098	creusement de trou de poteau			
		35188	comblement de fosse avec des matériaux de destruction	PO35100	35099	comblement de trou de poteau		
		35189	creusement de fosse	35100	creusement de trou de poteau			
		SB35112	35112	calage de vase avec des pierres	SB35045	35045	comblement de fosse avec des tessons	
			35186	comblement de fosse de type dépôt	35116	creusement de fosse		
		Secteur 4	FS35187	35187	creusement de fosse	35132	base de pilier	
				35087	élévation de mur en pierres liées à la terre	Secteur 7	MR35145	35145
35224		arasement de mur post-antique	35146	comblement de tranchée d'épierrement de mur				
Secteur 5A		FS35106	35106	comblement de la fosse d'implantation d'un dépôt	35148		creusement de tranchée d'épierrement de mur	
			35135	creusement de fosse	MR35152		35152	élévation de mur en pierres liées à la terre
FS35167		35166	comblement de fosse	35153	comblement de tranchée d'épierrement de mur			
		35167	creusement de fosse	35154	creusement de tranchée d'épierrement de mur			
FS35210		35210	comblement de fosse avec du sable	MR35165	35165		élévation de mur en pierres liées à la terre	
		35212	comblement de fosse avec des tessons et avec des pierres	35170	comblement de tranchée d'épierrement de mur			
FS35213	35213	comblement de fosse avec de la terre	35171	creusement de tranchée d'épierrement de mur				
	35214	comblement de fosse avec de la terre	Secteur 8	MR35142	35142		élévation de mur en pierres liées à la terre	
35215	comblement de fosse avec de la terre	35143			comblement de tranchée d'épierrement de mur			
FS35216	35161	vase en place de type non tourné	35150	creusement de tranchée d'épierrement de mur				
	35216	couche	MR35147	35147	élévation de mur en pierres liées à la terre			
Secteur 5A	FS35106	35106	comblement de la fosse d'implantation d'un dépôt	SB35177	35177		alignement de pierres	
		35135	creusement de fosse					

• Fig. 25 : Liste des Faits de la zone 35 et des Us qui les composent.



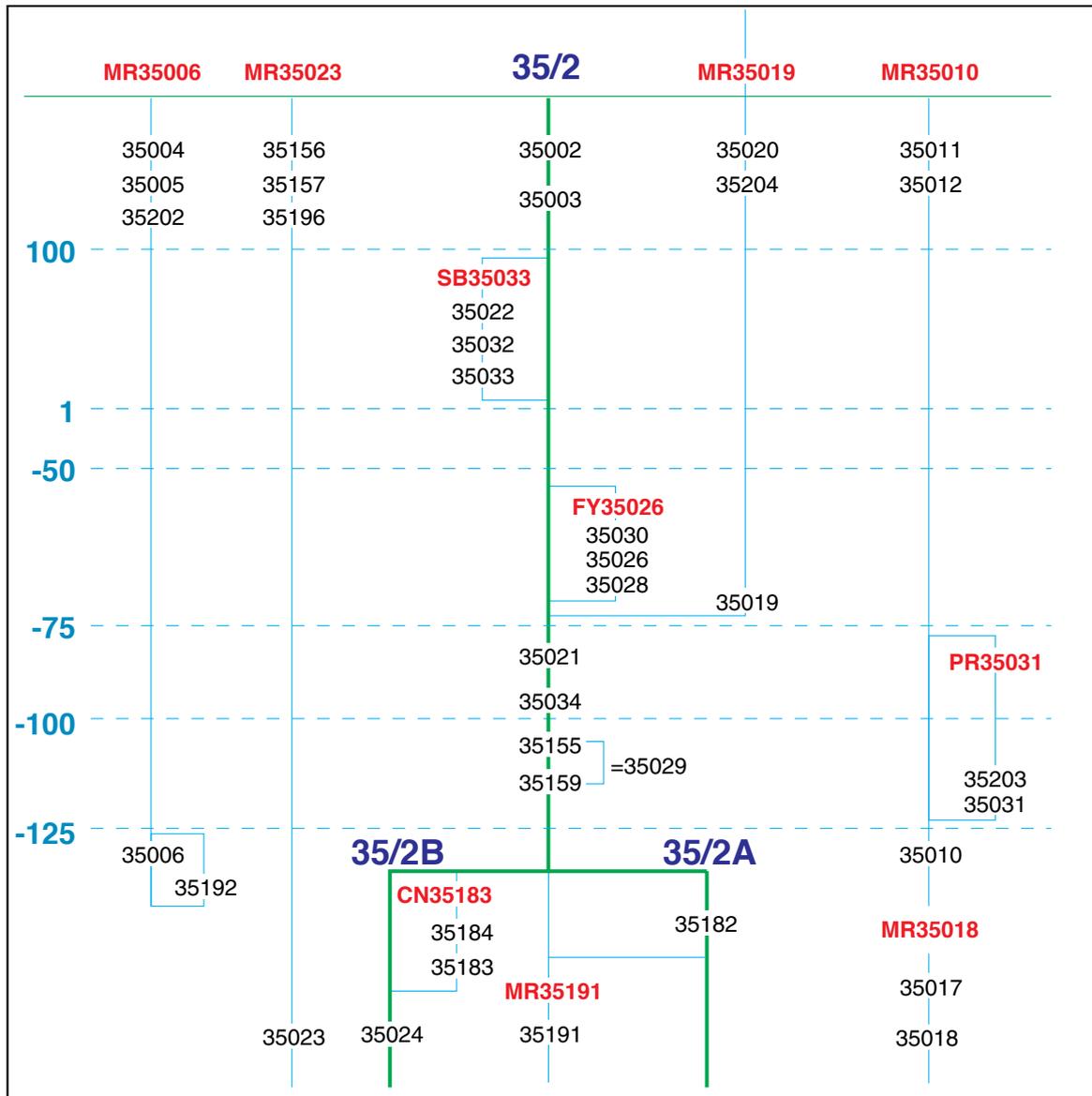
• Fig. 26 : Plan du secteur 2 de la zone 35, à la base de la couche 35159 faisant apparaître les structures antérieures à la cour.

7.2. Le secteur 2 de l'îlot 35

Le secteur 2 de la zone 35 (fig. 26) prend place au milieu de la façade nord de l'îlot. Il est délimité côté nord par le mur MR35010 en façade sur la rue 104 ; à l'est par un mur mitoyen avec le secteur 3 [MR35006] ; à l'ouest par le mur MR35019, le séparant du secteur 1, et au sud par le mur MR35023, qui le sépare du secteur 5B (on trouvera fig. 25 : la liste des Faits et des Us correspondants ;

fig. 27 : le diagramme stratigraphique et fig. 30 : la stratigraphie de ce secteur).

Deux de ces murs recouvrent des constructions anciennes, établies sur le même plan (MR35006 sur MR35016 ; MR35010 sur MR35018) et sont contemporains de l'occupation reconnue à l'intérieur du secteur ; par contre, le mur occidental [MR35019] est de construction plus récente et ne correspond à aucun niveau d'utilisation conservé. Durant les phases attestées dans le secteur 2,



• Fig. 27 : Diagramme du secteur 2 de la zone 35.

l'espace concerné s'étendait donc largement vers l'ouest, englobant l'ensemble des secteurs 1 et 2. On remarque que l'architecture récente présente un appareil frustré, fait de pierres de calcaire dur à peine retouchées, nettement différent des murs sur lesquels ils reposent (moellons de calcaire et de grès équarris).

La fouille du secteur 2 de la zone 35 a permis dans un premier temps, en 1996, d'explorer les niveaux récents d'un espace apparemment extérieur, fonctionnant comme une cour, puis, en 1997, de sonder dans la moitié sud les remplissages plus anciens, et de faire apparaître les restes de structures antérieures arasées.

Les traces d'une architecture abolie

Le plus ancien niveau rencontré dans la partie explorée est une surface de destruction [35182] correspondant à l'affleurement d'une couche de limon argileux jaune-ocre, qui paraît résulter de la dilution d'adobes. Cette couche jaune est percée de multiples dépressions ou fosses irrégulières, remplies de sédiments et d'inclusions divers (cendres, charbons, ossements, tessons, galets), encore difficiles à interpréter (fig. 28). Ces

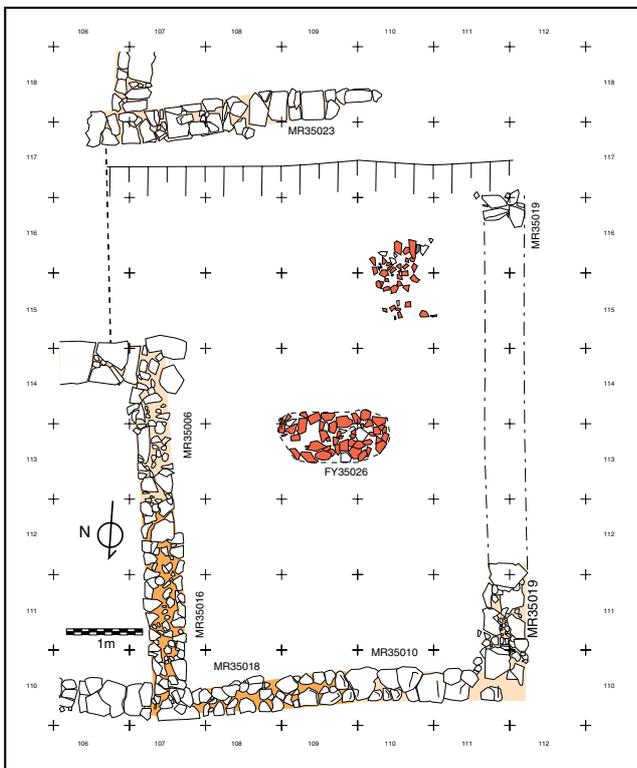
fosses n'ont pas été numérotées individuellement : elles se concentrent particulièrement dans le quart nord-ouest de la fouille. La similitude du remplissage avec les comblements ultérieurs laisse penser qu'elles ont pu résulter d'actions multiples en relation avec la vie de l'espace ouvert succédant au niveau de destruction (infra).

La couche de destruction recouvre en partie un mur [MR35191] dont l'arasement (ou l'arase) affleure sur 1 m de long (fig. 26). Ce mur appartient à une phase ancienne de l'architecture du quartier, à laquelle se rattachent sans doute aussi les murs MR35016 à l'est (sous MR35006) et MR35018 au nord (sous MR35010). Ces structures dessinent l'extrémité d'un quadrilatère (dénommé secteur 2A) correspondant à une pièce sous-jacente au secteur 2 et probablement aussi au secteur 1.

Au sud du mur MR35191, on distingue le secteur 2B, s'étendant dans cette direction jusqu'au mur MR35023 qui appartient à la pièce 5B. L'espace ainsi délimité se rattache à cette époque à une ruelle (rue 105) dont on retrouve le prolongement à l'est dans le secteur 4 et à l'ouest dans le secteur 9. Le niveau atteint dans cette portion de ruelle est une surface de terre brun-jaune [35024], entamée, tout au long du parement sud du mur MR35191, par un petit caniveau non bâti [CN35183], rempli à la fin de son utilisation par des sédiments charbonneux [35184]. Un tel caniveau a pu servir de drain pour protéger l'habitation, ou bien d'écoulement pour un déversoir qui aurait été situé à l'est, si l'on en croit le pendage de sa base. Un diverticule du caniveau vers le sud, visible dans



• Fig. 28 : Secteur 2 de la zone 35: couche d'effondrement de structures en adobes et caniveau dans la ruelle 2B appartenant à une phase antérieure à la cour, dont le comblement apparaît à droite. Vue prise de l'est.



• Fig. 29 : Plan de la cour 2 de l'îlot 35 au deuxième quart du Ier s. avec foyer ou four central (FY35026) et cloisonnement (MR 35019).

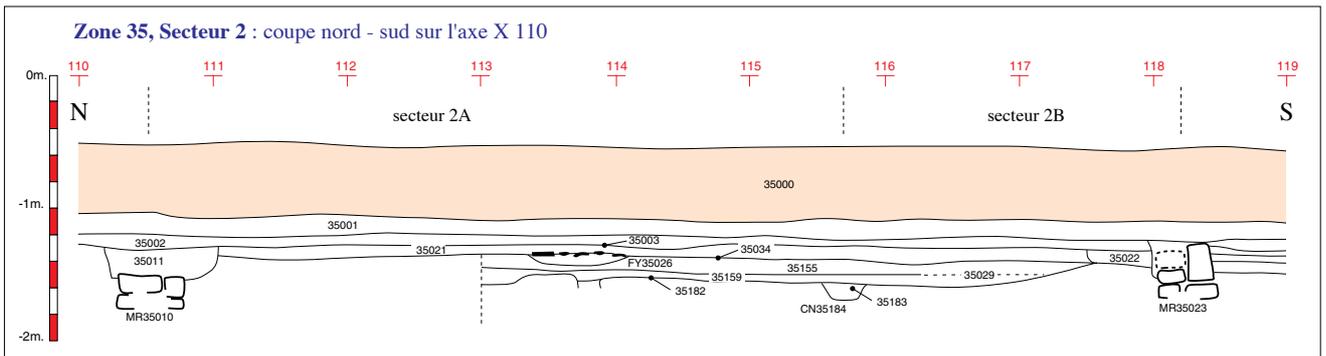
le carré 110/116, reste inexpliqué. Cet état d'architecture, tout juste repéré et non encore fouillé, est antérieur au dernier quart du IIe s. av. n. è.

Création d'une grande cour à la fin du IIe s. et au début du Ier s. av. n. è.

A la fin du IIe s. l'espace occupé par l'ancienne pièce du secteur 2A et l'emplacement de la ruelle du secteur 2B (soit l'ensemble du secteur 2) est redéfini : les murs est et nord sont rebâties (MR35006 et MR35010), le premier présentant sur sa face occidentale une nette tranchée de fondation [35192].

L'ensemble de l'espace est colmaté par des apports de terre brun foncé, contenant pêle-mêle des charbons, des pierrailles, des galets, des adobes, des fragments de terre cuite, de la faune, des tessons de vases et d'amphores disposés en tous sens y compris verticaux, des tessons de doliums et des coquillages (le tout de taille variable et en grand nombre). Ces recharges correspondent à l'étalement de rejets domestiques amenés par paquets (ce qui explique certaines concentrations spécifiques) pour exhausser le sol d'une zone qui paraît à l'évidence située désormais à l'extérieur. L'examen minutieux de la structure de la sédimentation, qui présente un aspect humique et révèle d'importantes bioturbations, conforte cette interprétation (expertise C. Cammas). La datation indiquée par l'abondant mobilier recueilli se situe entre le dernier quart du IIe s. pour les apports les plus anciens [Us 35029, 35159, 35155] et les premières années du Ier s. av. n. è. pour les plus récents [Us 35021].

Bien que l'accumulation soit continue, la présence de quelques structures marque des étapes dans l'utilisation des lieux. La base de la couche 31021 révèle ainsi une surface d'occupation [35034], matérialisée par un lit de tessons d'amphore italique posée à plat dans la partie sud-ouest et par une plage de galets [31031] à l'angle nord-ouest. Cette dernière correspond de toute évidence à l'emplacement d'une porte



• Fig. 30 : Stratigraphie du secteur 2 de la zone 35.



• Fig. 31 : Le sol de la cour2 de l'îlot 35 dans son état final (deuxième quart du Ier s.). La flèche indique le foyer ou four central FY35026. Cliché pris du sud.

[PR35031] placée au milieu de la façade des secteurs 1 et 2 et donnant sur la rue 104 vers laquelle se prolonge la couche de galets (c'est sur cet épandage de galets que s'appuiera le cloisonnement de la cour : MR35019, construit plus tard).

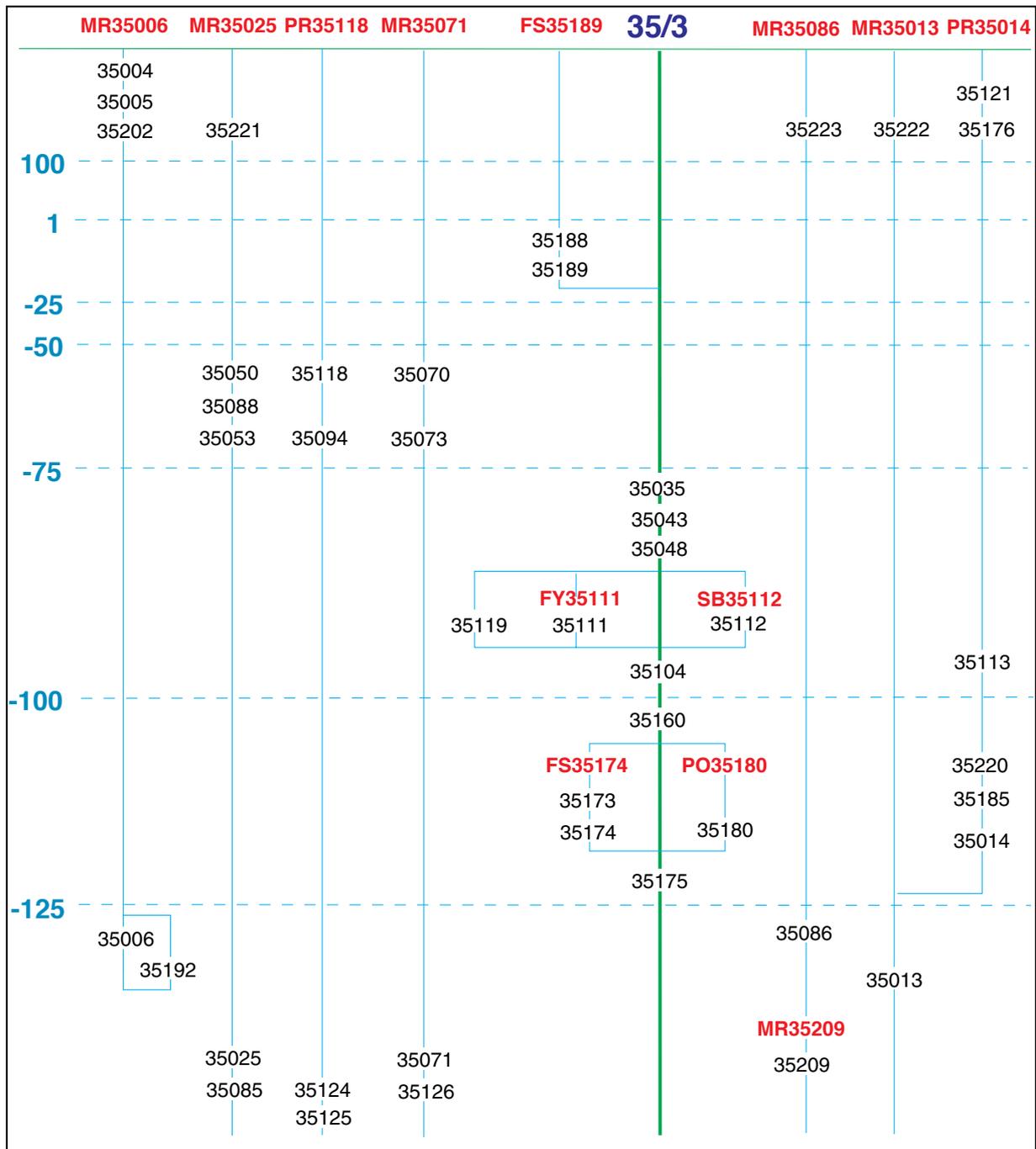
Le secteur 1 de la zone 35 n'a pas encore été fouillé ; néanmoins les observations effectuées à la jonction des secteurs 1 et 2 montrent que dans cet état, la cour s'étendait également vers l'ouest jusqu'au mur MR35141 (les couches basses du remplissage humique se prolongent dans le secteur 1, et l'on retrouve au sud de ce secteur quelques lambeaux des couches hautes, préservés de la destruction occasionnée par les travaux agricoles). A la fin du IIe s. av. n. è. et au début du siècle suivant, on avait donc affaire, dans les limites de l'îlot 35, à une grande cour intérieure de 8 m de long dans le sens est-ouest sur 7 m en moyenne dans le sens nord-sud, soit environ 56 m², ouvrant sur deux passages assez larges au sud-ouest vers la ruelle 35/9 et au sud-est vers le couloir 35/4. Cette cour, durant la phase en question, a été rapidement comblée par des apports anthropiques, de telle sorte que le niveau d'utilisation

s'est trouvé plus élevé que les sols contemporains des pièces environnantes.

Un cloisonnement de la cour au deuxième quart du Ier s. av. n. è.

Postérieurement au premier quart du Ier s. av. n. è., la porte donnant sur la rue 104 est obturée et la cour est coupée en deux par la construction en son milieu du mur MR35019, de direction nord-sud. Cette structure est très peu fondée puisque sa base est pratiquement au niveau du sol 35034. Aucune couche contemporaine du fonctionnement de ce mur n'est conservée dans les secteurs 1 et 2, mais on peut rattacher à cette phase un radier de foyer établi dans une fosse au centre du secteur 2 [FY35026] (fig. 29 et 31).

Ce foyer central est de type particulier : implanté dans une dépression rectangulaire à angles arrondis [35030, 35028], il est constitué par un



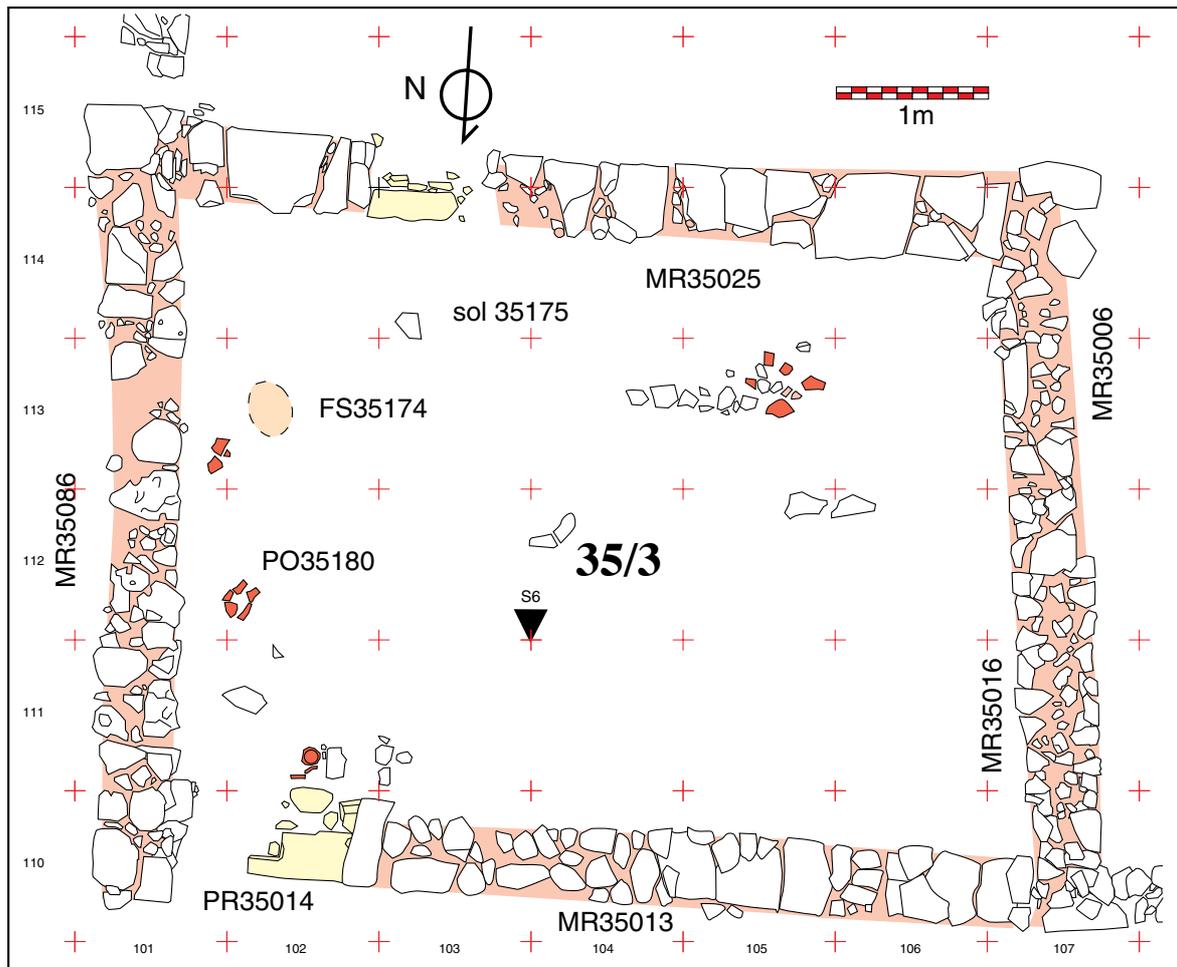
• Fig. 32 : Diagramme stratigraphique du secteur 3 de la zone 35.

lit de tessons, principalement d'amphores, face convexe disposée vers le haut [35026]. Dans les interstices se tiennent de nombreux charbons de bois, sans que les tessons ne portent eux-mêmes de traces de rubéfaction. Une telle disposition évoque soit une structure de combustion en élévation, du type grill ou brasero, d'où auraient percolé des braises, soit encore la base de la sole d'un four de forme allongée.

La disposition générale de l'architecture laisse penser que le secteur 2, désormais obturé à l'ouest par le mur MR35019, et ne communiquant plus vers l'est qu'avec le couloir du secteur 4, continua à servir de cour (la présence de foyers ou fours domestiques est largement attestée dans les cours de l'habitat lattois), avec une surface réduite de moitié (environ 28 m²). Par contre, le secteur 1, qui semble alors largement ouvert au nord où le mur MR35007 est arasé, put servir de diverticule pour dévier la ruelle du secteur 9 vers la rue 104 (infra).

Récupérations

Au sud du secteur 2, le sol 35034 vient buter contre un alignement de tessons verticaux, de galets et d'ossements, qui en marquent la limite, à 50 cm en moyenne du mur MR35023. Au-delà de cette limite, et jusqu'au mur, on rencontre un comblement de limon sableux jaune, contenant quelques pierres et tessons disposés en tous sens (puissance : 15 à 20 cm). La présence dans cette couche de fragments de tuiles et de sigillée gauloise permet d'identifier le comblement d'une tranchée de récupération. La partie supérieure a été arasée par les labours modernes. Il est difficile en l'état actuel de la fouille d'identifier la structure épierrée (numérotée provisoirement SB35023), mais il pourrait bien s'agir d'un drain latéral de la cour dont les restes pourraient subsister dans l'alignement de la tranchée de récupération à quelques mètres à l'ouest.



• Fig. 33 : Plan du sol 35175, dans la pièce 3 de la zone 35 (dernier quart du II^e siècle av. n. è.).

7.3. Le secteur 3 de l'îlot 35

Le secteur 3 est situé à l'angle sud-est de la zone 35 (fig.23). Il s'agit d'une pièce rectangulaire dont la surface intérieure couvre environ 20 m². Cette salle est délimitée par une architecture en pierres liées à la terre comprenant :

- au nord le mur MR35013, correspondant à la façade sur la rue 104, dont l'extrémité orientale est interrompue par un piédroit et par l'ouverture de la porte PR35014
- à l'est le mur MR35086, qui repose sur l'arase d'un mur vraisemblablement plus ancien : MR35209
- au sud la façade mitoyenne avec le secteur 4, constituée d'est en ouest par le mur MR35071, l'ouverture de la porte PR35118 et le mur MR35025
- à l'ouest le mur MR35006, dont l'épierrement partiel a permis d'observer une élévation antérieure sous-jacente : MR35016.

On observe une grande diversité dans la facture de chacune de ces élévations, tant pour les matériaux employés (blocs et moellons de calcaire dur, de calcaire tendre et de grès) que pour la dispositions des appareils (en boutisse et panneresse en un ou deux parements). Deux niveaux de sol principaux ont été rencontrés (fig.32).

Une première phase d'occupation au cours du dernier quart du II^e s. av. n. è.

La phase d'occupation la plus ancienne observée au cours de la campagne de fouille de 1997 est matérialisée par un sol d'habitation en terre battue [35175], présentant un léger pendage vers l'est (fig.3). Ce sol est très propre, identifiable seulement par sa structure compacte, par une couleur ocre clair, par quelques rares tessons posés à plat, de répartition diffuse sur toute la surface, et par deux lests de filet en plomb situés devant l'ouverture de la porte PR35014. On note l'absence de foyer ou de traces caractéristiques de la pratique du feu ainsi que celle de tout autre aménagement domestique. Deux structures négatives ont néanmoins été creusées à partir de ce niveau, dans la partie est du secteur, à proximité du mur MR35086 : il s'agit d'une part d'un trou de poteau ou de piquet [PO35180] dont le calage est constitué par cinq tessons d'amphore italique disposés en oblique autour d'un creusement circulaire, de 15 cm de diamètre et d'une profondeur de 10 cm ; et d'autre part d'une petite fosse [FS35174] de forme sub-circulaire de 33 à 35 cm de diamètre et d'une profondeur de 18 cm. Elle contenait une demi urne à une anse en céramique non tournée, résultant probablement d'un dépôt volontaire, et des tessons d'amphore disposés verticalement le long de la paroi ouest du creusement (fig. 34).

Au-dessus de ce sol, une couche de sédimentation [35160] liée à son occupation s'est formée sur une puissance variant de 2 à 8 cm. Elle est essentiellement présente dans la partie centrale du secteur et quasi absente le long des murs. Cette sédimentation de sol est particulièrement pauvre en déchets domestiques : céramique, faune, cendres et charbons sont rares et de répartition diffuse.

L'architecture en place pendant cette phase (fig. 33) comprend à l'ouest le mur 35006 : d'une facture plutôt fruste, il est constitué d'un appareil de calcaire dur à peine retouché et mal ordonné. La moitié sep-



• Fig. 34 : Demi-urne en céramique non tournée déposée en fosse dans la fondation du sol 35175 dernier quart du II^e siècle av. n. è.), prise de l'est.



• Fig. 35 : Pierre de seuil 35124, correspondant à l'ouverture ancienne de la porte PR35118 dans la façade sud du secteur 3, prise du nord

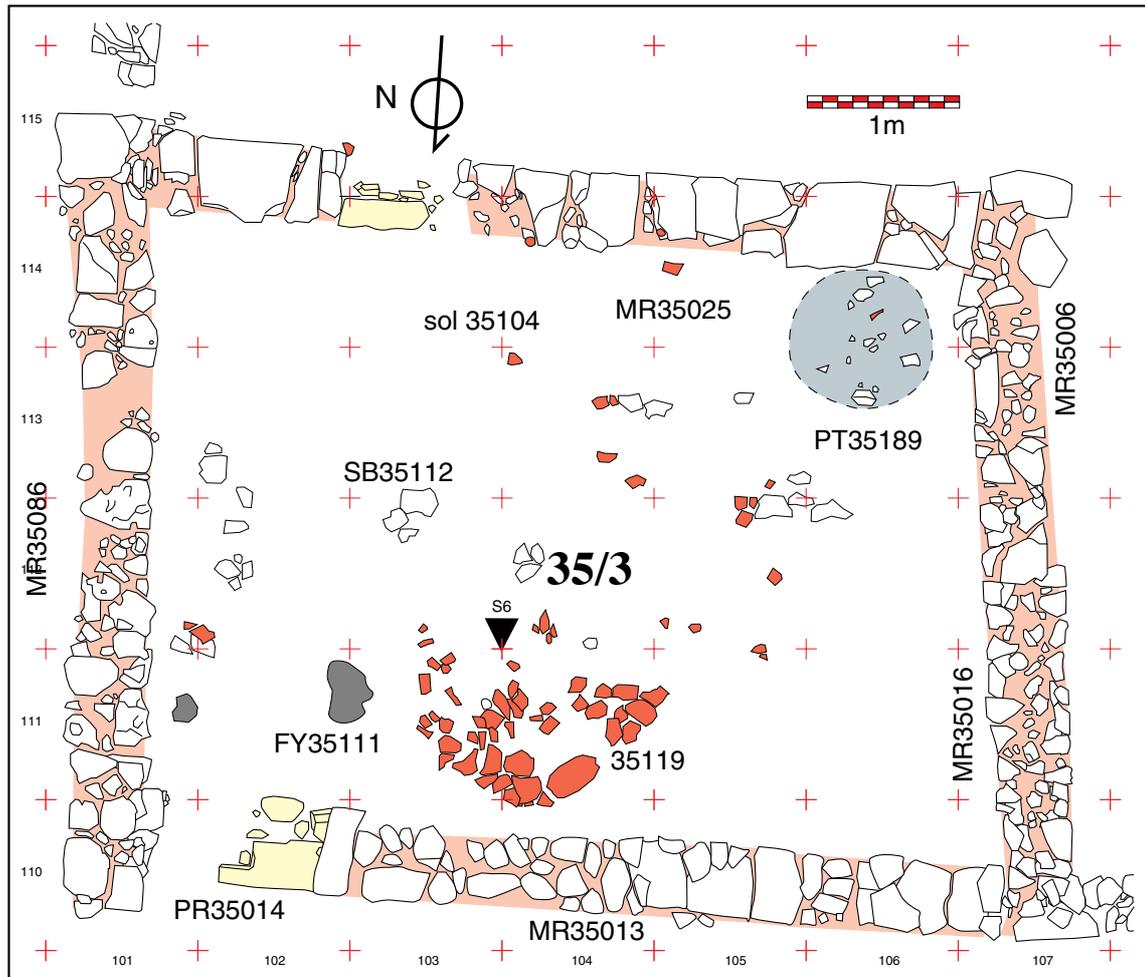
tentrionale de cette élévation a été épierrée. Cette spoliation laisse apparaître un état ancien du mur mitoyen séparant les secteurs 2 et 3 [MR35016], présentant une orientation et une longueur identiques à MR35006 mais plus large et de construction notablement différente, en deux parements de moellons de calcaire dur et de grès équarris, organisés en boutisse-panneresse. La partie sud de la tranchée de fondation de MR35006 [35192] est visible dans le secteur 2, sous la première phase de comblement de la cour [35155] : cette observation permet de situer la construction du mur MR35006 avant le dernier quart du II^e siècle av. n.

è., c'est-à-dire avant la formation du sol 35175 et de sa sédimentation 35160.

La façade sud est constituée par deux murs : MR35025 et MR35071, entre lesquels est ouverte la porte PR35118. L'élévation de mur 35025 est constituée à l'ouest de blocs de calcaire dur équarris, liés à la terre, disposés en boutisse et panneresse, le plus souvent en un seul parement. Cette élévation a été épierrée à son extrémité est. Sous le creusement de la tranchée d'épierrement [comblement 35050 ; creusement : 35053] apparaît la base de l'élévation [35085], sans rupture dans la construction avec la partie supérieure [35025] L'élévation du mur MR35071 a été spoliée dans son intégralité, également jusqu'à sa base [35126]. Celle-ci est de facture identique à 35085.

Entre ces deux murs, une ouverture de porte [35125-PR35118] permettait l'accès au secteur 4 : le ou les aménagements de seuil sont supposés mais ont été totalement épierrés : le comblement de cet épierrement [35118] marque les limites de l'ouverture ancienne. On observe sous le creusement de la tranchée d'épierrement 35094 un niveau d'utilisation appartenant à une phase antérieure à 125 av. n. è., matérialisée par une pierre de seuil monolithique en calcaire dur [35124] (fig. 35), présentant d'évidentes traces d'usure dues à la circulation, et située au même niveau que les deux bases d'élévation 35085 et 35126, soit à quelques 30 cm en dessous du niveau du sol 35175. Des cailloux de calcaire dur disposés en tous sens immédiatement au sud et à l'ouest de la pierre et compris dans l'ouverture de la porte sont les témoins de son épierrement partiel.

A l'ouest, le secteur est fermé par le mur MR35086, conservé sur deux assises. Ce dernier est de construction peu soignée : l'appareil de calcaire dur et de calcaire gréseux est brut ou à peine équarri, les modules sont divers et la disposition vaguement organisée en deux parements et blocage intérieur. Cette élévation repose sur l'arase d'un mur plus ancien [MR35209], visible sous forme d'un lit de blocs de calcaire dur.



• Fig. 36 : Plan du sol 35104, dans la pièce 3 de la zone 35 (premier quart du Ier siècle av. n. è.).

Au nord, enfin, la façade de la pièce donnant sur la rue 104 est constituée d'ouest en est par le mur MR35013 et par la porte PR35014. La moitié ouest de l'élévation du mur MR35013 est constituée de blocs et moellons de calcaire dur équarris. La moitié orientale présente par contre une disposition moins ordonnée et moins soignée en deux parements, alliant un appareil de moellons de calcaire dur et de calcaire gréseux. Cette partie dont le mode de construction se rapproche des élévations de mur MR35006 et MR35086 correspond à une reprise de mur, tandis que la portion occidentale, érigée antérieurement, continue de fonctionner sans réaménagement. L'extrémité orientale du mur est terminée par un piédroit au-delà duquel s'ouvre la porte PR35014. Le seuil fonctionnant en synchronie avec le sol 35175 et sa sédimentation 35160 n'a été que partiellement observé sous forme d'un bloc posé à plat sur une fondation [35185] et situé en léger débord sur le sol d'occupation. Le reste de l'aménagement du pas de porte a disparu au cours d'un épierrement postérieur, englobant tous les niveaux de seuil successifs.

Un sol d'habitation du premier quart du Ier s. av. n. è.

A la sédimentation 35160 succède une surface de sol presque horizontale [35104], de couleur claire, relativement propre et dont l'occupation est marquée par des tessons posés à plat et quelques aménagements domestiques, occupant la moitié nord-est du secteur (fig. 36 et 37). On relève ainsi un support de vase de dimension relativement modeste [35112] posé directement sur le sol 35104, sans fosse d'implantation. Il est formé par trois pierres : deux d'entre elles sont de petits moellons équarris de calcaire dur et la troisième une pierre plate de calcaire tendre. Une trace de foyer lenticulaire [35111] est située dans le quart nord-est de la pièce, à peu de distance de la porte PR35014 mais légèrement décalée par rapport à l'axe de circulation. Elle se présente sous la

forme d'une plaque d'argile compacte, rubéfiée, de forme sub-circulaire. Les limites ne sont pas conservées dans leur intégralité, forme et dimensions sont peu lisibles : on observe des traces évidentes de rubéfaction sur 40 cm² avec des cendres concentrées en périphérie nord. La plaque observe un pendage vers l'est, prolongée par un épandage léger de charbons de bois répandus sur le sol. A l'ouest de ce foyer, et contre le mur MR35013, on note une concentration de tessons appartenant à une même amphore italique [35119]. La disposition de ces tessons laisse penser qu'il s'agit d'une amphore écrasée sur place : une partie d'entre eux est posée à plat, face convexe vers le haut et l'autre partie est sous-jacente à la première, face concave vers le haut. L'ensemble ne présente ni les limites ni la forme caractéristiques de l'aménagement d'un radier.

L'architecture fonctionnant pendant la phase précédente n'a pas subi de modifications à cette période, mis à part le seuil de la porte PR35014 qui a été surélevé d'environ 15 cm par un nouveau lit de dalles de calcaire posées à plat, dont ne subsiste après épierrement qu'une dalle dans la partie ouest de la porte [35113]. La largeur de la porte a été légèrement rétrécie (environ 20 cm) par l'adjonction contre le piédroit occidental du mur MR35013 et au-dessus du nouveau seuil, d'un parpaing de calcaire froid disposé en boutisse.

Remaniements de la pièce 3 à partir du second quart du Ier siècle av. n. è.

Le sol 35104 a visiblement été abandonné à la fin du premier quart du Ier siècle av. n. è. ou au début du second quart : il est en effet recouvert par une couche de remblai [35048-35043] dont la puissance varie de 10 à 15 cm. Ce remblai contient des fragments d'adobes et des charbons de bois concentrés en poches, en divers endroits (les adobes étaient par exemple plus concentrées le long des murs). Les tessons de céramique et



• Fig. 37 : Vue générale du sol 35104, dans la pièce 3 de la zone 35 (premier quart du Ier siècle av. n. è.), prise du nord.

les déchets fauniques sont abondants et disposés en tous sens. On note la présence, le long du mur MR35086, d'un amas de blocs et moellons en calcaire dur et tendre, disposés obliquement (pendage vers le nord-ouest), provenant sans doute de la destruction du mur. De même, un amas de moellons et de tessons non organisé, situé dans la partie ouest du secteur est compris dans ce niveau. La partie supérieure du remblai ainsi que le sol qui devait le surmonter ont été écrêtés par les labours modernes.

Des modifications ont peut-être été apportées dans l'architecture au cours de la deuxième moitié du Ier siècle av. n. è. : elles apparaissent sous forme d'un épierrement partiel de la façade sud du secteur. L'élévation de mur 35071, d'une longueur de 1 m, est récupérée. Il en va de même pour les aménagements successifs supposés du seuil de la porte PR35118 et pour la partie orientale du mur MR35025, sur une longueur de 1 m également. On peut émettre l'hypothèse, au vu du mobilier céramique, qu'il s'agit d'épierrements antiques destinés à agrandir le passage entre le secteur 4 et le secteur 3.

Traces d'époque romaine

Peu d'éléments nous permettent d'appréhender cette période, les niveaux correspondant ayant été détruits. Seule une structure en creux, dont le comblement supérieur a été fouillé, livre les traces d'époque augustéenne. Il s'agit sans doute d'un puits non cuvelé [PT35189], dont le point de départ a été arasé par les labours modernes. Son creusement perfore tous les niveaux antérieurs en place. Le remplissage superficiel contenait des tessons de céramique, du mobilier métallique et des matériaux de destruction, parmi lesquels de nombreux fragments d'enduits peints.

7.4. Le secteur 4 de l'îlot 35

Le secteur 4 est situé dans la partie orientale de la zone 35, directement au sud du secteur 3, dont il est séparé par la façade [MR35025, PR35118 et MR35071]. Cet espace est bordé à l'est par le mur MR35087. Au sud et à l'ouest, il

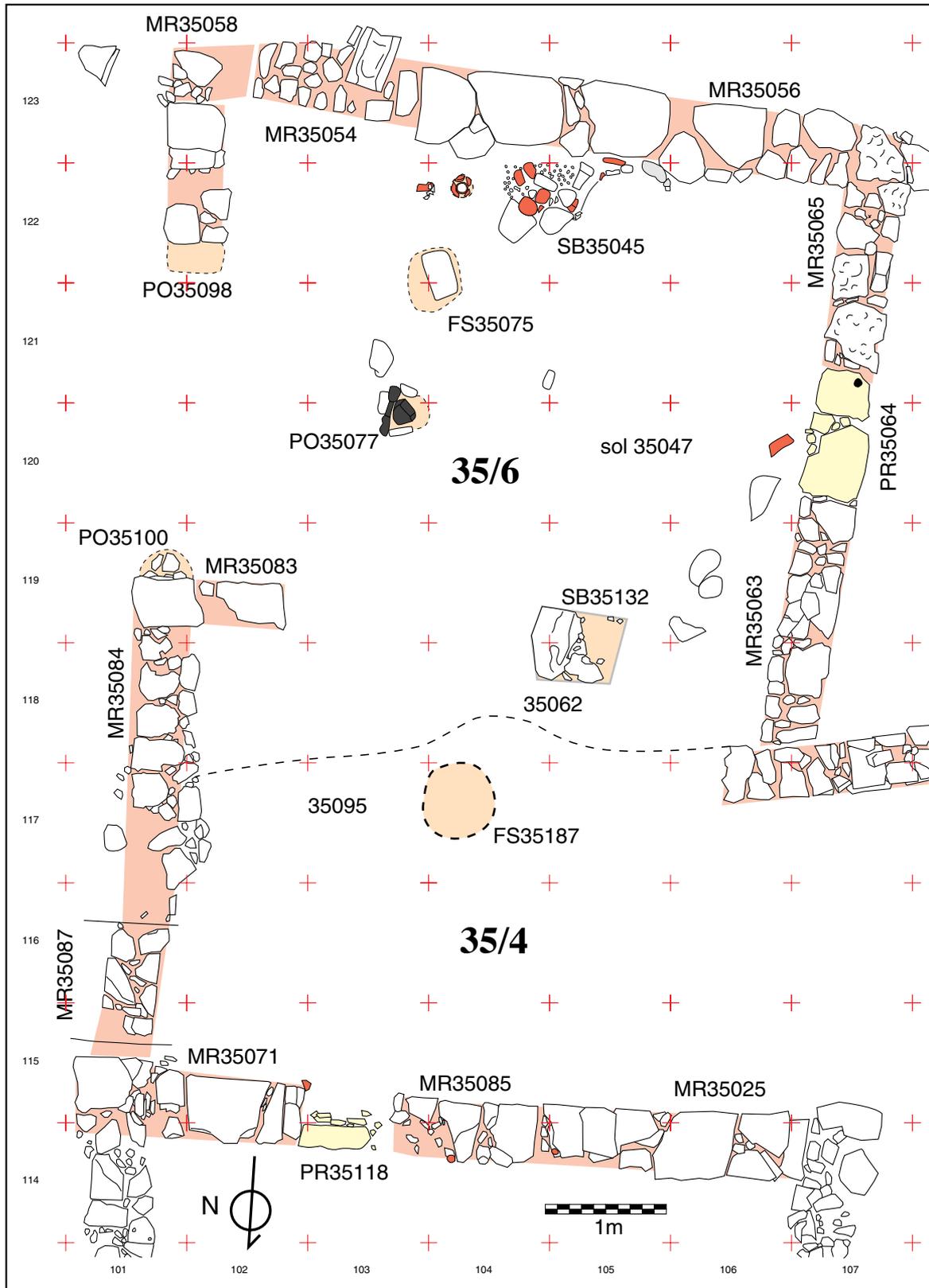
s'ouvre sur les secteurs 6 et 2, avec lesquels il communique directement. Ce secteur occupe une surface de 15 m² : d'une largeur moyenne de 2,50 m, il présente une forme longiligne, étirée sur un axe est-ouest (fig.38).

Un axe de circulation à la fin du IIe s. av. n. è.

Une seule séquence d'occupation a été étudiée dans le secteur 4. Elle est principalement illustrée par le remblai 35128, qui présente en surface une partie horizontale en limite sud du secteur et se poursuit vers le nord par une dépression à profil en cuvette. Le fond de cette dépression linéaire, orientée d'est en ouest, est plat et horizontal jusqu'à la façade sud du secteur 3. La surface de 35128, bien caractérisée par une matrice de limon clair et un pendage marqué, est en continuité vers l'ouest avec un remblai observé dans le secteur 2 [35024]. Elle s'étend également vers le sud, sous la surface de sol dégagée dans le secteur 6 [35047].

La dépression est comblée par une couche de limon sablo-argileux brun foncé [35095-35163], d'une puissance de 10 à 15 cm, riche en tessons et déchets organiques disposés en tous sens, en cailloux et en charbons de bois concentrés en poches. La limite méridionale de cette couche est caractérisée par la disposition verticale de nombreux tessons le long de la paroi de la dépression. Sa structure très hétérogène semble indiquer qu'elle a été formée par des apports successifs de résidus, décharges de foyer, raclages de sol, etc... On interprétera ce niveau comme une accumulation de déchets dans un espace ouvert que l'on peut identifier à une zone de circulation. La nature humique de la matrice limoneuse permet également de supposer que cet espace n'était pas couvert.

Le profil en creux du sol de ce passage correspond probablement à l'implantation de l'ancienne rue 105, dont la bordure sud devait être occupée par la façade d'une habitation détruite à la fin du IIe s. Cet état ancien est concrétisé par la présence d'un important remblai de limon sableux de couleur jaune en limite sud du secteur [35218], et par un remblai de limon brun foncé au nord, constituant le comblement de l'ancienne voie de circulation.



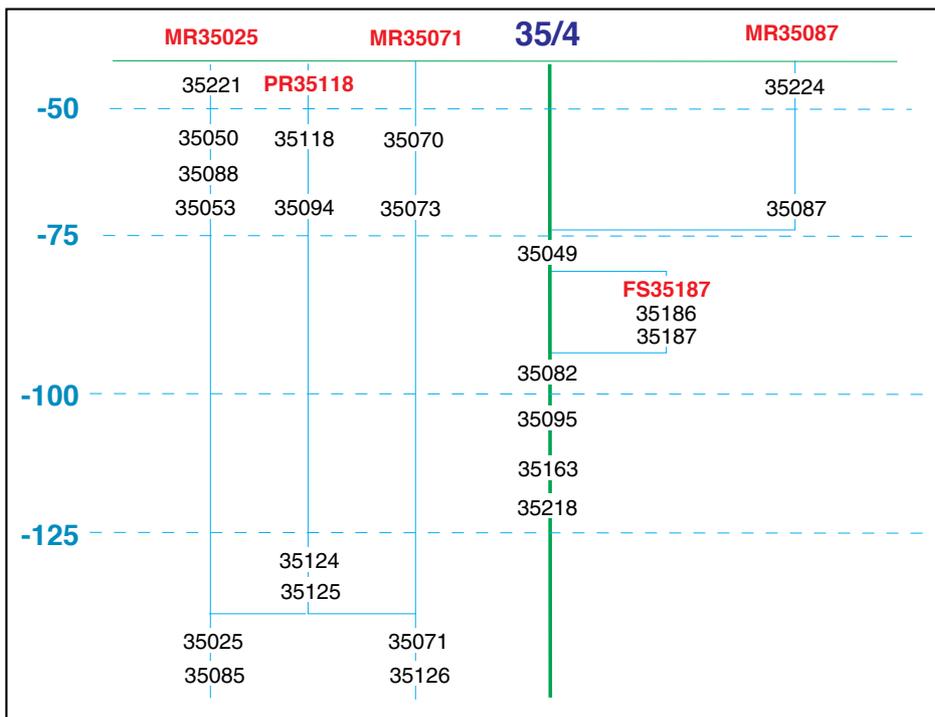
• Fig. 38 : Plan des secteurs 4 et 6 de la zone 35.

Obturation du passage dans la première moitié du Ier s.

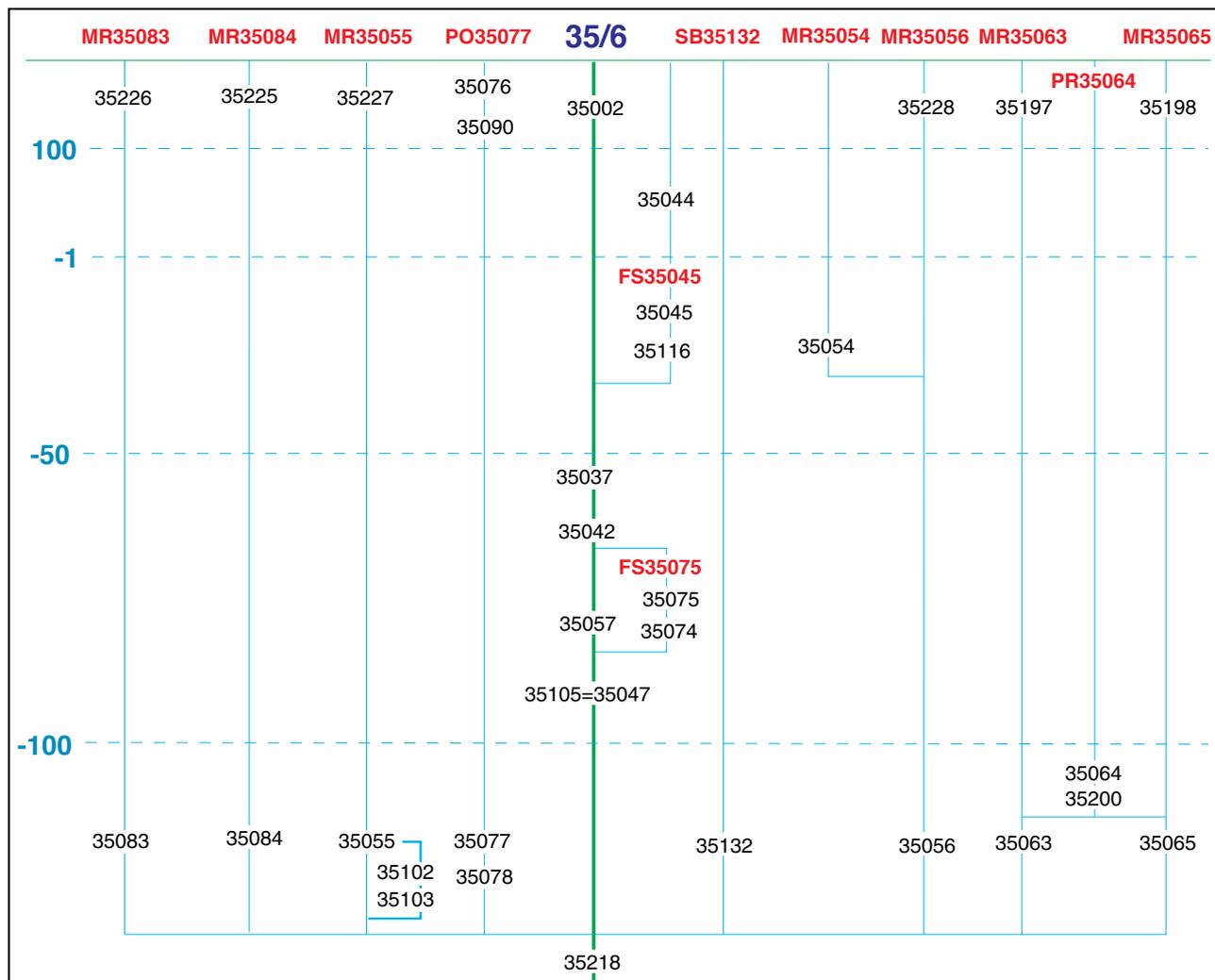
Le sommet du remblai présente une surface piétinée [35082], percée par une fosse [FS35187]. Le comblement de cette dernière est constitué de la même matrice limoneuse que le remblai dans laquelle elle a été creusée, mais est caractérisé par une concentration de charbons de bois, céramique et déchets alimentaires (os, coquillages, écailles de poisson).

Le creusement est de forme circulaire, d'un diamètre de 60 à 70 cm et les parois présentent un profil en cuvette. Ce sol fonctionne au début du Ier s. av. n. è.

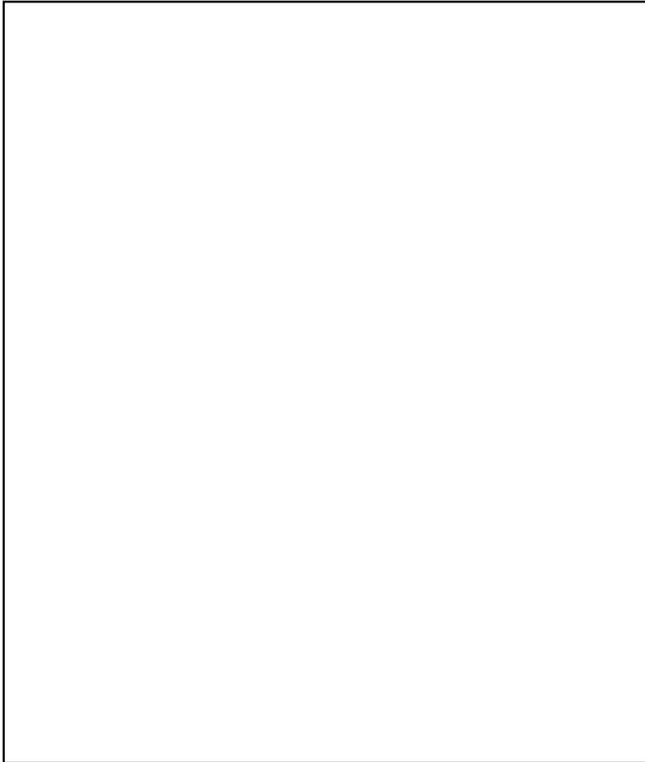
C'est peu après, sans doute dans le deuxième quart du siècle, qu'une portion de mur [MR35087], d'une orientation légèrement décalée par rapport à l'axe des murs MR35086 et MR35084, vient compléter la façade est de la zone 35. Ce mur n'est pas profondément fondé, et sa



• Fig. 39 : Diagramme stratigraphique du secteur 4 de la zone 35.



• Fig. 40 : Diagramme stratigraphique du secteur 6 de la zone 35.



• Fig. 41 : Zone 35, secteur 6: mandibule et crâne de boeuf posés sur le sol 35047 (deuxième quart du Ier siècle av. n. è.), prise du sud.

base repose directement sur le remblai 35095-35163. Cette construction correspond à la volonté de fermer l'accès à la maison depuis la rue 105. On la mettra en relation avec le cloisonnement intervenant à la même époque au sud du secteur 2, qui obture également l'ancien passage.

7.5. Le secteur 6 de l'îlot 35

Située dans l'angle sud-est de la zone 35, le secteur 6 est fermé au sud par les murs MR35056 et MR35054 en façade sur la rue 106. A l'ouest, l'architecture est mitoyenne avec le secteur 5B : elle comprend deux murs [MR35063 et MR35065] qui encadrent une porte [PR35064] permettant une communication entre les deux espaces. Au nord, le secteur 6 ouvre largement sur le secteur 4. A l'est enfin, cet espace est délimité par deux tronçons de mur [MR35084 et MR35055] entre lesquels est ménagée une large ouverture. On note sous le mur MR35055 l'existence d'un mur plus ancien [MR35058] qui pouvait constituer l'angle d'une architecture antérieure.

Une seule occupation durant la première moitié du Ier s. av. n. è.

Un unique niveau de sol [35047], datant de la première moitié du Ier siècle av. n. è, a été mis au jour dans ce secteur (fig. 38 et 40). Cette surface, de nature limono-sableuse et de couleur claire, n'a livré que peu d'indices d'utilisation : traces de cendres et de charbons de bois concentrés dans la partie sud-est, fond de cruche écrasé le long du mur sud [35105], rares tessons épars posés à plat, enfin implantation d'une fosse à dolium [FS35075] contenant une pierre plate de calcaire dur, de forme rectangulaire (25x37 cm), installée dans un creusement sub-circulaire de

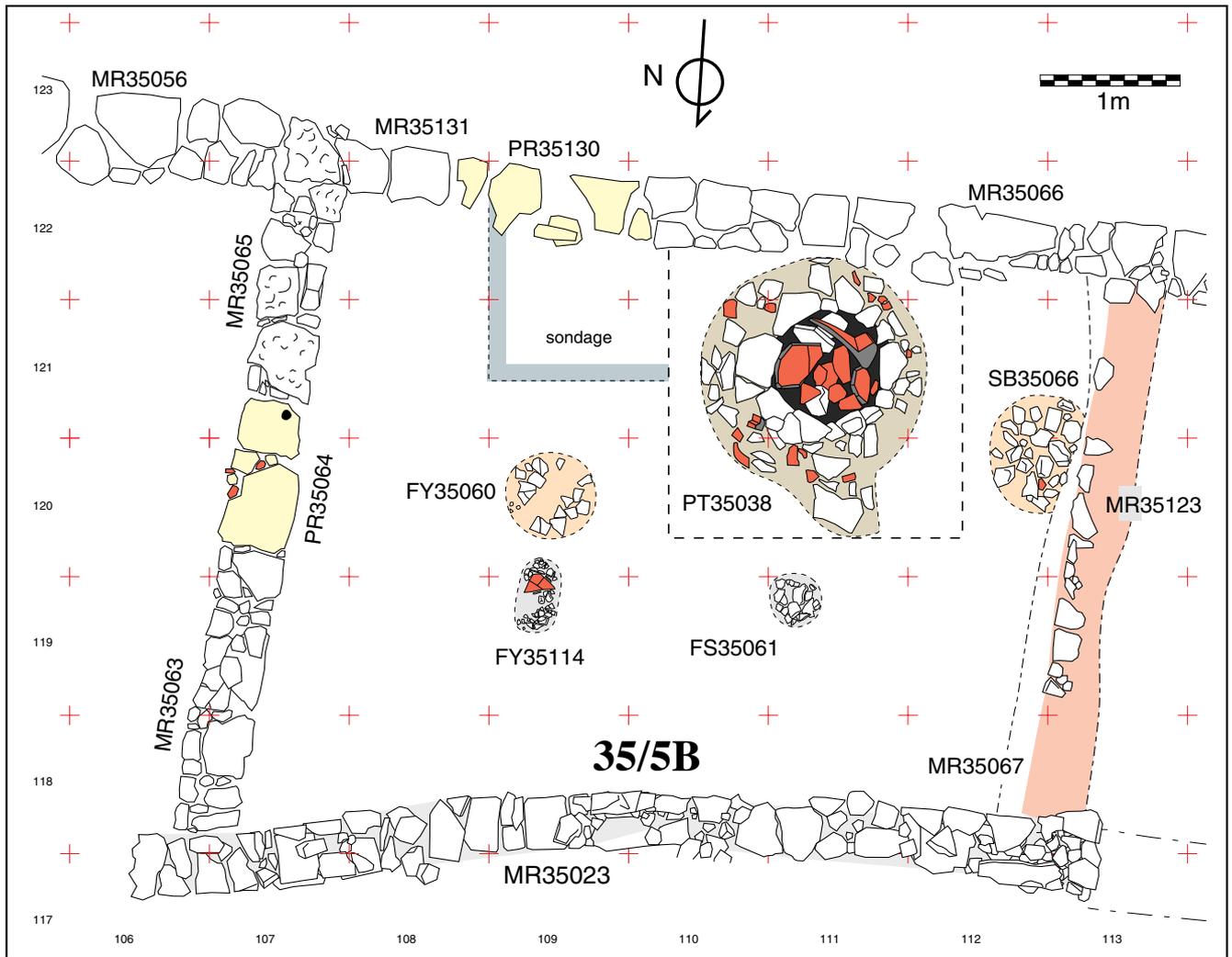


• Fig. 42 : Zone 35, secteur 6: Trou de poteau PO35100, situé à l'extrémité sud du mur MR35084.

50 cm de diamètre et d'une profondeur de 5 à 8 cm. La pierre était recouverte par un comblement de sable grossier gris clair stérile en artefacts sur une épaisseur de quelques centimètres.

Au-dessus du sol, les lambeaux d'une sédimentation liée à son utilisation [35057] ont été conservés, le long des murs et surtout dans l'angle sud-ouest de la pièce, là où l'architecture n'a pas été postérieurement remaniée. Ce niveau est principalement constitué par des amas de limon sableux où sont densément mêlés des charbons de bois, des tessons de céramique et des ossements animaux. On note en particulier la présence d'une mandibule et de la partie frontale d'un crâne de boeuf dans une légère dépression située à l'angle sud-ouest du secteur (fig.41). Le sol lui-même repose sur un remblai homogène de limon [35218] qui se poursuit dans le secteur 4.

Les structures bâties qui fonctionnent pendant cette phase ne ferment véritablement l'espace qu'au sud et à l'ouest. Le côté oriental comprend du nord au sud : le mur MR35084 à l'extrémité duquel est implanté un trou de poteau [PO35100] ; une ouverture de plus de 2 m de large, dans laquelle se prolonge le sol 35047 ; à nouveau un trou de poteau [PO35098] appuyé au piédroit du mur MR35055. Le mur MR35084, d'une longueur de 2 mètres, n'est conservé que sur une assise de construction irrégulière. Il semble qu'il ne repose pas sur une architecture plus ancienne mais qu'il a été construit pour les besoins du réaménagement du quartier. Cette observation est valable également pour le mur MR35055 : les limites de sa tranchée de fondation sont visibles à l'extérieur de la pièce mais sont recouvertes à l'intérieur par le sol 35047. Les trous de poteaux sont de forme rectangulaire et de dimensions similaires (50x30 cm) ; le fond de l'un d'eux [PO35100] (fig.42) était tapissé de petits cailloux de calcaire. Ils étaient destinés à recevoir chacun un pilier en bois qui, adossé au piédroit de mur, devait former les



• Fig. 43 : Plan de la salle 5B de l'îlot 35 faisant apparaître les principales structures dégagées.

chambranles de l'ouverture. Nous nous trouvons visiblement en présence d'un porche permettant l'accès à la pièce 6 depuis l'est.

Au nord, le secteur n'est pas fermé et l'on accède directement au couloir correspondant au secteur 4 (supra). On note néanmoins la présence entre les deux secteurs d'un retour du mur MR35084 vers l'ouest [MR35083], ainsi que d'une base de pilier isolée [SB35132], située à environ 2 m de distance à l'ouest de ce retour. Le dernier élément est situé presque au centre de la pièce, légèrement décalé vers l'est : il s'agit d'un calage de poteau [PO35078] de forme quadrangulaire (40x42 cm) construit avec deux assises de moellons de calcaire disposés de chant, alternant avec des fragments d'une meule en basalte en réemploi. Profond de 26 cm, ce trou devait maintenir un pilier de bois de dimension importante. Ces poteaux, dont les calages dépassent du niveau environnant, sont apparemment postérieurs au sol 35047 : ils témoignent de renforcement secondaires mis en place peu après, probablement durant le deuxième quart du Ier s.

Quelques éléments augustéens

Deux structures bâties appartenant à une phase ultérieure sont restées en place, en élévation par rapport au niveau de sol 35047. A l'intérieur de la pièce et contre la partie centrale du mur MR35056 a été creusée une fosse circulaire d'un diamètre d'environ 80 cm [FS35045], dont il ne subsiste que le fond, sur environ 5 cm de profondeur. La dépression [35116] était comblée par une superposition de 2 à 3 couches de tessons de céramique (en majorité d'amphores) disposés à plat, noyés dans un limon argileux brun foncé contenant des charbons de bois et des

nodules d'argile rubéfiée [35045]. Des moellons de calcaire dur étaient situés en périphérie de ce radier mais sans disposition organisée. Ce radier en fosse pourrait être interprété la base d'un grand foyer construit ou d'un four dont la sole en argile aurait été détruite. L'ensemble était recouvert par une couche de petits galets de rue [35044], de fragments de dolium et de tegulae qui proviennent sans doute d'un débordement ponctuel de l'épandage de matériaux gallo-romains situé au sud de l'îlot.

L'extrémité orientale du mur MR35056 a été reprise à cette période. Les moellons de calcaire dur et de grès et les fragments de tegulae qui composent la construction sont sommairement organisés en deux à trois rangées, sur deux assises. Ils enrobent un élément de canalisation en calcaire tendre taillé, pris dans la construction, qui se poursuit au sud sous l'épandage romain.

7.6. Le secteur 5B de l'îlot 35

La pièce 5B se situe dans la partie sud de l'îlot 35 (fig.23), entre l'espace 6 et la pièce 5A ; elle est bordée au sud par une aire de circulation (prolongeant la rue 106), sur laquelle elle ouvrait dans un premier temps par une porte [PR35130] située en milieu de façade, entre les murs MR35066 et MR35131. Côté nord, la pièce est bordée par l'espace extérieur occupant le secteur 2 (ancienne ruelle 105, puis cour), dont elle est séparée par un mur de



• Fig. 44 : Ilot 35, salle 5B; sol 35137 en cours de fouille; à droite, sondage en profondeur (Us 35127-35133). Vue prise de l'ouest.

construction ancienne [MR35023] aveugle et non rectiligne. A l'est, on trouve une cloison [MR35063 et 35065] percée par une seconde porte [PR35064] munie d'un seuil en élévation bâti avec deux dalles de calcaire [35064] et ouvrant sur le porche du secteur 4. A l'ouest enfin, une cloison mitoyenne avec la pièce 5A est constituée de deux murs bâtis successivement selon le même axe, mais légèrement décalés : MR35123, conservé en profondeur, puis MR35067, totalement épierré (fig.43).

Le tracé courbe du mur MR35023 induit un plan grossièrement trapézoïdal, la largeur de la pièce atteignant hors tout 5,6 m à l'est et seulement 4,9 m à l'ouest, pour une longueur de 6,5 m. La surface utile (intra muros) s'élève à environ 22 m².

Un puits d'époque romaine, perforant les niveaux conservés [PT35038], a nécessité la délimitation d'un espace préservé d'environ 2 m sur 2 dans le quart sud-ouest de la salle. Ailleurs, les niveaux explorés se répartissent en chronologie dans les limites du I^{er} s. av. n. è. Enfin, un sondage en profondeur a été effectué dans les carrés 109/121 et 109/122 afin d'observer le substrat de l'occupation du I^{er} s.

Un premier remblaiement

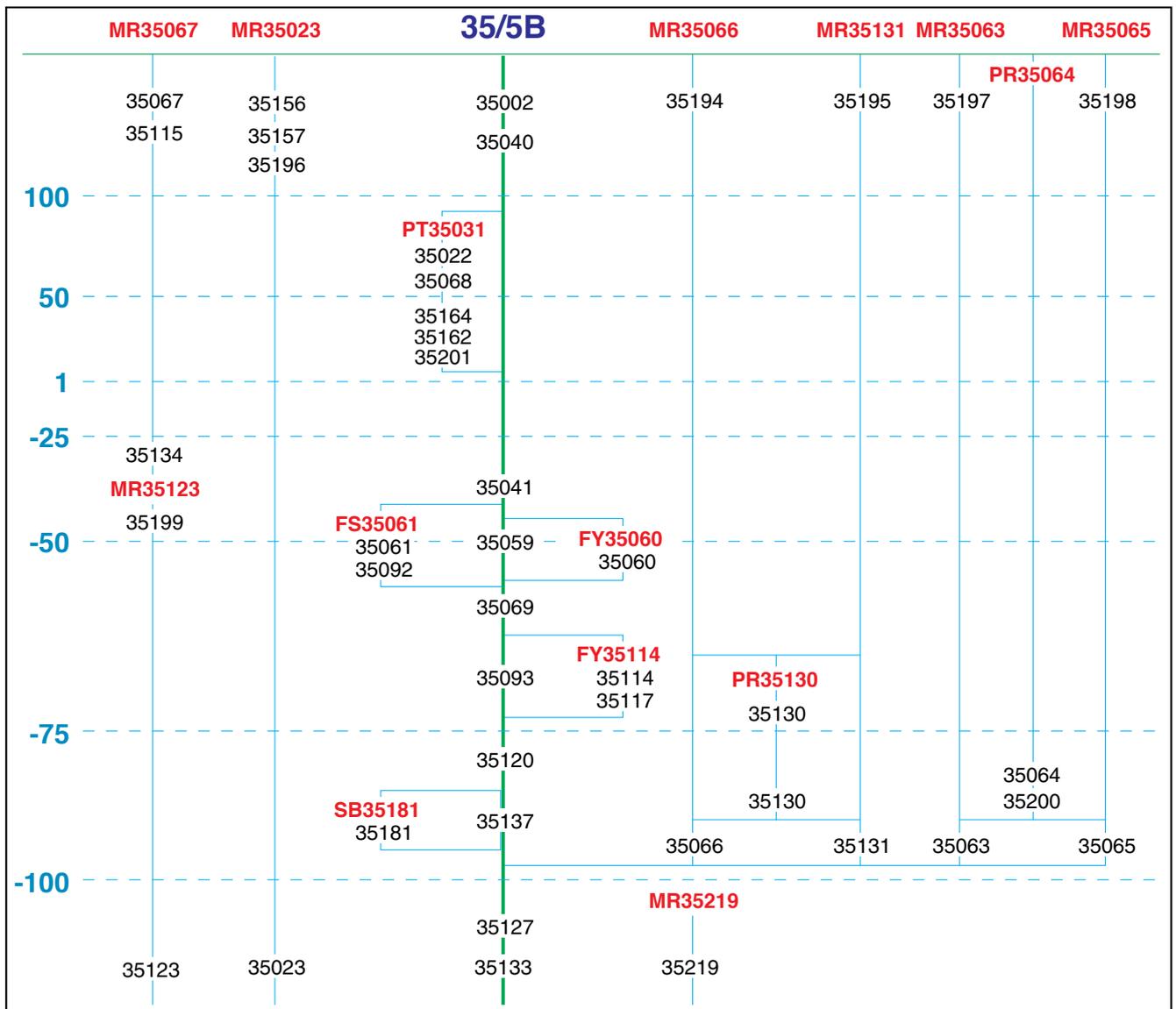
Le sondage de petite dimension (1,5 m²) effectué devant la porte méridionale (fig. 44, à droite) révèle la présence, sous le plus ancien sol

reconnu dans la pièce 5B, d'épais remblais à base de matériaux de construction, dont la fouille exhaustive n'a pas été envisagée dans le cadre du présent programme. Sur une surface de limon gris, constituant un premier remblai en pente vers l'ouest [35133], un second remblai [35127] permet d'asseoir le sol 35137. Il s'agit d'une couche épaisse de terre beige contenant de nombreux fragments d'adobes en majorité de couleur jaune clair, certaines en limon argileux, d'autres en limon sableux. Le mobilier, rare et fragmenté, appartient au I^{er} s. av. n. è.

Ce remblai noie l'état ancien de la façade sud de la pièce [MR35219], faite de petits moellons de calcaire dur, et visible sur une petite portion sous le mur MR35066. Par contre, ce dernier mur est construit après le remblaiement, au niveau du sol 35137. Une telle observation, bien que limitée, accrédite l'idée que l'état visible de la pièce 5B résulte d'un remaniement assez profond de l'architecture, accompagné d'un net exhaussement du sol.

Un sol peu marqué au début du I^{er} s.

Immédiatement après le remblaiement évoqué ci-dessus, est installé un sol de terre battue dont la surface est constituée par le sommet du remblai lui-même (fig. 44). Ce sol est nettement lié à l'architecture récente dessinant la pièce, qui ouvrait à cette époque à la fois vers l'extérieur (au sud) et sur le vestibule 6 (à l'est). L'occupation est matérialisée par deux gros fragments de vases écrasés à plat (urne non tournée au centre de la pièce et olpé à pâte claire contre le mur nord). En outre, le long du mur ouest [MR35123], un radier de pierres de forme circulaire [SB35181] posé sur le sol peut être interprété comme un calage de gros vase, du type dolium. Ces minces indices ne permettent guère d'attribuer pour cette période une fonction précise à cette salle : la rareté des traces, notamment culinaires, excluent en tout cas qu'il s'agisse d'une habitation à part entière. On y verrait plutôt une pièce de séjour ou de réserve liée à d'autres espaces de la zone 35, avec lesquels elle communique par la porte ouvrant à l'est.



• Fig. 45 : Diagramme stratigraphique du secteur 5B de la zone 35.

Deux réfections successives du sol au milieu du 1er s.

Au deuxième quart du 1er s. av. n. è., le sol est refait par apport de remblai [35120], quasiment stérile en artefacts. Épaisse de 15 à 20 cm, de structure compacte et hétérogène, cette strate est faite de limon brun enrobant quelques fragments d'adobes. On note la présence de cailloutis le long des murs, et de faune surtout dans l'angle sud-est. Quelques tessons plantés indiquent une formation rapide. C'est à cette époque que la porte ouvrant au sud [PR35130] est obturée, la salle 5B n'étant désormais accessible que depuis le vestibule du secteur 6.

Le sol formé par la surface compactée du remblai [35093] est matérialisé par des tessons posés à plat et par de nombreuses traces de terre rubéfiée concentrées autour d'un foyer construit central [FY35114] dont le radier est composé principalement des fragments de la même urne. Sur le sol également, on note la présence d'une dalle calcaire cassée en deux qui a pu servir de calage.

Un peu plus tard, vers le milieu du 1er s., un nouveau sol sera construit [35059] en étalant les résidus de l'occupation antérieure [35069]. Cette réfection entraîne le déplacement du foyer de quelques centimètres vers le sud. De ce nouveau foyer subsiste un radier circulaire constitué principalement par des tessons d'amphore italique placés face concave vers le haut. À l'ouest du radier, on note des traces de rubéfaction. Plus à l'ouest, une fosse arrondie contenant un lit serré de tes-

sons d'amphores a dû jouer le rôle de calage pour un vase de petite dimension. Enfin, dans la partie est de la salle, une petite dalle de pierre tendre carrée, soigneusement taillée, est prise dans le sol. Sa face supérieure porte une gravure profonde dessinant un trapèze (fig. 46). La fonction de bloc est énigmatique.

À noter que des prélèvements fins dans l'épaisseur du sol 35059, effectués par Laura Saffiotti dans le cadre du DESS archéo-science de l'Université de Dijon, ont montré une concentration de micro-artefacts aux alentours du foyer et dans le coin sud-est de la salle.

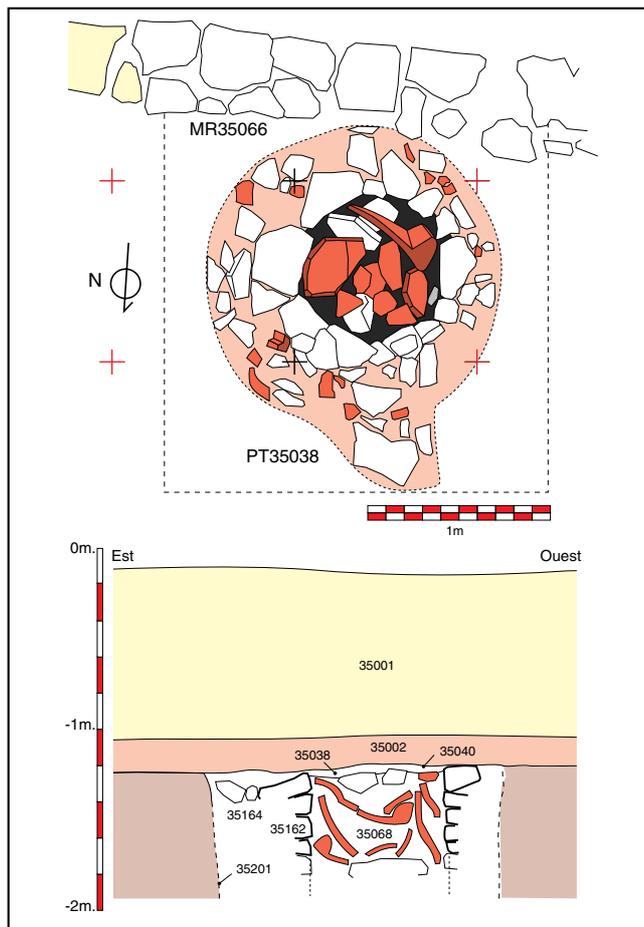
Cette séquence d'occupation s'achève par un nouveau remblai [35041] dont le sommet a été écrêté par les labours modernes.

Un puits d'époque romaine

Aucun niveau d'occupation d'époque romaine n'est conservé dans le secteur 5B. Néanmoins un puits du 1er s. de n. è. [PT35031] transperce les couches protohistoriques dans la partie sud du secteur (fig. 43). Ce puits a fait l'objet d'un simple repérage, concernant sa fosse d'implantation et les niveaux supérieurs de son comblement (fig. 47 et 48). La fosse [35201] est cylindrique (diamètre moyen 1,60 m) et présente un diverticule au nord consécutif à un effondrement de la paroi. Elle a permis la mise en place d'un cuvelage appareillé avec des petits blocs de calcaire dur assemblés avec soin [35162] (diamètre intérieur moyen : 0,8 m), der-



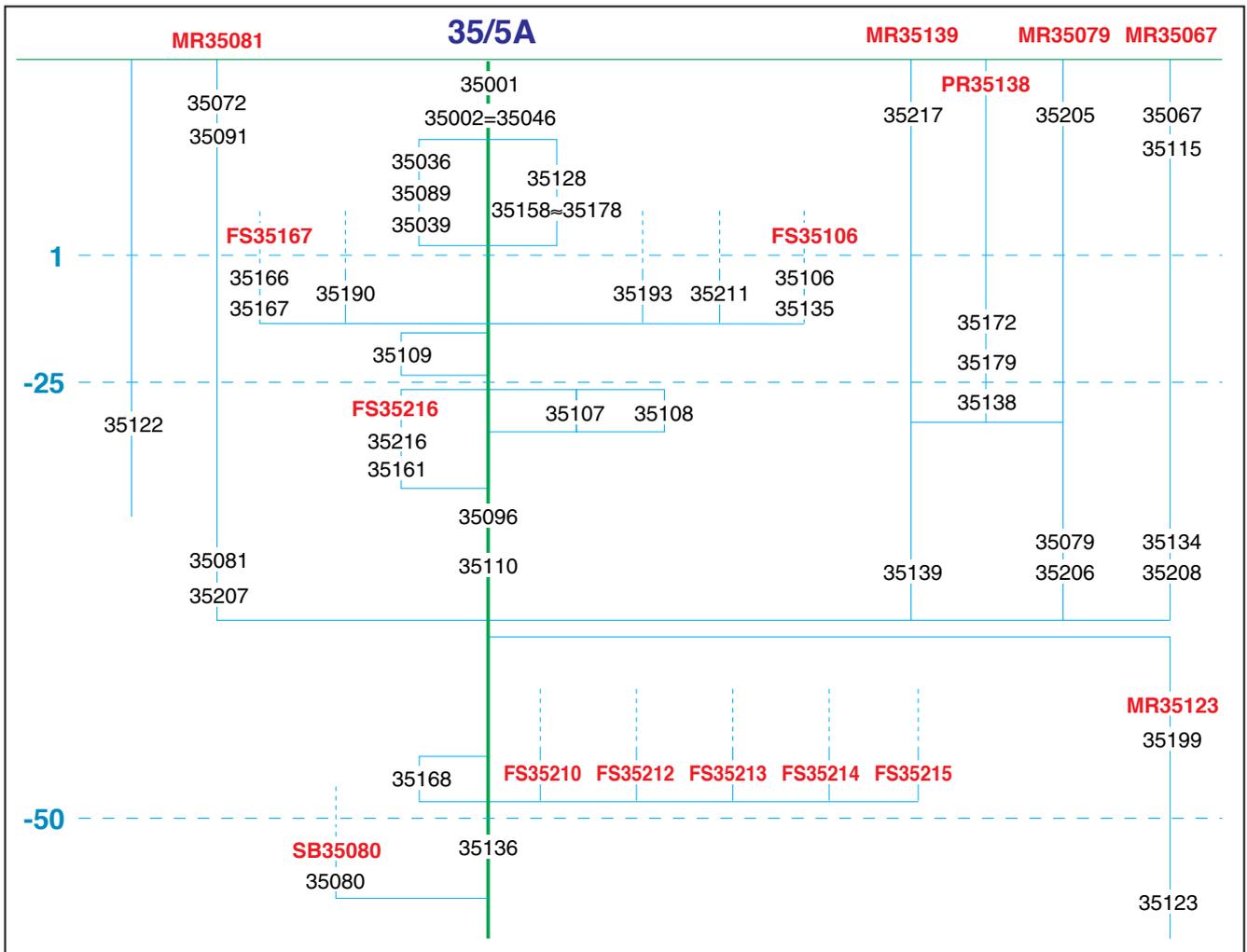
• Fig. 46 : Pierre taillée portant un motif gravé trouvé sur le sol 35059 de la salle 5B de l'îlot 35 (vers 50 av. n. è.).



• Fig. 47 : Plan et stratigraphie du puits PT35038 repéré dans la salle 2B de l'îlot 35 (époque augustéenne).



• Fig. 48 : Le puits PT35038 de la salle 2B de l'îlot 35 vu du sud.



• Fig. 49 : Diagramme stratigraphique du secteur 5A de la zone 35.

rière lequel on trouve un remblai de terre contenant de nombreuses pierres, des tessons et des fragments de tuile formant blocage [35164, début du 1^{er} s.]. Le sommet du remplissage [35038, 35068] contient, outre des pierres et de la terre humique, de gros fragments de dolium correspondant à la partie supérieure du vase (bord, col, épaulement), jetés dans le puits à la fin de son utilisation. Des traces d'usure remarquables sur le bord du dolium incitent à penser que celui-ci était utilisé comme margelle.

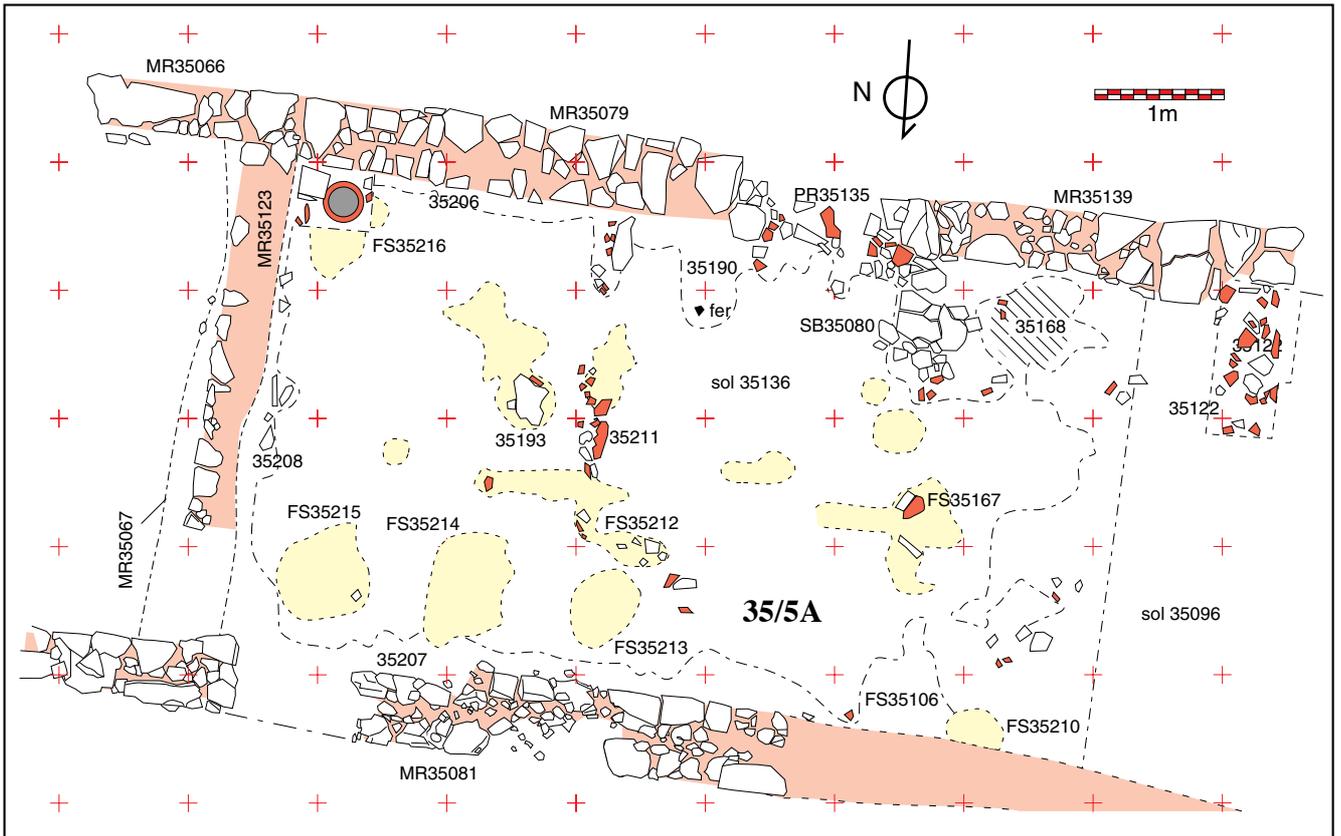
La présence de ce puits montre qu'à l'époque romaine, la destination des lieux avait probablement changé par rapport à la situation du 1^{er} s. av. n. è. On ne manquera pas de mettre cette structure en relation avec l'arasement du quartier situé au sud de l'îlot 35 et avec l'épandage de même époque qui se superpose aux structures protohistoriques dans cette zone : sans doute faut-il voir dans ces travaux l'indice de la création d'espaces ouverts correspondant à une restructuration globale du quartier, selon un processus déjà mis en évidence au voisinage dans la zone 5, la zone 4-nord et la zone 4-sud, où un puits plus tardif (II^e s.) a été également fouillé.

7.7. Le secteur 5A de l'îlot 35

La fouille de 1997 a enfin permis l'exploration des niveaux récents de la pièce 5A, moyenne de la pièce 5B à l'ouest (fig. 23). L'intérêt de ce secteur réside dans le fait que les niveaux de la deuxième moitié du 1^{er} siècle av. n. è. sont mieux conservés ici qu'ailleurs. Il s'agit d'une pièce rectangulaire de 3,70 m de large intra-muros. On ignore

re dans l'état actuel des travaux la longueur de la pièce car le mur ouest n'a pas encore été repéré ; on a cependant défini une limite théorique à l'aplomb d'une bande de terre brune foncée [35122] qui contraste avec les sols jaunes trouvés des deux côtés et qui peut signaler une tranchée d'épierrement, à 7,40 m à l'ouest du mur MR35067.

La façade sud a conservé sur toute sa longueur une élévation de blocs et moellons de calcaire dur. Elle est percée par une porte [PR35135] de 1,30 m de large ouvrant vers la rue 106. La partie du mur à l'ouest de la porte [MR35139] est légèrement moins large que la partie est [MR35079]. Le mur nord [MR35081] a gardé une élévation de blocs et moellons de calcaire sur environ 3,40 m de longueur, mais sa partie ouest est épierrée. Vers l'est, les pierres de ce mur se terminent environ 0,90 m de l'angle nord-est de la pièce, et la possibilité existe qu'une porte ait ouvert vers le nord à cet endroit. À l'est, un mur mitoyen avec le secteur 5B est composé de deux constructions de période différente. Le mur supérieur [MR35067], contemporain de la plupart des niveaux fouillés, est matérialisé par une tranchée d'épierrement [35067] comblée avec des cailloutis et tessons. Cette tranchée recouvre un mur plus ancien [MR35123] présentant une orienta-



• Fig. 50 : Plan du sol 35136 de la pièce 5A de l'îlot 35.



• Fig. 51 : Zone 35, secteur 5A; vue de la surface 35136 à la fin de la fouille, prise du sud, faisant apparaître les différentes structures entamant le sol de limon jaune.



• Fig. 52 : I Lot 35, secteur 5A; radier de tessons 35168, servant probablement de calage de dolium, et structure bâtie SB35080 (au fond), vus de l'ouest.

tion légèrement différente. Les restes d'occupation actuellement étudiés dans la pièce 5A peuvent être répartis en quatre phases (fig. 49).

Une pièce de stockage du milieu du Ier s. av. n. è.

Le sol le plus ancien repéré [35136] (fig. 50 et 51) date des environs du milieu du Ier siècle avant n. è. Il est fait de terre battue dure et compacte, constituée d'un apport de limon sableux homogène de couleur jaune clair. Ce sol ne présente aucune trace de foyers ni de feu. Il est percé par une série complexe de fosses (qui ont été repérées mais non encore fouillées en profondeur), se répartissant en deux classes chronologiques. Trois d'entre elles [FS35167, FS35106, FS35212] proviennent clairement de niveaux supérieurs et appartiennent à des périodes plus récentes. La fosse FS35167, par exemple, coupe un pavage de tellines [35108] placé sur la surface du sol 35096 (infra). Divers indices stratigraphiques montrent par contre que quatre autres fosses [FS35213, FS35214, FS35215, FS35210] sont contemporaines du sol 35136. Leur position en ligne contre le mur nord [MR35081] et la texture très sableuse de leur remplissage permettent sans doute d'identifier des fosses d'implantation de doliums.

Un important radier de tessons d'amphores italiques [35168] (fig. 52) de 1,30 m de diamètre se trouve en outre posé sur le sol 35136, contre le mur sud [MR35139] et la structure SB35080. Cet aménagement ne livre aucune trace de rubéfaction ni de charbons, ce qui indique probablement une fonction similaire à celle proposée pour les fosses (calage de vase). La fonction de la structure bâtie SB35080, composée de moellons de calcaire, de galets et de grands tessons à plat, est peu claire. Sa position à côté du radier de tessons peut justifier l'hypothèse d'un soutènement latéral pour un dolium. Le fonctionnement de cette structure

est daté de la même époque que le radier, mais les indications stratigraphiques montrent que sa construction peut être légèrement plus ancienne.

L'absence de traces de foyers dans la pièce et la présence de cinq implantations possibles de doliums contre les murs suggèrent une fonction de salle de stockage. On remarquera que pour cette période, si l'existence d'une porte [PR35135] ouvrant vers la rue au sud est claire, la présence d'une porte contemporaine ouvrant au nord de la pièce paraît peu probable, puisque la fosse FS35215 se place devant son ouverture.

Un nouveau sol au troisième quart du Ier s. av. n. è.

L'utilisation du sol 35136 est marquée par l'accumulation d'une mince couche de sédimentation [35110], qui est scellée par un deuxième sol de terre battue [35096] fait de limon sableux, de couleur jaune plus foncée et de structure moins compacte que le précédent (fig. 53). Sur ce nouveau sol ont été construits deux pavages de tellines [35107, 35108], toutes disposées avec soin face convexe vers le haut. L'élément de pavage situé le plus à l'est [35107] (fig. 54), de forme rectangulaire (46 x 88 cm de côté), était le mieux conservé. Les coquillages y sont complets, sans cassures, ce qui dénote une absence de piétinement. Celui situé à l'ouest [35108] était en moins bon état, la plupart des coquillages ayant été écrasés sur place et la structure ayant été coupée par une fosse plus tardive [FS35167]. La signification de ces pavements est difficile à interpréter. Leur rôle était probablement décoratif, comme c'est le cas de deux autres exemples retrouvés dans l'îlot 30 voisin (supra).

On rattachera à cette étape d'occupation la fosse FS35216, située dans l'angle sud-est de la pièce, et contenant la base d'une urne non tournée placée contre une pierre quadrangulaire. La structure SB35080 a également pu perdurer à ce niveau.



• Fig. 55 : Détail du dépôt de chaux 350109 étalé sur le sol 35096 de la salle 5A de l'îlot 35.



• Fig. 56 : Dépôt constitué d'un vase retourné au fond volontairement percé (zone 35, secteur 5A, fosse FS35106).

Un niveau de destruction de la fin du Ier s. av. n. è.

Après abandon, le sol 35096 est recouvert en partie (surtout dans la partie sud de la pièce) par une couche d'épandage [35109] composée de grandes plaques de mortier de chaux (fig. 55) et d'amas de tessons

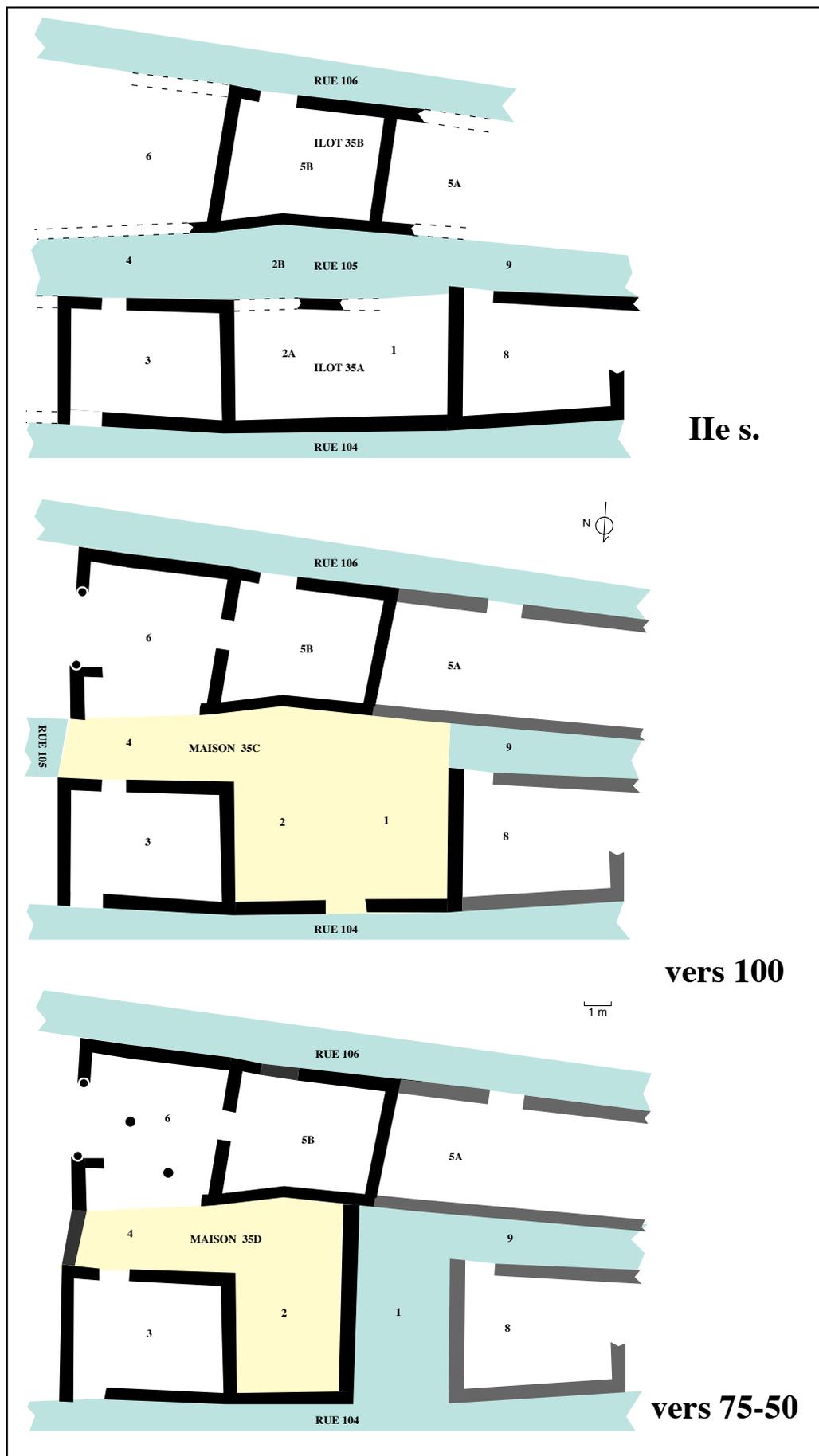
mélangés avec une terre de limon brun clair (figure 53). Les plaques de chaux sont d'épaisseur variable (entre 1 et 4 cm). Leur surface supérieure est très irrégulière et elles englobent certains tessons de vase. Il s'agit probablement de restes d'un gâchage effectué sur place lors d'une réfection de la pièce (l'absence de sable dans la chaux pourrait indiquer la préparation d'enduits du type badigeon). Les amas de tessons contiennent quelques pièces reconstituables qui indiquent un bris rapide. La datation fournie par la céramique, mais aussi par plusieurs monnaies, se situe dans le dernier quart du Ier s. av. n. è.

Quelques traces plus tardives

Les sédiments postérieurs à cette couche de destruction ont été pour la plupart remaniés par la charrue. Seules quelques fosses enfoncées dans le sol illustrent le début de l'époque romaine. La fosse FS35106 se situe dans la partie nord-ouest de la pièce : elle contenait une petite urne en position renversée (fig. 56) dont le fond comporte un trou intentionnel. Bien que son remplissage n'ait donné aucun indice, il semble qu'on ait affaire à un dépôt volontaire de type votif. La fosse FS35167 et les probables fosses 35193 et 35190 (cette dernière contenant une grande tige de fer en position verticale) n'ont pas été fouillées en profondeur. Enfin, un alignement de tessons et de petites pierres de direction nord-sud [35211], repéré dans le sol 35136 au milieu de la pièce, appartient peut-être aussi à une occupation tardive. Il pourrait s'agir, sous réserve de vérification ultérieure, de la tranchée d'implantation d'une cloison.

7.8. Évolution de l'îlot 35 : un état des données

L'étude de l'îlot 35, menée en majorité en 1997, en est encore à son début. Cependant, les données recueillies peuvent déjà s'organiser de manière logique, en tenant compte à la fois des indices stratigraphiques, des datations fournies par le mobilier archéologique et de l'évolu-



• Fig. 57 : Schéma d'évolution de l'îlot 35 entre le IIe s. et le milieu du Ier s. av. n. è.

tion architecturale. Dans cet essai de périodisation, on distinguera quatre phases principales, dont les trois premières sont illustrées fig. 57.

Au IIe s.

La première phase appartient au IIe s. av. n. è. et reste encore largement méconnue dans le détail, les niveaux de cette époque n'ayant été atteint que très partiellement (fig. 57, en haut). On est à peu près sûr néanmoins qu'avant la fin de ce siècle, la zone 35 recouvrait deux îlots filiformes, que nous dénommerons 35A au nord et 35B au sud, séparés par une ruelle occupant les secteurs 4, 2B et 9, et correspondant en fait au prolongement vers l'ouest de la rue 105.

On connaît une grande partie des structures de l'îlot 35A, qui sont conservées dans le secteur 3, et dont on a l'effondrement ainsi que les bases de mur arasées dans le secteur 2A. Si, comme cela apparaît probable, les murs délimitant le secteur 8 sont de création ancienne, on peut compter trois pièces en enfilade (d'est en ouest les salles 3, 2A+1 et 8), ouvrant au sud vers la ruelle 105. Un sol d'occupation de cette époque a été exploré dans la salle 3 [35175].

L'îlot 35B est beaucoup moins documenté : seul un sondage, dans la salle 5B, a permis de vérifier qu'une architecture du IIe s. existait en dessous des murs récents ; cette pièce ouvrait alors au sud sur la rue 106. Le mur nord de la même salle, le long de la ruelle 105, fondé profondément, paraît aussi remonter à cette époque : cette façade méridionale se prolongeait d'ailleurs probablement vers l'est entre les secteurs 4 et 6, où les traces d'une tranchée de spoliation ont été repérées.

On a mis enfin au jour, dans les secteurs 4 et 2B, l'ultime sol de circulation de la ruelle 105, caractérisé par son profil creux et bordé côté nord par un drain.

Vers 100 av. n. è.

De nombreux remaniements touchant les murs et les sols vont aboutir à une restructuration de la partie orientale de la zone 35 aux alentours de 100 av. n. è. (fig. 57, au centre) La quasi totalité des structures bâties du IIe s. sont alors remaniées :

- dans la salle 5B, ce sont les murs sud et est qui sont arasés et rebâties sur le même plan, avec cependant la création d'une porte à l'est donnant sur le secteur 6 ;

- dans le secteur 6, le mur nord des supprimé, ouvrant ainsi cet espace complètement sur le secteur 4, et l'angle sud-est est reconstruit, avec la mise en place à l'est d'une large porte entourée de poteaux de bois. La nouvelle configuration de ce secteur l'assimile plus à un vestibule ou un porche qu'à une pièce d'habitat, ce que confirme la nature des aménagements intérieurs ;

- dans le secteur 2, les façades nord et sud sont arasées, et un mur (probablement de clôture) muni d'une porte centrale est construit le long de la rue 104. Tout ce secteur est remblayé, de même que le secteur 4, à l'aide

d'une puissante couche constituée de déchets domestiques afin de surhausser le sol.

Dès lors, si un passage continue d'exister d'est en ouest à l'emplacement de la ruelle 105, cet axe semble en partie privatisé au sein d'un complexe qui pourrait concerner au moins la partie orientale de la zone 35 (maison 35C). Il restera à vérifier, par la fouille des secteurs situés à l'ouest, si l'ensemble de la zone ne se rattache pas dès cette époque à la même unité fonctionnelle, de part et d'autre d'un grand espace désormais ouvert (secteurs 1 et 2) qui pouvait faire office de cour.

Vers 75 av. n. è.

La suite de l'histoire de la zone 35 est difficile à appréhender dans la partie orientale du fait que la plupart des sols postérieurs au premier quart du Ier s. av. n. è. ont ici été détruits par l'agriculture. Cependant, une série de modifications dans l'architecture prennent place juste après l'état précédent, et permettent d'esquisser les grandes lignes d'une nouvelle transformation de l'îlot aux alentours de 75 av. n. è. Ces modifications se rapportent principalement à des obturations d'anciens passages, qui tendent à délimiter un nouvel espace à cheval sur les deux îlots primitifs (fig. 57, en bas).

Ainsi la porte sud de la pièce 5B est bouchée, de telle sorte que cette pièce n'était plus accessible que depuis le secteur 6, ce qui confirme le rôle de vestibule joué par ce dernier. L'ouverture du secteur 4 vers la rue 105 à l'est est fermée par un mur. La cour est coupée en deux par un mur séparant désormais le secteur 2 du secteur 1 et fermant également le passage côté ouest. L'ensemble ainsi délimité (maison 35C) présente un plan assez proche d'un carré de 12 m de côté, d'une surface de l'ordre de 150 m², composé d'un vestibule (sect.6), d'un couloir (sect.4) donnant sur une cour d'angle (sect.2), et de deux pièces d'habitation (sect.3 et 5B) de fonction peu différenciée.

Il est possible que dès lors le secteur 1, dont la façade nord semble arasée, ait été utilisé comme diverticule permettant de détourner la ruelle occupant le secteur 9 vers la rue 104. On comparera cette situation à celle de la ruelle 109, située non loin au sud de l'îlot 35, détournée vers la rue 108 par le diverticule 110, lors de la création de l'îlot 9 recouvrant également deux îlots primitifs.

Après 50

Seule le secteur 5A apporte actuellement des données sur l'évolution de la zone après le milieu du Ier s. av. n. è., en illustrant une pièce apparemment indépendante, servant d'abord au stockage, puis au séjour, avant d'être détruite dans le dernier quart du Ier s. av. n. è. La fouille des secteurs avoisinants (sect.8, 9 et 10), où des niveaux contemporains paraissent conservés, enrichira certainement la connaissance de cette période encore méconnue sur le site.

Pour le début de notre ère, les traces sont encore plus ponctuelles mais font penser à un remaniement significatif de ce quartier et de ses abords : ainsi les vastes épanchages repérés au sud de la zone 35, et la présence de deux puits se surimposant à l'habitat dans les secteurs 5B et 3 (comme celle d'un autre puits dans la rue 129), laissent imaginer la mise en place à l'époque romaine d'une nouvelle trame d'habitat comprenant de plus vastes espaces ouverts.

8. Statistiques sur le mobilier

Les zones explorées durant le présent triennuel dans le cadre du programme sur l'habitat récent (zones 30, 31, 35, 104, 128 et 129) ont fourni 167 Us contenant du mobi-

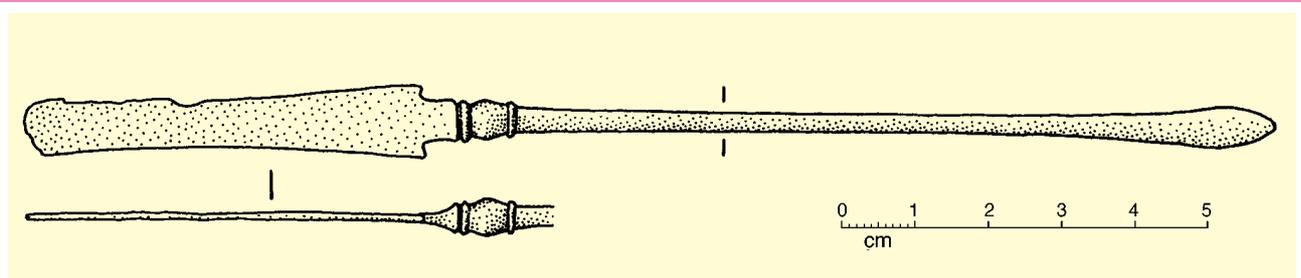
lier. Ces couches se répartissent principalement entre la fin du III^e s. av. n. è. et le I^{er} s. de n. è. Globalement, ce mobilier se compose des catégories suivantes :

Céramiques

On compte au total 22862 fragments de céramique, illustrant les types suivants :

– *Céramique tournée fine* : 4413 fragments, dont :

Claire-peinte : 46. Campanienne A : 3241. Dérivée de campanienne A : 21. Campanienne B : 132. Campanienne C : 39. Dérivée de campanienne C : 71 ; Campanienne à pâte grise : 18. Céramique de Rosas : 21. Petites estampilles : 1. Autres vernis noirs : 1. Côte catalane : 425. Parois fines : 208. Ibérique peinte : 41. Bols hellénistiques à relief : 15. Céramique celtique : 72. Sigillée italique : 39. Pré-sigillée gauloi-



Sonde-spatule en bronze

us 35188, secteur 3, puits PT35189, fin du I^{er} s. av. n. è.

L. act. 167,5mm

Avec sa spatule caractéristique en forme de gouvernail, cet instrument de toilette correspond au type hellénistique d'un objet qui devient nettement plus courant à partir du changement d'ère. On le rencontre alors dans des ensembles qui permettent d'attester son utilisation en cosmétologie, mais aussi dans le domaine médico-pharmaceutique¹. Chacune de ses extrémités peut en effet servir, l'une pour broyer des pigments ou mélanger des onguents, l'autre pour les appliquer.

En Gaule du Sud, l'attestation la plus ancienne de ce modèle précoce est fournie à ce jour par la tombe 1 de la nécropole de l'Arcoule au Paradou (B.-du-Rh.), datée des années 30-20 av. n. ère, dans laquelle la spatule est associée à une palette en pierre, destinée à la préparation des fards, et une boîte cylindrique en bronze².

Des parallèles peuvent être cités dans l'ensemble du monde hellénistique, notamment dans les pays du pourtour méditerranéen³. La diffusion de ces objets, jusqu'alors inconnus en dehors du monde gréco-romain, peut être lue comme celle d'un traceur de la romanisation, touchant progressivement jusqu'aux gestes intimes, évolution illustrée peu après les découvertes funéraires⁴.

Michel Feugère

1/ E. Künzl, Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit. *Bonner Jb.* 182, 1982, 1-131 (réimp. : Kunst und Altertum am Rhein, 115; Bonn 1983), 27-28.

2/ P. Arcelin, La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou, Bouches-du-Rhône, *DAM*, 2, 1979, 133-154.

3/ Bâle, *Gasfabrik*, première moitié du I^{er} s. av. n. è. (A. Furger-Gunti et L. Berger, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel Gasfabrik*, 1980, pl. 12, 270); oppidum de Manching, première moitié du I^{er} s. av. n. è. (G. Jacobi, *Werkzeug und Gerät aus dem oppidum von Manching* (Die Ausgr. in Manching, 5), Wiesbaden, 1974, pl. 29, 532); Hradischt de Stradonice (J.-L. Picot, *Le Hradischt de Stradonice en Bohême*, Leipzig, 1906, pl. 24, 9-11); E.L. Borobia Melendo, *Instrumental médico-quirúrgico en la Hispania romana*, Madrid 1988; du même, *Instrumentos médicos hispanorromanos : instrumental quirúrgico destinado a las intervenciones sobre la catarata*. *Revista de Arqueol.* 162, 1994, 54-55; tombe de Rheneia/Delos (E. Künzl, Die medizinische Versorgung der römischen Armee zur Zeit des Kaisers Augustus und die Relation der Römer auf die Situation bei den Kelten und Germanen. In: *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus* (Koll. Bergkamen 1989), Münster 1991, 189, fig. 2); M.-J. Chavane, *La nécropole d'Amathonte, tombes 110-135, IV. Les petits objets* (Et. Chypristes XII), Nicosia 1990, pl. VIII, 166-169.

4/ M. Feugère, L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (II^e siècle av. J.-C. - début du II^e siècle ap. J.-C.). In : M. Struck (dir.), *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte* (Arch. Schr. des Inst. für Vor- und Frühgeschichte der J.-G. Universität Mainz, 3), Mainz 1993, 119-165 (notamment 132 et 152).

- se : 4. Sigillée sud-gauloise : 14. Unguentariums : 2. Autre céramique fine : 1
- *Céramique tournée commune* : 3465 fragments, dont :
- Céramique à pâte claire : 2404. Commune italo-grecque : 57. Céramique fumigée : 232. Céramique à points de chaux : 324. Céramique sableuse oxydante : 19. Céramique sableuse réductrice : 7. Céramique grise savonneuse : 148. Céramique claire engobée : 22. Céramique à vernis rouge interne pompéien : 9. Commune ibérique : 28. Commune punique : 4. Céramique kaolinithique : 23. Céramique africaine de cuisine : 1. Mortier massaliète : 10. Mortier italique : 55. Mortier à pâte calcaire : 29. Mortier grec : 1. Autres céramiques communes : 92
- *Céramique non tournée* : 6789 fragments :
- *Amphores* : 6965 fragments dont :
- Amphore punique : 15. Amphore italique : 5996. Amphore gauloise : 32. Amphore africaine : 35. Amphore massaliète : 589. Amphore massaliète impériale : 13. Amphore de Tarraconnaise : 64. Amphore étrusque : 12. Amphore ibérique : 17. Amphore magno-grecque : 11. Amphore de Bétique : 121. Amphore romaine indifférenciée : 10. Amphore orientale : 8. Amphore grecque : 3. Autres amphore : 39
- *Dolium* : 1230 fragments dont :
- Dolium non tourné : 1224. Dolium tourné : 6

Autres mobiliers

- Objets et fragments d'objets en bronze : 134
- Objets et fragments d'objets en fer : 399
- Objets et fragments d'objets en terre : 413
- Objets et fragments d'objets en pierre : 30
- Objets et fragments d'objets en plomb : 38
- Objets et fragments d'objets en verre : 22

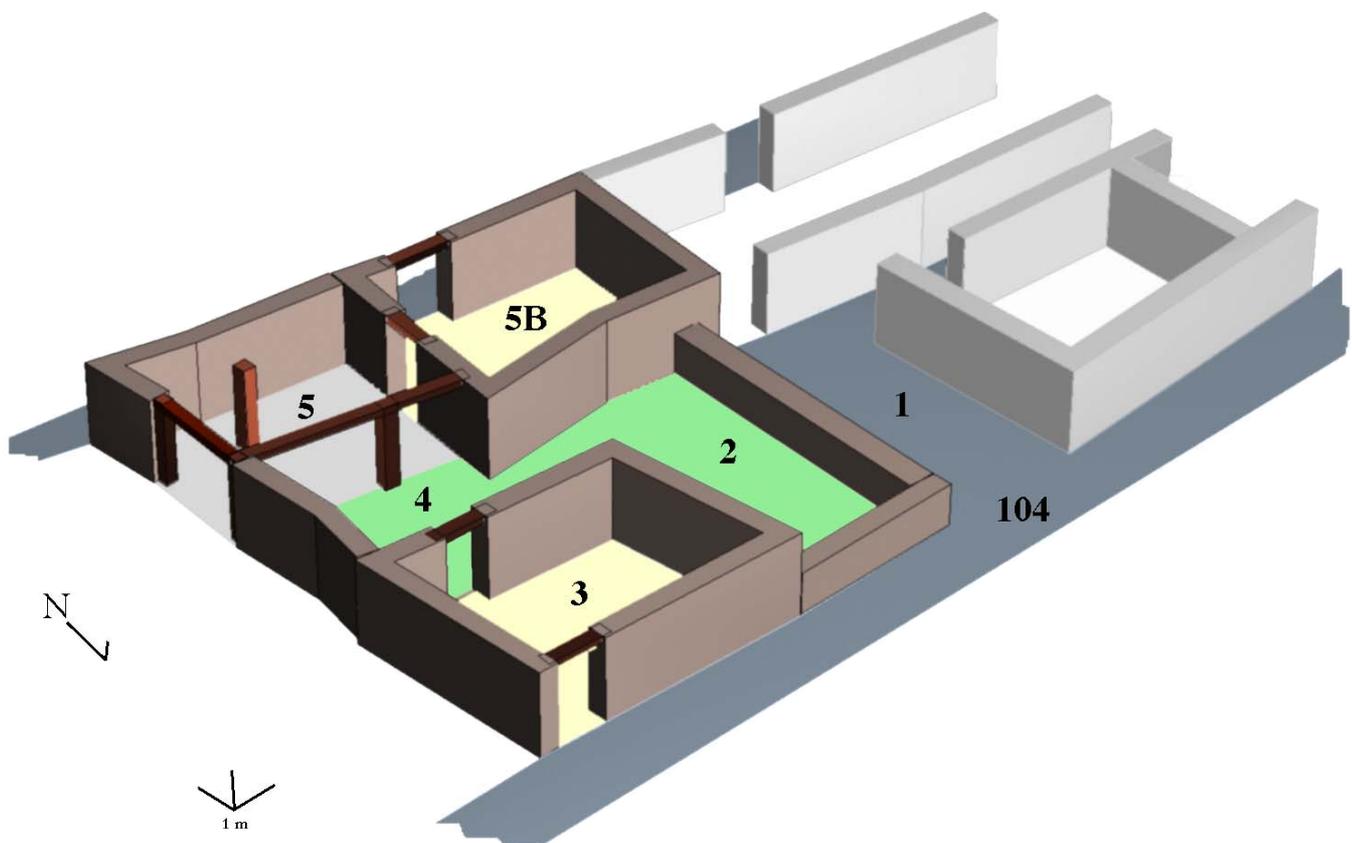
- Objets et fragments d'objets en os : 2
- Monnaie : 80
- Faune (éléments d'os et de coquillages) : 11017

9. Note de synthèse

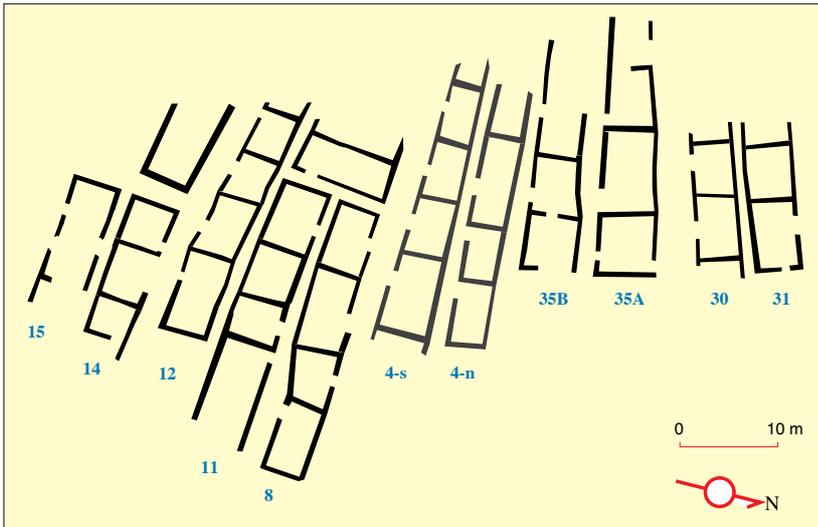
Ce bilan s'attachera à mettre en lumière quelques problématiques générales illustrées par les premiers résultats du programme sur l'habitat de Lattara à la fin de la Protohistoire, sur les thèmes de la maison et de l'urbanisme.

Pour ce qui est des unités domestiques lattoises, sur lesquelles une récente synthèse a fait le point (Lattara 9, p.141-258), les fouilles des zones 30, 31 et 35 apportent confirmations et précisions pour une période (le II^e et le I^{er} s.) où les données étaient jusqu'ici peu nombreuses. Deux cas de figure sont illustrés.

Le premier concerne les habitations comprises dans des quartiers à simple rangée de salle, dits encore "filiformes", bien illustrés par les îlots 30 et 31. Dans ces deux zones, on a pu mettre en lumière la difficulté qu'il y avait à considérer que chaque cellule avait un fonctionnement autonome et pouvait constituer une maison (sur le modèle de la "case" protohistorique), même lorsqu'elle était architecturalement indépendante et coupée des voisines par des murs aveugles. Plusieurs indices amènent au contraire à regrouper ces salles deux par deux au sein d'ensembles plus complexes. D'une part on relève qu'à certaines périodes, deux pièces contiguës peuvent être



• Fig. 58 : Proposition de restitution de la maison 35D (vers 75/50 av. n. è.).



• Fig. 59 : Plan de la partie centrale du quartier Saint-Sauveur au milieu du IIe s. av. n. è. faisant apparaître l'uniformité du plan des îlots dans ce secteur.

réunies par une porte (c'est le cas des secteurs 2A et 2B de l'îlot 30, ou 3 et 4 de l'îlot 31), alors que cette ouverture peut être obstruée à d'autres époques. D'autre part, on observe à plusieurs reprises la permanence des compatibilités fonctionnelles entre salles voisines, qu'il s'agisse de réserves et de cuisines, ou bien de cuisines et de séjours, ce qui rend difficile d'isoler chaque élément.

Du reste, la taille de ces maisons bi-cellulaires correspond assez bien à la surface moyenne des maisons ordinaires de Lattes, qui tourne autour de 60 m² hors tout (Lattara 9, p.235) : l'ensemble 30/2A-2B couvre en effet 59,5 m², murs compris. On pourrait avoir ici le module d'un lot adapté aux quartiers filiformes, que l'on retrouve dans l'îlot 4-nord (UNF 401, 403, 404 : 56 m² ; UNF 402 : 50 m²) et dans l'îlot 8 (UNF802 : 54,5 m² ; UNF 804 : 59,9 m²). Ce module représenterait une variante allongée du lot quadrangulaire de 8 sur 8 m environ bien attesté dans les îlots à double rangée de salles.

L'îlot 35, pour sa part, rend compte de l'évolution de tels modules de tradition protohistorique vers des maisons plus complexes comprenant une cour intérieure. Si l'état du début du Ier s. (maison 35C) est encore incomplètement cerné, la configuration qui se met en place vers 75 av. n. è. (maison 35D) (fig. 58) entre pour sa part dans une catégorie déjà illustrée à Lattes par la maison 901 de l'îlot 9, et par la maison 1605 de l'îlot 16. Cette dernière, avec 148 m², est de surface tout à fait comparable. La fouille de l'îlot 35 permet à ce propos d'étendre la chronologie de ces maisons à cour, jusqu'ici principalement attestées sur le site au IIe s. av. n. è., jusqu'à la première moitié du Ier s. et de faire ainsi le lien avec les maisons dites "hellénistiques" ou "italiques précoces" rencontrées ailleurs principalement au Ier s. (Nîmes, Glanum, Ensérune...).

On remarque que la plupart des maisons à cour actuellement repérées à Lattes sont regroupées au centre

du quartier Saint-Sauveur, dans les îlots 9, 16, 35 et peut-être 13, tous quasiment contigus. Il faut cependant considérer qu'il s'agit de la zone intra muros où les strates récentes sont les mieux conservées.

Les aménagements intérieurs des pièces sont de nature et de qualité diverses. Les pièces d'habitat sont d'autant plus pauvres en traces que leur chronologie est récente : à la pièce de cuisine et de réserve du secteur 2 de l'îlot 31, où foyers et fosses sont surabondants au début du IIe s., on opposera les pièces 3 et 5B de l'îlot 35 au Ier s., dont les sols ont été retrouvés très propres (bien que l'analyse des micro-traces y atteste des activités diverses : mouture, cuisson...). De ce nettoyage régulier des sols qui devient la règle à la fin de l'âge du Fer témoignent de manière indirecte les sédiments servant à combler le passage

4 et la cour 2 de la zone 35, faits principalement de résidus de balayage de foyers et de sols, avec beaucoup de tessons de vase et de faune.

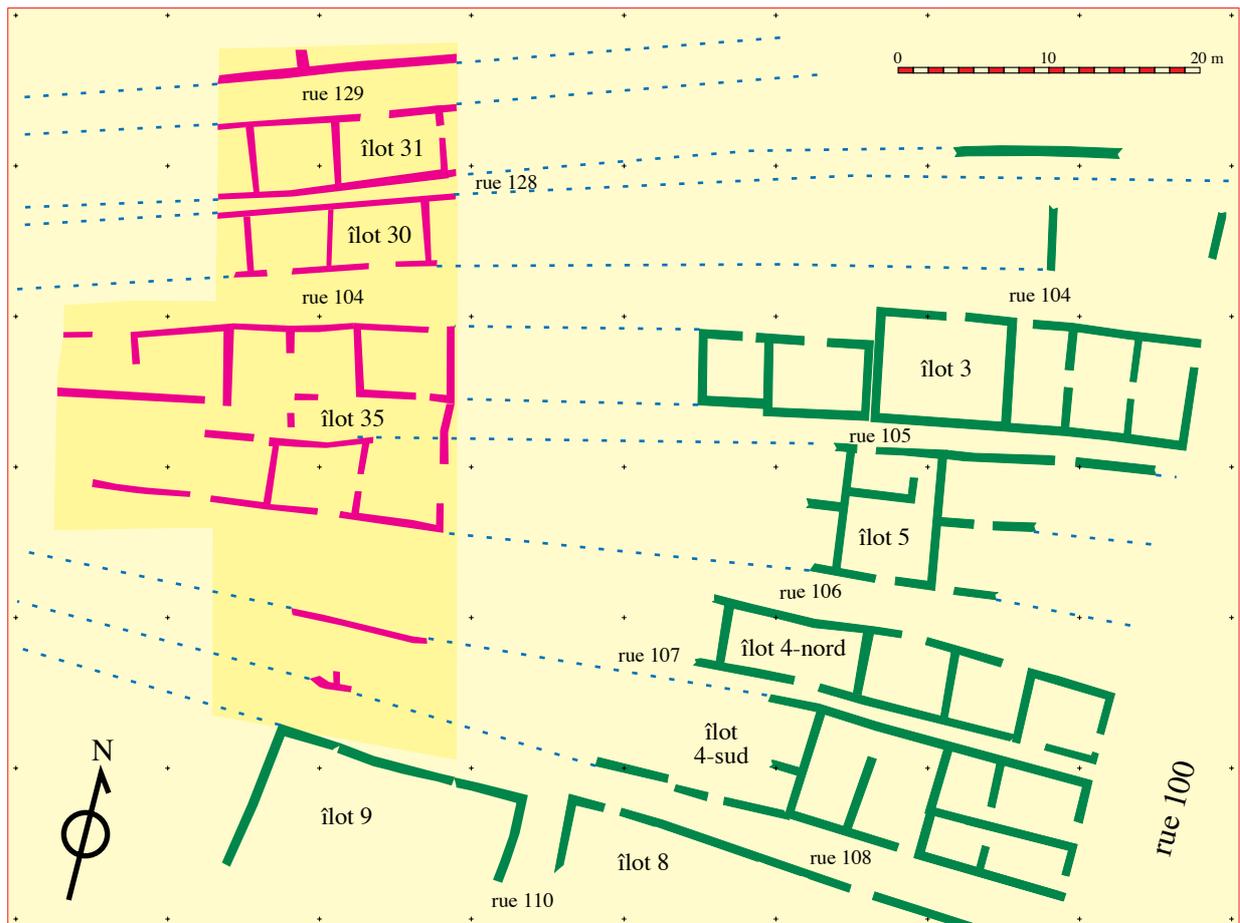
Seules les réserves sont en fait régulièrement attestées par des aménagements spécifiques (fosses d'implantation et supports de doliums). Plusieurs pièces, à différentes époques, étaient ainsi transformées en resserres, montrant que, à côté de la vocation résidentielle et culinaire, le stockage reste jusqu'à la fin de la Protohistoire l'une des fonctions majeures de l'habitation.

L'étude de l'abondant mobilier recueilli permettra de compléter ce tableau de la vie domestique, mais aussi économique de ces périodes. Les inventaires déjà réalisés confirment certains phénomènes généraux déjà connus : intense circulation des marchandises, pression désormais majeure du monde italique, passage tout compte fait tardif (pas avant 75) à l'économie monétaire...

Les fouilles des zones 30 à 35 apportent aussi des informations intéressantes sur la topographie urbaine dans deux dimensions, l'une verticale, l'autre horizontale.

Sur le plan vertical, il se confirme d'abord que le basculement de l'assiette du site vers l'ouest continue d'être sensible jusqu'au centre de l'agglomération, comme le démontre la destruction sélective des niveaux de surface en terme de chronologie. Dans tous les quartiers, les couches les plus récentes conservées sous les labours se retrouvent à l'ouest, selon un processus qui se vérifie depuis la fortification dans la zone 1 jusqu'à l'extrémité de la zone 35. La formation de ce pendage est probablement en partie postérieur à l'antiquité.

Par ailleurs, toujours dans l'axe vertical, l'exploration de l'îlot 31 a montré très clairement qu'à même époque, tous les îlots ne vivaient pas au même niveau topographique. On peut estimer entre 0,5 et 1 m la différence d'altitude des sols synchrones dans la zone 31 (qui était la plus haute) et dans la zone 30, beaucoup plus basse. Un



• Fig. 60 : Convergence des axes d'urbanisme vers l'ouest dans la partie centrale du quartier Saint-Sauveur.

décalage semblable avait déjà été noté entre les îlots 4-nord et 4-sud. Bien évidemment, dans un cas comme dans l'autre, de tels dénivelés apparaissent liés à la nature presque exclusivement anthropique de la sédimentation lattoise, comprenant beaucoup de remblais volontaires : dans ces conditions, rien n'implique une synchronie parfaite dans l'exhaussement de chaque îlot. Plus nouvelles sont les indications tirées de la fouille des rues adjacentes, dont les sols de circulation se situent à chaque étape au même niveau que les sols des maisons qui ouvrent sur elles : cette interrelation est nette entre la rue 129 et l'îlot 31, et entre la rue 104 et l'îlot 30. Une telle observation pose la question du sens de la dépendance : le niveau des maisons était-il exhaussé à mesure que le niveau des rues montait, ou bien à l'inverse les rues étaient-elles rechargées pour suivre l'exhaussement des maisons ? Cette question, qui n'est pas propre aux quartiers étudiés ici, méritera un examen général, car du fait de la multiplicité des paramètres, la réponse ne va pas de soi.

D'autres observations portent sur le plan d'urbanisme. Deux indications peuvent être tirées dans ce domaine des fouilles des zones en cause. La première concerne les phases anciennes, du II^e s. ou antérieures, où, nous l'avons vu, on ne rencontre ici que des îlots filiformes, faits d'une seule rangée de salles aboutées par leur petit côté (îlots 30, 31, 35A, 35B). La prospection électro-magnétique fait apparaître sous l'épandage romain deux îlots de

ce type au sud de la zone 35 (prolongeant les îlots 4-nord et 4-sud) (fig. 59). Plus au sud, on sait également que sous l'îlot 9 existaient avant 150 deux îlots semblables (prolongeant les îlots 8 et 11), suivis plus au sud encore par les îlots 14 et 15, de même morphologie. Cette disposition montre que jusqu'au milieu du II^e s., cette partie de la ville n'était constituée que d'îlots étroits séparés par des rues ou des ruelles, donnant au plan un aspect beaucoup plus uniforme que dans d'autres secteurs de la ville.

La deuxième remarque concerne l'orientation de ce découpage. Si l'on replace les données des zones 30-35 dans un schéma plus large, on confirme l'importance de la convergence des axes urbains vers le centre de la cité, déjà mis en évidence au contact de la rue 100. Cette convergence est relativement forte (de l'ordre de 27,5° entre les façades nord de l'îlot 14 et de l'îlot 31), et a obligé, pour éviter de supprimer un îlot, à rétrécir tous les quartiers doubles avoisinant la rue 100 à une seule rangée de pièces (fig. 60). La raison d'un tel resserrement reste conjecturale : quelle contrainte a-t-elle pu influencer de la sorte sur une trame mise en œuvre (en principe) en terrain plat et dégagé ? Faut-il au contraire penser qu'une attirance particulière vers un pôle majeur de l'agglomération a pu ainsi modeler le plan ? Autant de questions auxquelles le développement à venir du programme extensif sur l'habitat récent de Lattes tentera de répondre, en progressant notamment vers l'ouest et vers le sud.